

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

No 39 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 11 JANVIER 1968 — PRIX 10c

Réception en l'honneur de l'Ambassadeur de France

L'A.E.C.F.M. et le Collège Saint-Boniface organisent une réception le samedi 13 janvier, à 8 h. 30 du soir, au gymnase du Collège Saint-Boniface, à l'occasion de la visite officielle au Manitoba de Son Excellence l'Ambassadeur de France et de Madame François Leduc. Au cours de cette soirée, Son Excellence remettra la médaille du gouvernement français à l'élève de 12e année qui a obtenu la plus haute note en français.

Mlles Yvette Daoust et Louise Théoret recevront respectivement une médaille pour les années scolaires 1965-1966 et 1966-67. L'Ambassadeur de France remettra officiellement au président général de l'A.E.C.F.M. un don de livres français d'une valeur de $2,000.00 destiné aux écoles franco-manitobaines.

La population franco-manitobaine est cordialement invitée à cette réception. Une invitation officielle n'est pas nécessaire.

Le dimanche 14, Son Excellence l'Ambassadeur et Mme Leduc visiteront les villages canadiens-français de La Broquerie, de Ste-Anne-des-Chênes et de Lorette. A cette occasion les écoles élémentaires et secondaires de ces villages recevront les livres offerts par le gouvernement français.

Communiqué

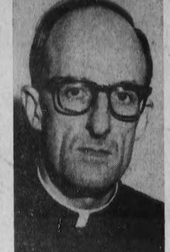
Il est temps de commencer à enseigner le français

REGINA — Le premier ministre de la Saskatchewan, Ross Thatcher, a averti les gens de l'ouest qu'ils doivent se préparer à remplir les obligations inhérentes au concept des "deux nations".

Au cours d'une allocution prononcée le 31 décembre à Regina, M. Thatcher a admis que le biculturalisme était loin d'être un fait acquis en Saskatchewan et qu'il serait temps de commencer à enseigner le français dans les écoles de la province. Ces paroles encourageantes pour le fait français à travers le Canada, M. Thatcher les a tempérées en disant que l'enseignement du français ne pourrait être entrepris sans tenir compte de son aspect financier et au besoin qui pourrait se faire sentir dans certaines régions.

Après tout, a-t-il ajouté, si le Canada est l'oeuvre de deux nations fondatrices, il n'en demeure pas moins que les Canadiens français ne sont ni le premier, ni le second groupe linguistique en importance en Saskatchewan. Il y a 120 mille Canadiens d'origine ukrainienne et 100,000 d'origine allemande en Saskatchewan, contre seulement 60,000 francophones, a-t-il expliqué.

Changement à la Rédaction


R. P. Jean-Paul Aubry, O.M.I.

Le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., ayant demandé d'être libéré de ses fonctions de rédacteur de notre hebdomadaire La Liberté et le Patriote, le R. P. Arthur Lacerte, O.M.I., provincial des Oblats du Manitoba, a nommé pour le remplacer le R. P. Jean-Paul Aubry, O.M.I., qui était jusqu'ici rédacteur adjoint.

L'archevêque de Winnipeg nommé à la Curie romaine

Le pape Paul VI vient de nommer Mgr George B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, parmi les trente-quatre ecclésiastiques non italiens appelés à des postes de conseillers auprès de la Curie romaine, dont la réforme annoncée pour le 1er janvier a été remise au début de mars à la suite de la maladie du pape.

☆ ☆ ☆


Mgr G. B. Flahiff, C.S.B.

Ces nominations font suite à deux documents promulgués en août dernier par lesquels Paul VI annonçait "une nouvelle organisation de la Curie romaine plus en rapport avec les besoins du temps, des pays et des rites, notamment en ce qui concerne leur nombre, leur nom, leur compétence, leurs méthodes propres de travail et la coordination de leurs travaux".

En tant que membre de l'organisme consultatif de la Curie pour les affaires concernant les religieux, Mgr George B. Flahiff devra se rendre à Rome chaque année pour une période de trois semaines environ. Sept autres non italiens et deux italiens ont également été nommés à la Congrégation des religieux.

C'est la Congrégation pour l'évangélisation des peuples (l'ancienne Propagation de la foi) qui bénéficiera le plus, espère-t-on, des nouvelles nominations. Plusieurs évêques missionnaires considèrent que cette congrégation traine la patte dans la réforme conciliaire.

Le pape y a nommé quatre non italiens et trois italiens comme membres. Il a aussi nommé un nouveau comité de vingt-deux non italiens et un italien qui a mission de conseiller la congrégation dans son travail.

Par ces nouvelles nominations, le pape remplie une promesse d'élargir les cadres de la curie aux non italiens. Parmi les nouveaux membres de la curie, on remarque le cardinal Julius Dopfner, archevêque de Munich; le cardinal Arcadio Larraona, d'Espagne; le cardinal Jean Villot, de France.

Réactions diverses au projet de loi sur l'avortement

La Chambre des Communes reprendra bientôt l'étude du projet de loi que le Ministre de la Justice du Canada présentait peu de jours avant Noël. Ce bill contient d'importantes propositions d'amendement au Code criminel et à d'autres lois pénales canadiennes. On y trouve, en particulier, une clause relative à l'avortement qui n'est pas sans susciter des réactions, surtout dans les milieux catholiques.

Réactions du monde médical

Pour sa part, l'association des hôpitaux catholiques du Canada, qui représente 300 hôpitaux, tout en acceptant que le code criminel soit amendé pour apporter plus de clarté aux articles qui affectent l'avortement, s'oppose à ce qu'on élargisse le champ de l'avortement légalisé.

L'association est d'avis que la libéralisation des dispositions législatives sur l'avortement nuirait aux relations entre les hôpitaux catholiques et ceux qui ne le sont pas. Ces derniers seraient contraints de pratiquer de nouveaux avortements ainsi justifiés, un exercice qui, légalisé ou non, n'a rien de particulièrement agréable.

Selon l'association des hôpitaux catholiques, il en résulterait des relations tendues entre les deux "groupes" et une source de conflit de plus.

De son côté, le président de l'Association des hôpitaux du Québec, le Dr André Pothier, a déclaré que son association n'a aucune opposition au projet de loi; elle laissera aux hôpitaux et aux médecins d'agir selon leur croyance.

L'organisme que préside le Dr Pothier groupe des hôpitaux catholiques, non confessionnels et multi-confessionnels.

Au Manitoba, la Guilde des Médecins catholiques a déjà remis au Gouvernement fédéral un mémoire dans lequel il s'oppose à la légalisation de l'avortement thérapeutique.

D'après un rapport de LA PRESSE, le grand quotidien de Montréal, "le fait de permettre l'avortement lorsque la grossesse représente un danger pour la santé de la femme enceinte, est généralement accepté dans tous les milieux, à l'exception des hôpitaux catholiques".

Certains trouveraient même que le projet de loi n'est pas assez libéral. Ainsi le pasteur de l'Eglise Unie de East Burnaby, le révérend J. M. Taylor, qui a déclaré: "Une femme devrait être libre de décider elle-même des questions qui touche son corps". Mais il estime que "le nouveau projet de loi ne réduira pas de manière substantielle les avortements illégaux".

Quant au président de l'Association médicale de la Colombie-Britannique, le Dr Michael Turko, il a affirmé que son organisation est en faveur de l'avortement thérapeutique non seulement quand la santé de la mère est en danger, mais aussi lorsqu'il y a risque que l'enfant naisse avec une déficience mentale ou infirme, ou lorsque la grossesse est le résultat d'un viol.

Opinions des Journaux

L'opinion des journaux catholiques va de la réserve à la protestation ferme. Selon LE DROIT d'Ottawa, il n'y a pas lieu de s'alarmer puisqu'il ne s'agit que d'un projet de loi et non d'une loi; qu'il sera toujours possible de modifier le projet de réforme au cours de l'étude qu'on en fera en deuxième et troisième lectures. L'ACTION de Québec, par contre, demande une ferme protestation; elle trouve que le projet de loi "renferme des articles odieux qui dépassent l'entendement des honnêtes citoyens".

L'éditorialiste du DEVOIR de Montréal communique, pour sa part, de longues réflexions préliminaires, se proposant d'y revenir plus tard. Rappelant d'une part, que "l'enfant qui est dans le sein de sa mère, même s'il n'a encore qu'une vie parasitaire, est un être humain que la société, et donc l'Etat, a le devoir de protéger", il s'interroge sur la possibilité pour l'Etat de déterminer

(Suite à la troisième page)

Sécheresse en Uruguay: le pain manque

MONTEVIDEO — Deux mois de sécheresse et des températures atteignant 113 degrés à l'ombre ont placé l'Uruguay dans une situation critique. Ce pays va manquer de pain, et la population attend avec angoisse l'arrivée de 60,000 tonnes de blé prêtées par l'Argentine. D'après les informations reçues de l'intérieur, les plantations de maïs, de tournesol et de sorgho sont presque entièrement perdues, tandis que les pâturages et les points d'eau pour le bétail se dessèchent peu à peu.

Les observatoires prévoient l'absence de pluies pendant un certain temps encore — jusqu'en avril selon l'un d'eux — dans une zone comprenant l'Uruguay, une partie de l'Argentine et l'Etat de Rio Grande Do Sul, au Brésil. A la fin de 1966 et au début de 1967, une sécheresse de six mois, suivie de deux inondations et de diverses chutes de grêle, avaient déjà anéanti les semailles de céréales et décimé le bétail.

Plus de mariages au Manitoba en 1967

Le bureau provincial des statistiques rapporte qu'en 1967 les mariages ont légèrement augmenté au Manitoba: 7,751 contre 7,131 en 1966.

Juillet demeure le mois le plus populaire (1,030), tandis que février n'a enregistré que 300 mariages.

Il y eut une baisse notable des naissances durant l'année centenaire: 16,631 alors qu'on en comptait 17,921 en 1966. D'autre part, il y eut, 7,174 mortalités.

Les Territoires du Nord-Ouest veulent plus d'autonomie

YELLOWKNIFE, T.N.-O. — Aiguisée en 1966 par quelques miettes d'indépendance accordées par Ottawa, la fringale des Territoires du Nord-Ouest pour un statut de gouvernement autonome, comme 11e province du pays, se montrera probablement plus vorace en 1968.

Du point de vue du gouvernement central, le transfert de l'administration des territoires à la ville de Yellowknife, plus importante municipalité du Nord-Ouest, a constitué un grand pas vers le gouvernement entièrement responsable.

L'Etat fédéral a promis de donner d'ici deux ou trois ans aux territoires la juridiction sur l'éducation. Mais Ottawa tient encore les cordons de la bourse et les autorités fédérales ont écouté d'une oreille distraite les demandes des Territoires du Nord-Ouest que tous les profits de leurs ressources naturelles soient réinvestis dans le Nord ou gardés en réserve jusqu'à ce que le territoire de 1,300,000 milles carrés devienne province.

La région comprend environ 40 pour cent de la superficie totale du Canada, mais ne compte que 27,000 citoyens permanents. On voudrait bien augmenter la population, convaincu que le développement des importantes ressources naturelles de la région peut attirer les nouveaux venus.

Entre-temps, les territoires veulent de meilleurs moyens de transport, de meilleures conditions de vie et, avant tout, l'argent pour réaliser tout cela.

Ayant à leur tête les membres du conseil des Territoires du Nord-Ouest, les citoyens font pression pour obtenir un système autonome d'éducation. Actuellement, disent-ils, les enfants ne peuvent se rendre qu'en 6e ou 8e année pour revenir ensuite dans les villages où il n'y a pas de travail. A cause de la piètre qualité de l'instruction, ils manquent de capacité de travail.

Le conseiller Bob Williamson, sociologue et professeur d'anthropologie vivant à l'anse Rankin, dit que les territoires doivent être pourvus d'un régime éducatif sensé, plus vite qu'Ottawa ne l'a promis.

Ce facteur attirerait plus de gens et signifierait ainsi un développement plus rapide. Le transport deviendrait plus économique, des emplois seraient créés et le développement des ressources deviendrait possible.

Ces dernières années, des explorations ont permis de découvrir pour des milliards de dollars de minéraux et pétrole, mais leur exploitation ne deviendra rentable que lorsque diminueront les coûts de transport ou que le marché mondial se développera suffisamment.

Les régions du sud-ouest des territoires comptent déjà des industries, telles que celle de l'or à Yellowknife, du plomb et du zinc à Pine Point et du pétrole à Norman Wells.

L'industrie de Pine Point n'a pu commencer à vivre qu'après le parachèvement du chemin de fer du Grand lac des Esclaves en 1964, au coût de $80 millions. On considère comme significatif le fait qu'après 20 mois d'exploitation, la mine ait produit un profit de $55 millions sur des ventes de $65 millions de mineral.

Pourtant, le transport terrestre ne monte qu'à moins de 100 milles au nord de la frontière d'Alberta et les 500 milles qui restent, jusqu'à la côte arctique, ne sont desservis que par avion et par barges, l'été.

St-Boniface fêtera le 150e anniversaire de sa fondation

Cette année marque le 150e anniversaire de la fondation de la peuplade et le jubilé d'or de l'incorporation de la Cité de Saint-Boniface.

Un comité des fêtes a été établi et compte sept échevins, quatre résidents de la ville et des représentants de la Chambre de Commerce.

Le Conseil, en collaboration avec la Chambre, a déjà préparé une brochure qui relate les points saillants de l'histoire de la ville cathédrale et des attraits qu'elle offre. Au cours d'une interview, Son hon. le maire Joseph-P. Guay a révélé qu'on est à élaborer des projets pour plusieurs grandes manifestations.

Réunion inaugurale du Conseil

Mercredi dernier, 3 janvier, le Conseil tenait sa première réunion de l'année. Les nouveaux conseillers, MM. A. A. Peterson et Georges Provost, prêtèrent leur serment d'office.

On procéda aussi à la nomination des membres des divers comités permanents. Ce sont:

Finance: Président, l'échevin D. A. Hart et les échevins A. A. Peterson, Joseph E. St-Hilaire, T. A. Lonergan et Alexander MacKenzie.

Travaux publics: Président, l'échevin M.-E. Couture et les échevins Curtis J. Gee, Edward Turner, Michael Ludwick et Georges Provost.

Santé et Licences: Président, l'échevin Ludwick et les échevins Gee, Turner, Couture et Provost.

Eau et Lumières: Président, l'échevin Peterson et les échevins Hart, St-Hilaire, Lonergan et MacKenzie.

Incendies: Président, l'échevin St-Hilaire et les échevins Peterson, Hart, Lonergan et MacKenzie.

Législation et réception: Président, l'échevin Turner et les échevins Gee, Ludwick, Couture et Provost.

Pour une grammaire établie à partir du langage parlé

PARIS — En quoi les recherches de linguistique structurale peuvent-elles être utiles aux enseignants des écoles primaires et des lycées? Les Editions Larousse ont invité, au cours d'un déjeuner-débat, cent trente responsables de l'éducation nationale (inspecteurs départementaux, directeurs d'écoles normales...) à entendre la réponse que d'éminents linguistes auteurs d'ouvrages parus dans la maison apportaient à cette question.

Cette réponse est déjà contenue en partie dans les titres des deux publications qui étaient présentées: le "Dictionnaire du français contemporain" et la "Grammaire du français contemporain".

L'objet d'étude de la linguistique structurale est en effet la langue telle qu'elle est parlée actuellement.

Pour évidente qu'elle puisse paraître à première vue, cette conception n'en est pas moins révolutionnaire. La linguistique moderne affirme en effet que la grammaire traditionnelle nous enseigne tout autre chose que notre langue.

"Les manuels de grammaire que nous utilisons ordinairement datent du XVIIIe siècle, a déclaré M. Chevalier, professeur à la faculté des lettres de Lille. Leur but était double: permettre l'apprentissage du latin et fournir un système de règles rigoureuses et volontairement difficiles, pour former l'esprit."

La conception traditionnelle de la grammaire était de faire apprendre des définitions et des catégories linguistiques, étant entendu que la maîtrise de ces lois devait permettre l'utilisation correcte de la langue. La démarche de la linguistique moderne est inverse, puisqu'elle prend comme point de départ l'expression spontanée du sujet parlant.

Les implications pédagogiques de ce renversement sont considérables. Au lieu de s'appuyer sur l'étude formelle de la langue (les règles de grammaire) ou sur des modèles de beau langage (la littérature), l'enseignant est invité à prendre comme matériel la langue réellement parlée par l'enfant.

"On est frappé, a constaté M. Lagane, maître-assistant à la Sorbonne, du peu de profit que des élèves parvenus au milieu de leur scolarité secondaire tirent de leur connaissance du langage. Leur vocabulaire et leur syntaxe sont très pauvres ou émaillés d'archaïsmes ou de tournures emphatiques et démodées qui sont les résidus d'une langue qui n'est pas vraiment la leur. Cela ne signifie pas qu'ils ne connaissent pas beaucoup de mots ou de tournures. Ils en ont au contraire un grand choix, mais ils ne savent pas les utiliser. Ou plutôt ces mots ne leur apparaissent pas comme leur bien propre: ce sont ceux des écrivains ou des grandes personnes. Le problème pédagogique est de les amener à tirer parti de leur compétence linguistique, à mettre en oeuvre un vocabulaire latent."

Plutôt que de donner la priorité à la lecture des bons auteurs ("ce n'est pas en regardant les champions qu'on apprend à nager") M. Lagane estime qu'il faut multiplier les exercices d'expression et d'explications pour faire acquérir aux enfants les mécanismes du parler courant. Autrement dit il faut distinguer les exercices de lecture des auteurs qui doivent permettre de dégager et d'apprécier la spécificité du style littéraire et l'apprentissage de la langue commune c'est-à-dire du "plaisir de l'expression".

Cette étude de la langue "en situation" est, comme l'a exposé M. Dubois, professeur à la faculté des lettres de Nanterre, dans un plaidoyer chaleureux, l'objectif fondamental des linguistes modernes dans leur recherche:

"Le mot n'a pas de réalité linguistique. Il n'existe pas autrement que dans son utilisation. Il fait partie intégrante d'un système de communication, d'ou groupement complexe de significations. Derrière les mots il y a toute une réalité affective et psycho-sociale. Les uns sont sacrés, d'autres font horreur. On ne peut pas les étudier en dehors de leur environnement. Que l'on songe par exemple à l'intensité prise par le mot "collaboration" au lendemain de la guerre. Faire l'histoire d'une langue c'est savoir ce que chaque mot à chaque époque a représenté dans son contexte."

"Ces recherches, estiment M. Dubois et ses collègues, ne peuvent plus se cantonner dans le champ clos des spécialistes. Elles intéressent tout le monde et demandent à être largement diffusés. Cette tâche de vulgarisation reste en grande partie à faire."



Le 5 janvier, la Commission scolaire de St-Boniface a tenu sa première réunion de l'année. A cette occasion on procéda à la nomination aux différentes charges et fonctions: MM. J.-P. Marion et M. A. McOuat furent réélus respectivement président et vice-président de la Commission; comité des finances: C.-E. Huot, président, et M. A. McOuat; comité du personnel: G.-R. Guyot, président, et J.-P. Marion; comité de construction: G. W. Andrich, président, et M. A. McOuat; comité des contrats de salaires: J.-P. Marion, président, et G.-R. Guyot; comité du matériel et de l'équipement: M. A. McOuat, président, et G. W. Andrich.

Sur la photo ci-dessus l'on remarque, de gauche à droite: Frère J. H. Bruns, directeur; G.-R. Guyot, commissaire; G. W. Andrich, commissaire; M. A. McOuat, vice-président; J.-P. Marion, président; C.-E. Huot, commissaire; A.-A. Fréchette, secrétaire-trésorier et administrateur; O.-F. Fillion, directeur adjoint en charge du cours secondaire, et A. Pellerin, surintendant des immeubles. M. G. R. Green, directeur adjoint en charge du cours secondaire, était absent. (Photo Perrin du Manitoba)

L'Ambassadeur de France en visite au Manitoba

Ce soir, jeudi 11 janvier, S. Exc. M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada, arrivera à l'aéroport de Winnipeg pour sa seconde visite au Manitoba. Il sera accompagné de son épouse.

Durant les six jours qu'il passera au Manitoba, le distingué visiteur connaîtra un programme très chargé: réceptions auprès des hautes personnalités civiles et gouvernementales de notre province, rencontres avec la colonie française et les milieux franco-manitobains de la ville et de certains centres ruraux, conférence au Canadian Club sur les relations France-Canada.

Né à Paris le 10 novembre 1912, M. François Leduc est entré dans la carrière diplomatique en 1939, après des études en droit et en sciences politiques. Quelques mois plus tard il était mobilisé. Prisonnier de guerre de 1940 à 1945, il reprenait la fonction publique après la libération.

Durant les années '50, il devait s'occuper notamment de l'installation en France des troupes canadiennes: Etat-major de Mercy-les-Metz et escadres de Gros-Tenquin et Marville.

En 1955, il était nommé à Bonn comme Ministre Plénipotentiaire; puis à Bruxelles, de 1957-58, comme Ministre-conseiller à l'Ambassade de France, et de nouveau dans la République Allemande au même titre jusqu'en 1960.

Il était à Paris, Directeur des Conventions administratives et des Affaires consulaires au Ministère des Affaires étrangères, quand il fut nommé Ambassadeur de France au Canada en 1965.

M. François Leduc est marié et père de sept enfants (quatre garçons et trois filles). Il est Officier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Médaille de la Liberté américaine.


S. Exc. M. François Leduc

La réforme de la Curie romaine

Les Manitobains se sont sans doute réjouis en apprenant que Son Exc. Mgr George Bernard Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, venait d'être nommé pour cinq ans conseiller à la Curie romaine, organisme qui réunit toute l'administration centrale de l'Eglise catholique.

Cette nomination n'était pas tout à fait inattendue. (L'on se souviendra, en effet, que Mgr Flahiff était supérieur général d'une congrégation religieuse avant de devenir évêque de Winnipeg et qu'il a fait partie de la commission conciliaire de Vatican II sur la vie religieuse.) Cependant, elle ne fait pas moins honneur au Canada et, plus particulièrement, au Manitoba. Elle met en évidence le rôle de premier plan de l'épiscopat canadien dans la mise en oeuvre des décisions du Concile.

L'entrée à la Curie d'une trentaine d'ecclésiastiques non italiens et résidants à l'étranger marque une étape importante dans le programme de réforme que Paul VI a entrepris, conformément, aux pressants souhaits des Pères du Concile. Personne n'ignore que le pape n'est pas sans rencontrer certaines résistances de la part de hauts fonctionnaires ecclésiastiques.

Alors que d'aucuns réclamaient un remaniement rapide de la Curie, le pape a préféré, toutefois, se servir de sa méthode à lui, où la souplesse, le respect des personnes et le souci de ne pas blesser s'allient à la poursuite persévérante et ferme d'un but que des documents tels que le motu proprio du 6 août 1967 et la constitution apostolique du 15 août avaient expliqué très clairement.

Il nous paraît presque certain que l'histoire saura gré à Paul VI d'avoir procédé ainsi, usant de délicatesse et de patience dans l'application d'une réforme qui affectent des hommes dont, pour la plupart, le dévouement à la cause de l'Eglise demeure indéniable. Si, pour l'instant, le pape peut paraître s'incliner devant des considérations de dignité ou de mérites passés, il est fort probable que son respect des personnes et sa charité aideront autant au bien général de l'Eglise que les réformes qu'il apporte actuellement à l'administration centrale.

Ainsi, par exemple, dans le cas de la démission du Cardinal Ottaviani, que plusieurs semblent avoir accueillie avec soulagement, il faut se réjouir que cela se soit fait dans un véritable esprit de service, où la continuité, entre une époque qui se termine et une nouvelle qui s'inaugure, reste assurée.

J.-P. A.



Mon pays . . . c'est l'hiver!

Ce refrain de Vigneault vient spontanément aux lèvres en ce temps de grande froidure. C'est alors qu'on apprécie bottes, mitaines, fourrure, chauffage central, gaz naturel, électricité et, encore davantage, ces ouvriers et techniciens inconnus qui nous assurent tant de protection contre nos hivers canadiens.

(Photo Tribune)

Le drame de la Grèce

— Où va la Grèce? C'est la question que l'on se pose après les récents événements qui ont vu le roi Constantin se réfugier à l'étranger après avoir vainement tenté de rétablir son autorité sur les "colonels" qui s'étaient emparés du pouvoir au mois d'avril dernier.

Ce n'est pas la fin d'une monarchie européenne qui constitue le fond de l'affaire. Même si le roi retrouvait son trône, rien ne serait réglé.

Le problème politique

Le premier est politique: depuis des années, les rivalités des partis déchirent la Grèce. A un gouvernement de droite, peu soucieux des intérêts populaires, avait succédé après des élections un gouvernement rassemblant les formations de gauche. Son chef, M. Papandréou, apôtre de la démocratie, ne pouvait cependant réussir à éviter le chaos. Entré en conflit avec le roi, il était mis dans l'obligation de démissionner. Pour éviter une nouvelle consultation populaire qui aurait confirmé le succès de la gauche, de jeunes officiers faisaient un coup d'Etat. Ce putsch réussi était l'aboutissement de la lente dégradation de la vie politique grecque.

Le roi Constantin s'était alors incliné. Les colonels lui permettaient de conserver son trône. Mais peu à peu le souverain s'est aperçu que les officiers au pouvoir, issus de classes pauvres, des fils de paysans pour la plupart, méprisaient la Cour et voulaient instaurer un régime teinté de national-socialisme dans lequel lui, le roi, n'aurait plus à jouer aucun rôle.

Croyant rallier à sa personne les cadres traditionnels de l'armée, préjugeant de sa popularité, Constantin a tenté de prendre sa revanche sur la "junte" qui faisait régner la dictature dans tout le pays. Comme on le sait, il a échoué. L'armée l'a abandonné — ne symbolise-t-il pas le conservatisme le plus étroit? — le peuple est resté indifférent — n'est-il pas le meilleur défenseur des privilèges?

C'est ce dernier point qui est le plus important: l'apathie des masses. Le départ de M. Papandréou, le putsch des colonels, le "contre-coup d'Etat" du roi n'ont pas troublé les Grecs.

C'est bien la preuve que ceux-ci n'ont pas encore trouvé le régime qui pourrait mériter que l'on se batte pour lui.

Le problème économique

Le deuxième aspect du problème est économique. Si tant de changements politiques ont pu se produire en Grèce en quelques mois, sans provoquer de guerre civile, c'est en raison du terrible sous-développement dont souffre cette nation au glorieux passé. Sans aide étrangère — européenne et américaine — la Grèce ne pourrait pas vivre.

Une telle situation démontre que l'aide aux nations sous-développés est nettement insuffisante si elle n'est pas soutenue par un régime décidé à l'utiliser pour faire accomplir des progrès constants à l'économie nationale.

Où va la Grèce? Tout dépend d'elle-même. Si des hommes réussissent à réveiller l'enthousiasme populaire pour rendre à leur pays la place qu'il mérite, l'avenir sera assuré. Sinon, quelle que soit la forme du gouvernement, que la monarchie se maintienne ou non, la décadence sera inéluctable. Ce ne sera pas seulement un drame pour les Hellènes mais encore pour tout l'Occident, Europe, Afrique et Amérique, qui subiraient fatalement les conséquences de la chute de cette grande nation.

La nuit, les tailleurs de pierre hantent le parlement canadien

OTTAWA — Après le retour du calme dans les édifices du parlement canadien, chaque soir, le sculpteur Eleanor Milne et son équipe de détailleurs de pierre prennent la relève des députés.

Dans l'édifice central, de minuit à 7 heures du matin, chaque soir de la semaine, tout ce monde taille une pièce de pierre à chaux de 120 pieds de long sur 4½ pieds de large, qui fait face au balcon du hall du deuxième étage.

Le travail, image sculptée du développement du Canada, se poursuit depuis deux ans et ne sera parachevé que dans un an.

C'est la première grande entreprise de Mlle Milne depuis sa nomination au poste de sculpteur-architecte des édifices du parlement, il y a cinq ans.

Le travail de Mlle Milne comprend de la recherche, de la conception et la production de modèles de glaise, grandeur nature, de l'oeuvre conçue. Ces modèles sont ensuite recopiés par des tailleurs de pierre, sous la gouverne de Mlle Milne.

A cause de la chaleur de l'édifice, surtout durant l'hiver, le travail devient harassant vers 4 heures du matin, et les vêtements de travail se couvrent de poussière de pierre.

"C'est très dur pour les yeux. Parfois je travaille les yeux fermés. Cela semble idiot, mais c'est possible".

Une consolation

Le sculpteur, née dans les Maritimes, se console l'été en passant ses après-midi à faire l'entretien de jardin et à peindre.

Née à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, elle s'est intéressée à la sculpture "plutôt par accident", alors qu'elle étudiait pour devenir graveur.

Après huit ans de cours, elle travailla à la pige: bustes, sculpture de métal, panneaux de bois, fenêtres de verre dépoli, peinture à l'huile et eaux-fortes.

Depuis son entrée en fonction, il y a cinq ans, au service du parlement, elle a dirigé la redécoration du plafond de la Chambre des communes et divers travaux de restauration, en même temps qu'elle concevait la sculpture géante du deuxième étage.

Le pape dit sa douleur devant les souffrances des enfants du Vietnam

CITE DU VATICAN — "Je suis venu vous demander le don de vos larmes, de vos souffrances, de vos prières, pour les offrir au Seigneur afin qu'il donne la paix aux hommes", a dit le pape à l'occasion de la première "Journée mondiale de la paix" en s'adressant aux enfants de l'hôpital du "Bambin Gesù".

Une trentaine de petits malades, pour la plupart installés dans leurs lits, avec les médecins et les religieuses de l'établissement formaient l'assistance pour laquelle Paul VI a offert le sacrifice divin, dans la chapelle de l'hôpital.

"Il y a d'autres enfants qui sont plus malheureux que vous, a poursuivi le Saint-Père, les enfants victimes de la guerre dans toutes les parties du monde et surtout au Vietnam, qui nous tient particulièrement à coeur. Nous vous demandons de prier Dieu avec nous pour que cessent les causes de tant de souffrances, les combats et les autres formes de violence et que les hommes redeviennent des frères entre eux."

Rappelant que le cardinal Francis Spellman, archevêque de New York, a été l'un des bienfaiteurs de cet institut, où un pavillon porte son nom, le pape a dit: "Nous pensons à lui avec gratitude, car il était une âme grande et bonne". Relevant d'autre part que le pape ne peut pas faire face, comme il voudrait, aux besoins de tant d'oeuvres charitables Paul VI a dit: "Le pape aussi est pauvre et il doit compter avec les moyens dont il dispose".

A la fin de la messe, le Saint-Père a récité avec l'assistance la prière spéciale qu'il a composée pour la Journée mondiale de la paix. Puis il a visité les différents pavillons où il a distribué des friandises aux enfants, dont plusieurs lui ont offert des fleurs.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443)**.

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415)**.

ABONNEMENT ANNUEL

Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Amérique du Sud: $5.50
Autres pays: $6.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Invitation à ceux qui sont nés le 29 février

Pour la seconde fois dans son histoire, notre hebdomadaire sera publié le bissexte, soit le 29 février d'une année bissextile.

La première fois, ce fut le 29 février 1928; il y a quarante ans alors que le journal était publié le mercredi. Cette année ce sera le jeudi 29 février que se reproduira ce phénomène.

Il serait intéressant de savoir combien de nos lecteurs sont nés en ce jour. C'est pourquoi nous demandons aux intéressés ou à leurs amis de bien vouloir remplir la formule ci-dessous et de nous la faire parvenir au plus tôt afin de nous permettre de leur adresser nos souhaits dans La Liberté et Le Patriote le jour même de leur anniversaire de naissance.

Nom: ....

Adresse ....

Année .... (si désirée)

Le bilinguisme à l'école maternelle

Mme Alice Delaunay, inspectrice générale des écoles maternelles d'Aquitaine (dans le sud-ouest de la France), a introduit il y a deux ans dans une école de Bordeaux un programme bilingue français-allemand destiné à des élèves de cinq et de six ans. Cette initiative rencontra un tel succès que des cycles de cours semblables furent organisés à Bordeaux et à Pau et y furent suivis par plusieurs centaines d'enfants.

Les élèves apprennent l'allemand avec la même facilité que leur langue maternelle, de sorte qu'on ne peut parler de l'apprentissage d'une langue étrangère comme c'est le cas dans le cycle supérieur. Le programme est le même que dans les autres écoles; chaque jour, l'institutrice française est remplacée pendant une heure et demie par une institutrice allemande qui ne parle que sa langue maternelle.

M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Education, a pu constater lors d'une récente visite à l'une de ces écoles que les connaissances de ces enfants ne pouvaient en aucun cas être comparées à celles des écoliers qui apprennent une langue étrangère par la méthode traditionnelle. Le ministre, qui parle lui-même couramment l'allemand, s'était entretenu avec les élèves et avait constaté que ceux-ci ne parlent pas seulement indifféremment le français ou l'allemand, mais pensent aussi dans les deux langues.

Mme Delaunay ne pense pas limiter là ses expériences; elle envisage de créer dans une école maternelle à Bordeaux une classe bilingue anglais-français.

Le gouvernement fédéral devra rembourser des millions de dollars

OTTAWA — Le Régime de retraite du Canada encaisserait présentement des millions de dollars de plus que n'autoriserait la loi, et les victimes de cette erreur seraient les hommes d'affaires. Mais il semble qu'on aurait trouvé un moyen de les rembourser.

Ce surplus de contributions aurait commencé dès la mise en vigueur du régime, le 1er janvier 1966. Le ministre du Revenu lui-même, M. Benson, a évalué cette sur-contribution à environ $7,300,000 et $12,000,000 annuellement.

Durant les années 1966 et 1967, le ministre a refusé de répondre à plus d'une douzaine de questions qui lui furent posées aux Communes sur le sujet. Toutefois, on a répondu à des centaines de lettres de personnes, se plaignant et réclamant des explications, qu'on préférait pour le moment que la loi sur le régime de retraite fonctionne à plein avant de considérer les correctifs et les amendements qu'on pourrait y apporter.

M. Richard A. Bell, député conservateur de Carleton, avait déclaré aux Communes que si une compagnie privée avait converti des sommes du régime de retraite à son propre usage de cette façon, elle aurait été traînée devant les tribunaux. "Le gouvernement, avait-il dit, ne devrait pas se cacher derrière son immunité parlementaire pour s'approprier des fonds auxquels il n'a aucun droit moral".

On avait dit à l'opposition, dès le 7 juillet 1966, que le gouvernement n'avait pas trouvé de moyen pour rembourser les sommes trop perçues du régime de retraite. D'autre part, un haut fonctionnaire du ministère du Revenu aurait déclaré qu'une solution au problème avait été trouvée dès les premier mois de la mise en vigueur du régime.

Les trop perçus peuvent être remboursés seulement si la loi sur le régime de retraite est amendée par le Parlement. Mais cette procédure doit d'abord être approuvée par au moins les deux tiers des provinces représentant au moins les deux tiers de la population.

M. Benson a demandé l'opinion du Québec sur ce point, car les régimes de retraite du Québec et du Canada doivent être conformes pour que les bénéfices soient transportables.

Le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, a déclaré à un journaliste durant la réunion des ministres des Finances du pays, en novembre dernier, qu'il ne savait rien d'une lettre de M. Benson sur le sujet et qu'il n'avait pas d'opinion quant aux remboursements réclamés.

Les sommes versées en surplus proviennent des entreprises employant des travailleurs saisonniers ou celles qui ont un roulement de main-d'oeuvre très élevé, telles les firmes de construction, de commerce au détail, ou les établissements de vacances et les restaurants.

Le régime a établi la contribution de chaque employé à un maximum de $72 par année et à une somme équivalente versée en son nom par l'employeur. Un employé qui change souvent d'emploi, ou qui a deux emplois en même temps, peut être appelé à contribuer plus que $72 dans l'année, mais le gouvernement lui rembourse la différence. L'employeur, lui, qui a versé un semblable montant pour un employé qui n'est plus à son emploi, ne peut réclamer de remboursement.

Le Vent tourne à Vancouver

Le quotidien "The Province" de Vancouver vient d'écrire un éditorial qui devrait fort encourager nos compatriotes de langue française de Colombie-Britannique.

La proposition de la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique d'instaurer l'enseignement en langue française dans la région de Coquitlam mérite une réponse sympathique des dirigeants scolaires et du public. Le plan suggéré par la Fédération est simple: des classes en langue française débutant au niveau primaire et progressant d'année en année. Il y a maintenant suffisamment d'enfants francophones dans le secteur de Maillardville pour former au moins deux classes.

L'aspect important de cette proposition est qu'elle vise l'implantation du bilinguisme, plutôt qu'une continuation de l'unilinguisme qui sépare actuellement les deux principales cultures du Canada. Ces classes seraient ouvertes aux enfants des familles de langue anglaise et après trois années, d'un "bain de français", l'enseignement pourrait se faire dans les deux langues.

Ce système ne serait pas plus coûteux que celui qui existe actuellement. Aucun nouveau local n'est exigé. Les professeurs anglophones seraient remplacés par des instituteurs bilingues ou francophones.

Amendements proposés à la loi sur l'avortement

Le 21 décembre, à la Chambre des Communes, M. Pierre Elliott Trudeau, ministre de la justice du Canada, présentait en première lecture un imposant projet de loi proposant certains amendements au Code criminel et à d'autres lois pénales canadiennes.

Nous présentons ici les articles relatifs à l'avortement et au meurtre d'un enfant à la naissance, extraits du document remis aux députés.

Meurtre d'un enfant à la naissance

Projet gouvernemental:

L'article 209 de la loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

"209 (1) Est coupable d'un acte criminel et passible de l'emprisonnement à perpétuité, toute personne qui, **au cours de la mise au monde,** cause la mort d'un enfant qui n'est pas devenu un être humain, de telle manière que, si l'enfant était un être humain, cette personne serait coupable de meurtre.

(2) Le présent article ne s'applique pas à une personne qui, par des moyens que, de bonne foi, elle estime nécessaires pour sauver la vie de la mère d'un enfant, cause la mort de l'enfant."

Explication:

L'article 209 se lit actuellement comme suit:

"209 (1) Est coupable d'un acte criminel et passible de l'emprisonnement à perpétuité, toute personne qui cause la mort d'un enfant qui n'est pas devenu un être humain, de telle manière que, si l'enfant était un être humain, cette personne serait coupable de meurtre.

(2) Le présent article ne s'applique pas à une personne qui, par des moyens que, de bonne foi, elle estime nécessaires pour sauver la vie de la mère d'un enfant non encore devenu un être humain, cause la mort de l'enfant."

La modification proposée aurait le mérite de préciser que l'article 209 ne s'applique que lors du décès d'un enfant qui survient au moment de la mise au monde de cet enfant.

Avortement

Projet gouvernemental:

L'article 237 de la loi est modifié par l'adjonction des paragraphes suivants:

"(4) Les paragraphes (1) et (2) ne s'appliquent pas

a) à un médecin qualifié, autre qu'un membre d'un comité de l'avortement thérapeutique de quelque hôpital, qui emploie de bonne foi, dans un hôpital accrédité, quelque moyen pour réaliser son intention de procurer l'avortement d'une personne du sexe féminin, ou

b) à une personne du sexe féminin qui, étant enceinte, permet à un médecin qualifié d'employer, dans un hôpital accrédité, quelque moyen mentionné à l'alinéa a) aux fins de réaliser son intention d'obtenir son propre avortement, si avant que ces moyens ne soient employés, le comité de l'avortement thérapeutique pour cet hôpital accrédité, par au moins la majorité de ses membres constituant un quorum à une réunion du comité au cours de laquelle le cas de cette personne du sexe féminin a été examiné,

c) a, par un certificat écrit, déclaré que, à son avis, la continuation de la grossesse de cette personne du sexe féminin mettrait en danger ou serait susceptible de mettre en danger sa vie ou sa santé, et

d) a fait remettre une copie de ce certificat au médecin qualifié.

(5) le ministre de la Santé d'une province peut, par ordonnance,

a) requérir un comité de l'avortement thérapeutique de quelque hôpital, dans cette province, ou un membre de ce comité, de lui fournir une copie d'un certificat mentionné à l'alinéa c) du paragraphe (4) émis par ce comité accompagnée des autres renseignements, relatifs aux circonstances entourant l'émission de ce certificat, qu'il peut requérir, ou

b) requérir un médecin qui, dans cette province, a procuré l'avortement d'une personne de sexe féminin nommée dans un certificat mentionné à l'alinéa c) du paragraphe (4), de lui fournir une copie de ce certificat, accompagnée des autres renseignements, relatifs à l'obtention de l'avortement, qu'il peut requérir.

(6) Aux fins des paragraphes (4) et (5) et du présent paragraphe,

(Suite à la troisième page)

L'auxiliaire d'Ottawa devient évêque de Joliette

La Délégation Apostolique annonce que Sa Sainteté le Pape Paul VI a nommé Monseigneur René Audet évêque du diocèse de Joliette.

Monseigneur Audet était jusqu'à présent Auxiliaire de l'Archevêque d'Ottawa. Il est né à Montréal le 18 janvier 1920, a été ordonné prêtre le 30 mai 1948 et sacré évêque le 31 juillet 1963.

Le Pape Paul VI a accepté, pour motifs d'âge et de santé, la démission de Son Exc. Mgr Joseph-Arthur Papineau du Siège épiscopal de Joliette; il a également accueilli la demande de Monseigneur Edouard Jetté qui, pour des raisons de santé, désirait être libéré de la charge d'Administrateur Apostolique du même diocèse.

La population catholique du diocèse de Joliette est d'environ 110,000; divisée en 55 paroisses, elle est animée par 250 prêtres et environ 1,000 religieux et religieuses.

Les difficultés du fédéralisme en Suisse

On se plaît à citer la Suisse comme l'exemple d'un pays où les institutions politiques fonctionnent admirablement en dehors du "personnalisme" et où surtout le fédéralisme connaît tout son épanouissement et toute sa fécondité. André Siegfried a même pu donner, il y a une vingtaine d'années, à son livre sur la Suisse le sous-titre "Démocrate-témoin". Et pourtant la Suisse connaît elle aussi parfois des difficultés fédératives analogues aux nôtres.

Centralisation

Rappelons que la Suisse est divisée en vingt-deux cantons et que selon les mots même de l'article 3 de la constitution, "Les cantons sont souverains en tant que leur souveraineté n'est pas limitée par la constitution fédérale". Il semble que cette souveraineté devienne de plus en plus théorique. Sous le titre "Le destin de Genève se joue à Berne", ce qui équivaudrait à dire au Canada "Le destin du Québec se joue à Ottawa", un collaborateur du Journal de Genève écrivait: "Au fur et à mesure des années, les prérogatives de l'Etat central s'accroissent au détriment de la souveraineté cantonale". Et il donnait des exemples qui ne manquent pas d'analogie avec nos problèmes: Le pouvoir central fixe les contingentements d'ouvriers étrangers sans tenir compte de la situation économique et de la croissance du canton; il prend une part trop grande des recettes fiscales; il pénètre dans le domaine de l'instruction publique jusqu'ici réservé aux cantons et il a créé en particulier un régime d'aide aux universités "dont l'ampleur va aller croissant . . . ; il fixe le réseau des routes nationales à charge pour les cantons de les exécuter avec des subventions fédérales. "Et ces exemples pourraient être multipliés", ajoute l'auteur pour conclure que le destin du canton se joue à Berne.

La langue

En Suisse, comme ailleurs, la langue pose des problèmes dans l'administration centrale. L'article 116 de la constitution dit que "L'allemand, le français, l'italien et le romanche sont les langues nationales de la Suisse" et il ajoute: "Sont déclarées langues officielles de la Confédération: l'allemand, le français et l'italien". En 1960, l'allemand était parlé par 69.3% de la population, le français par 18.9%, l'italien par 9.5% et le romanche par 0.9%.

Les Suisses de langue française surtout ceux du canton de Genève se plaignent qu'on ne "respecte pas le principe de l'égalité des langues dans l'administration fédérale" et qu'à Berne l'allemand triomphe. Une discussion sur le sujet a été organisée à Berne par l'Union libérale-démocratique suisse. On y a lu un texte préparé par M. Olivier Reverdin, député libéral génevois, qui a d'abord constaté, tout en le regrettant, que "le français, autrefois langue universelle, a perdu sa position dominante". C'est un thème bien connu qu'a rappelé il y a quelque temps le livre de Gérard Tougas, publié au Cercle du livre de France, au Canada, sous le titre de "La francophonie en péril" et dans lequel l'auteur écrivait en conclusion: "L'avenir de la culture française est menacé. Le danger ne provient pas tant des ambitions . . . de quelques nations mastodontes, que des défections de l'intérieur".

En effet, les dangers que courent à travers le monde le français ne doivent pas empêcher de réclamer son égalité avec l'allemand à Berne et avec l'anglais à Ottawa. Il semble qu'en Suisse, toujours d'après "La Gazette de Lausanne", le français devienne de plus en plus une langue de traduction. Dans bien des cas, cette traduction devrait au moins jouir d'une certaine indépendance et elle devrait pouvoir s'éloigner du texte original. Il faudrait que le texte allemand et le texte français se côtoient et il faudrait qu'un nombre plus élevé de Suisses de langue française, c'est-à-dire de Romands, s'intéressent à la carrière administrative. "Il faudrait enfin, écrit le journal, que la fonction de traducteur ne constitue pas une impasse dans la hiérarchie administrative, mais qu'elle ouvrit l'accès à d'autres postes".

On constate que la Suisse a des problèmes analogues aux nôtres et que le poids de l'influence allemande dans la capitale ressemble beaucoup à celui de l'influence anglo-saxonne à Ottawa. Il est impensable pour les Suisses de langue française de songer à l'indépendance ou même à un rattachement politique avec la France et c'est pourquoi on poursuit la lutte contre la centralisation en même temps qu'on recherche une participation plus considérable à la politique centrale.

C'est le jeu du fédéralisme qui demeure un système de compromis en vertu duquel s'harmonisent les principes de participation et d'autonomie.

Jean-Charles Bonenfant

Le Centre Culturel St-Boniface lance un appel à la population

Le président du comité de publicité du Centre Culturel St-Boniface, M. Maurice Ayotte, annonce qu'il y aura une importante assemblée au Centre Culturel le mercredi 17 janvier prochain, à 8 h. 30 du soir. Il s'agit d'organiser des activités de tous genres qui aideront à promouvoir la culture française et aussi à faire connaître davantage le Centre Culturel. On cherchera aussi les moyens d'ouvrir les cadres du centre à un public plus nombreux et plus actif, non seulement dans la région urbaine de St-Boniface et de Winnipeg, mais aussi dans toute la Province du Manitoba.

Cette réunion du 17 janvier veut être un appel urgent à tous, jeunes et vieux, pour des idées, opinions, suggestions de toutes sortes. A la même occasion, le Centre dévoilera le programme d'activité qu'il prévoit pour l'année en cours.

M. Ayotte lance son appel également aux gens de la campagne qui seraient en visite en ville. Il fait appel en particulier aux jeunes, travailleurs ou étudiants. Toutes personnes de bonne volonté prêtes à faire quelque chose seront accueillies.

A compter du 17 janvier, il y aura chaque mercredi soir, de 8 h. 30 à 10 h. 30, assemblée ouverte au public, où des membres du comité de publicité seront à la disposition de tous les intéressés pour discuter avec eux des meilleurs moyens de promouvoir les buts du Centre Culturel. Il y aura aussi un programme récréatif.

Communiqué

Réactions diverses au projet de loi sur l'avortement

(Suite de la première page)

(lorsque la vie de la femme est mise en danger par le fait même qu'elle est enceinte), laquelle des deux vies doit alors avoir la priorité. Comme il s'agit là d'une question très difficile, il conclut que "la prudence devrait commander qu'on n'adopte rien de définitif avant d'avoir laissé le temps aux experts d'étudier le projet plus à fond et de formuler leurs recommandations".

Un courriériste bien connu, le Père Emile Legault, C.S.C., dans un article intitulé "Dieu aime la vie", déclare sans ambages:

"Je ne suis pas pour une libéralisation inconsidérée de la législation, en matière d'avortement, et je suis pour un surcroît de sévérité, sans hypocrisie ni faux-fuyant, à l'égard de ceux ou de celles qui dans leurs cabinets équivoques, écoutent d'une oreille trop courte les paniques, d'ailleurs compréhensibles, de femmes "en situation délicate". Autrement, pour rester logique, il faudrait légaliser les hold-up sanguinaires... puisqu'ils foisonnent. C'est vrai qu'il y a cette parole de Yahvé qui n'a pas encore vieilli: "Ecoute le sang de ton frère crier vers moi du sol..." Dieu aime sans doute l'homme plus que l'homme ne s'aime."

REMERCIEMENTS

Les familles Morris De Roo et Julien Belot désirent remercier très sincèrement tous les parents, amis et connaissances qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux prières et aux funérailles, envois d'offrandes de messes, de cartes, lors du tragique décès accidentel de M. et Mme Dennis De Roo, de Flin Flon.



M. et Mme Patrick McCarthy, de 138, rue Berry à St-Boniface, reçoivent les félicitations de M. Arthur d'Eschambault, vice-président de l'agence de voyage d'Eschambault. La lettre de Mme McCarthy fut tirée à l'occasion du Concours du Centenaire organisé à CKSB. Cette lettre, qui contenait une preuve d'achat de Clark's, commanditaire au poste CKSB en 1967, lui a mérité deux billets de voyage de Winnipeg à Paris. Le voyage se fera par avion Air France de Montréal à Paris et sera suivi d'un tour d'Europe Circolo de 21 jours, par autocar, organisé par Treasure Tours International. C'est l'agence de voyage d'Eschambault qui offre ce tour d'Europe Circolo aux heureux gagnants du voyage en Europe.

Rencontre au "100 nons"

Dimanche dernier 7 janvier, au Centre Culturel de St-Boniface, eut lieu le grand concours de la chanson française de Radio-Canada. Permettez-moi de vous expliquer ce que comprend ce concours. Chaque année, Radio-Canada organise à Montréal un concours appelé: "Concours 28 jours". Les concurrents figurent à Jeunesse-Oblige, programme que l'on peut voir chaque soir de la semaine au canal 3. St-Boniface présente quatre concurrents, qui se rendent à Montréal. L'année passée, on se rappelle nos quatre concurrents: Marcel Gosselin et Michelle Pelletier; Louis Dubé (se rendit en finale) et Yvonne Asselin. Cette année, il fallait déléguer deux chanteurs interprètes, un gars, une fille; deux chanteurs compositeurs, un gars, une fille.

La salle presque comble, le spectacle commence. Le maitre de cérémonies, Roger Auger, le président du "100 nons", souhaite la bienvenue et nous annonce que les 4 juges sont l'abbé Léo Couture, Mme Jean Hébert, Soeur Bergeron et M. Georges Paquin. La première catégorie du programme: les filles interprètes, accompagnées de l'orchestre. La première au programme fut Léa Delaquis, avec "Le temps de l'amour". La nervosité ronge les concurrents, car c'est un concours important! La deuxième dans cette même catégorie fut Evelyne Martel, qu'on a vue au "100 nons", comme débutante au mois de décembre. De sa voix douce, elle nous chante "Si c'était vrai". La suivante, Marie-Line Martel, qui chante "Faut-il mourir ou vivre", et à cette interprétation s'ajouta une voix très pétillante. Une autre, avec une voix de soprano très plaisante à l'ouïe, fut Irène Oliviero, avec "Parce que tu es noir". La première qui a semblé se débarrasser de sa nervosité fut Jacqueline Philippe car elle se lance dans des pas de danse avec sa chanson bien dans le vent "Quelqu'un a aimé". Puis, de nouveau, on entend une voix riche, dans le style d'Adamo, avec Gisèle Clément et "Dis, n'est-ce pas merveilleux?".

Jeannine Fillion, avec beaucoup de distinction, se lance dans du Aznavour: "Il faut savoir". La huitième demoiselle fut Suzanne Gobeil et "Raccompagne-moi", chanson qu'elle interpréta avec des pas de danse gracieux. Joanne Gosselin mêla sa voix céleste au rythme de "Oui devant Dieu". La dixième chanteuse, une "habituée" au "100 nons", fut saluée par les applaudissements des auditeurs: Suzanne Jeanson, avec un de ses chefs-d'oeuvre, "Le coeur qui bat". La dernière de cette catégorie, Lorraine Lambert, nous réserve une fin très délicieuse. Elle parait comme une petite poupée, et entre avec entrain dans sa chanson: "C'est une chanson". Deux minutes d'intermission suivent Lorraine, ce qui indique que les gens ne doivent pas s'éloigner de la salle.

"La deuxième catégorie", nous dit le maître de cérémonie, "comprend les gars interprètes avec orchestre". Le premier des gars est Gérard Curé, qui interprète "Feuille de gui". Le second chanteur est un de "nos" chanteurs au "100 nons". C'est nul autre que David Dandeneau, avec la chanson de Georges Dor, "La Manic". Félicitations! Le prochain est aussi un connaisseur au "100 nons". Il chante "La nuit". Paul Dégagné est le chanteur qui s'exécute toujours avec beaucoup d'entrain. Le quatrième chanteur à ce concours de Radio-Canada: Léo "Antoine" Dufault, qui interpréta "Cette chanson elle est pour toi". Le dernier dans cette catégorie fut nul autre que Marcel Gosselin avec "Les Vieux", qui était son succès au "100 nons". Elle fut charmante comme toujours.

La troisième catégorie: chanteurs compositeurs. Dans le groupe masculin, Gérald Lavoie, qu'on voit chaque semaine au piano, au "100 nons", et qui chante une de ses propres compositions, sous le thème espagnol, et qui ne porte aucun titre, croyez-le ou non. On réentend de nouveau Marcel Gosselin comme auteur avec "J'y croirai". Un de nos grands débutants, au "100 nons", en décembre, fut Michel Robidoux, qui réapparait à ce concours avec "Toi et moi". La quatrième catégorie: les auteurs chansonniers, chez les filles. Ce fut une catégorie assez facile à juger puisqu'il n'y avait qu'une participante, qui gagna automatiquement. Ce fut Jocelyne Labossière avec "Kaléidoscope".

L'auditoire patienta pendant 15 minutes pour attendre le choix des juges. L'abbé Léo Couture, au nom des quatre juges, commença par féliciter les vingt concurrents et ceux qui ont organisé ce concours; entre autres, M. Antoine Gaborieau. "Il ne faut pas oublier le travail magnifique de l'orchestre", dit-il. Il procéda aux mentions honorables: chez les filles, Joanne Gosselin et Suzanne Gobeil, et chez les gars, Gérard Curé, Léo Dufault et Michel Robidoux. Maintenant pour les quatre gagnants avec un heureux dans chaque catégorie: "Le coeur qui bat", avec Suzanne Jeanson, chez les filles interprètes; "Les Vieux", avec Marcel Gosselin, chez les gars. Pour les auteurs compositeurs: "J'ai le sang espagnol", dit l'abbé Couture, donc Gérald Lavoie emporte le prix pour les auteurs masculins et nécessairement, Jocelyne Labossière, avec "Kaléidoscope", pour les auteurs féminins.

Félicitations! Chacun part satisfait et heureux!

Les gagnants sont: Marcel Gosselin, Suzanne Jeanson, Gérald Lavoie et Jocelyne Labossière. Représentez-nous bien à Montréal et plein succès!

Réal Lévêque,
co-publicitaire

Le Quatuor Orford aux JMC

Le prochain concert des Jeunesses Musicales de Saint-Boniface aura lieu au Collège de Saint-Boniface le lundi 15 janvier à 8 h. 30. On y entendra le quatuor Orford dont le nom rappelle le célèbre camp des Jeunesses Musicales.

Il fut formé en juin 1965 par quatre jeunes musiciens canadiens, Andrew Dawes, Kenneth Perkins, Terry Helmer et Marcel Saint-Cyr.

Andrew Dawes est né en Alberta où il commença ses études musicales. En 1960, grâce à une bourse du Conseil des Arts du Canada (renouvelée en 1961) il allait étudier à Genève avec le célèbre violoniste hongrois Lorand Fenyves. Gagnant du Concours Musical National JMC en 1962, il fit des tournées JMC la saison suivante. En 1964 on lui décernait le premier prix de virtuosité du Conservatoire de Genève. Il fut également lauréat du Concours International pour cordes à Montréal et en juin dernier gagnait le premier prix du Concours National JMC pour cordes.

Kenneth Perkins est également originaire de l'Alberta et étudia aussi au Conservatoire de Genève avec Lorand Fenyves. Il a fait partie de l'Orchestre Symphonique de Montréal et fit des tournées de concert en Italie, en France et en Suisse comme premier violon de l'Orchestre des Jeunesses Musicales de Suisse.

Terry Helmer a appris le violon au Conservatoire de Toronto et a fait ses débuts à 15 ans avec l'Orchestre Symphonique de Toronto. Il est diplômé de l'Université de l'Indiana ainsi que du Conservatoire de Bruxelles où il a suivi les cours d'Arthur Grumiaux.

Marcel Saint-Cyr a commencé le violoncelle au Conservatoire de Québec avec Walter Joachim. Boursier du Conseil des Arts du Canada, il étudia un an à Paris et deux ans au Conservatoire de Karlsruhe, en Allemagne, où il obtint une license en musique. Membre de l'Orchestre de Radio-Canada de Québec, il a eu aussi l'occasion de se faire entendre plusieurs fois comme soliste. Il a été également directeur de la Chorale de l'Université Laval.

Dès son premier concert, le Quatuor Orford fut acclamé par les critiques qui louèrent les nuances de l'interprétation, la couleur et la pureté des sons. Un journal de Montréal parlait même d'un haut degré de perfection.

Depuis, le quatuor s'est produit sous les auspices des JMC dans différentes régions du Canada et donna une série de concerts organisés par Carnegie-Hall-Jeunesses Musicales Inc. (les JMC des Etats-Unis) dans plusieurs villes de la Nouvelle-Angleterre. Parmi les récentes activités du Quatuor Orford on note sa participation en juillet dernier à un concert de musique française présenté au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts durant le Festival Mondial de l'Expo 67 et, le 22 novembre dernier, un brillant début au Carnegie Hall de New York où il fut acclamé par le public aussi bien que par la critique qui lui prédit un brillant avenir.

On entendra le Quatuor Orford à Saint-Boniface sous les auspices des JMC le lundi 15 janvier à 8 h. 30 au Collège de Saint-Boniface.

Manuscrits de Chopin découverts dans une boîte à "vieux chiffons"

NEW YORK — Les manuscrits de deux valses de Chopin ont été découverts dans une boite sur laquelle était marquée "vieux chiffons" dans un château en France, rapporte le New York Times.

Un de ces deux manuscrits est celui de la Valse en sol bémol majeur, opus 70, numéro un, publié en 1855, six ans après la mort du compositeur polonais.

Aucun manuscrit de cette oeuvre n'avait été découvert jusqu'ici et cela permettra aux historiens de la musique de comparer la partition publiée avec celle écrite de la main du compositeur.

Harold Schonberg, du New York Times, précise que les manuscrits de cette valse, ainsi que de la Valse en mi bémol, opus 18, découvert en même temps, ont été authentifiés par François Lesure, de la Société musicale de France, expert de Chopin.

Les manuscrits ont été découverts au château de Thoiry, à une quarantaine de milles de Paris. Le propriétaire du château, le comte Paul de la Panouse, les a montrés au pianiste américain Byron Janis qui était son invité en octobre.

Le journal ajoute que, de l'avis de Byron Janis, la musique portée sur le manuscrit a plus de charme et de finesse que la partition imprimée.

Le chanteur W. Tisch vient de mourir

BALE — Le chanteur d'opéra Wilhelm Tisch vient de s'éteindre à Bale dans sa 69e année.

De nationalité polonaise, après avoir été l'objet de poursuites raciales, il avait trouvé une nouvelle patrie à Bale. Sa voix de basse était considérée comme l'une des plus belles du monde. Après la guerre, la maladie l'avait empêché de poursuivre sa carrière.

Amendements proposés à la loi sur l'avortement

(Suite de la deuxième page)

a) "hôpital accrédité" désigne un hôpital accrédité par le Conseil canadien d'accréditation des hôpitaux, qui est un hôpital constitué en corporation en vertu de la **Loi sur les corporations canadiennes** et dans lequel sont fournis des services de diagnostic et des traitements médicaux, chirurgicaux et d'obstétrique;

b) "conseil" désigne le conseil des gouverneurs, de la direction ou des administrateurs ou les **trustees**, la commission ou une autre personne ou un groupe de personnes ayant la charge du contrôle et de la direction d'un hôpital accrédité;

c) "le ministre de la Santé" désigne

i) dans les provinces d'Ontario, de Québec, de Nouveau-Brunswick, de Manitoba, d'Alberta et de Terre-Neuve, le ministre de la Santé,

ii) dans la province de Colombie-Britannique, le ministre des Services de santé et de l'assurance-hospitalisation,

iii) dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, le ministre de la Santé et du Bien-être social,

iv) dans les provinces de Nouvelle-Ecosse et de Saskatchewan, le ministre de la Santé publique, et

v) dans le Territoire du Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social;

d) "médecin qualifié" désigne une personne qui a le droit d'exercer la médecine en vertu des lois de la province dans laquelle est situé l'hôpital mentionné au paragraphe (4); et

e) "comité de l'avortement thérapeutique", pour tout hôpital, désigne un comité formé d'au moins trois membres qui sont tous des médecins qualifiés, nommés par le conseil de cet hôpital pour examiner et décider les questions relatives aux arrêts de grossesse dans cet hôpital.

(7) En déterminant, aux fins du paragraphe (4) quels sont les membres d'un comité de l'avortement thérapeutique qui constituent le quorum à une réunion de ce comité, les dispositions du paragraphe (2) de l'article 21 de la **Loi d'interprétation** s'appliquent comme si ce comité était établi par un édit tel que le définit cette loi.

(8) Rien au paragraphe (4) ne doit s'interpréter de manière à faire disparaître la nécessité d'obtenir une autorisation ou un consentement qui est ou peut être requis, autrement qu'en vertu de la présente loi, avant l'emploi de moyens en vue de réaliser une intention de procurer l'avortement d'une personne du sexe féminin."

Explication:

L'article 237 se lit actuellement comme suit:

"237 (1) Est coupable d'un acte criminel et passible de l'emprisonnement à perpétuité, quiconque, avec l'intention de procurer l'avortement d'une personne du sexe féminin, qu'elle soit enceinte ou non, emploie quelque moyen pour réaliser son intention.

(2) Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de deux ans, toute personne du sexe féminin qui, étant enceinte, avec l'intention d'obtenir son propre avortement, emploie, ou permet que soit employé quelque moyen pour réaliser son intention.

(3) Au présent article, l'expression "moyen" comprend

a) l'administration d'une drogue ou autre substance délétère,

b) l'emploi d'un instrument, et

c) toute manipulation."

La modification proposée aurait pour effet de limiter la portée des infractions créées par les paragraphes (1) et (2) de telle sorte qu'un médecin qualifié qui pratique l'avortement d'une personne et qu'une personne qui permet à un médecin qualifié de procéder à son avortement ne seraient pas, dans les circonstances visées par la modification, coupables précisément de ces infractions si le comité d'avortement thérapeutique de l'hôpital où l'avortement a été pratiqué a certifié par écrit, avant que l'avortement n'ait été effectué, que la continuation de la grossesse de la personne mettrait ou risquerait de mettre en danger sa vie ou sa santé.

Relations israélo-arabes calquées sur celles des pays de la CEE

JERUSALEM — Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Abba Eban, a proposé récemment que les relations entre Israël et les Etats arabes soient basées sur les principes de la Communauté économique européenne: souveraineté des pays et étroite collaboration régionale.

Dans un discours radiodiffusé adressé aux Arabes à l'occasion du Nouvel An et de la fête musulmane d'"Id El Fitr", M. Eban a indiqué que, dans des négociations de paix, Israël ferait des propositions compatibles avec les intérêts et la dignité de tous les intéressés.

Parlant en arabe, M. Eban a déclaré: "La politique adoptée par vos leaders au cours des 20 dernières années a fait faillite. Ceux qui ont souffert de cette politique n'ont pas été les leaders mais le petit peuple, notamment les Arabes de Palestine. Le temps est venu pour ceux qui ont pâti de la politique de guerre et de belligérance d'affirmer leur volonté et d'exiger qu'une ère nouvelle s'ouvre dans les relations entre les peuples du Moyen-Orient".

De son côté, le général Haïm Bar Ley, qui a succédé le 31 décembre au général Rabin à la tête de l'état-major de l'armée israélienne, a laissé entendre, dans une interview à la radio israélienne, que l'aide soviétique aux pays arabes pourrait entraîner ces derniers à déclencher une autre guerre contre Israël. Le général a souligné d'autre part que la position stratégique d'Israël est "bien meilleure" qu'elle ne l'était avant le conflit de juin et que l'embargo français sur les livraisons de "Mirge" ne pose pas de difficultés insurmontables.

Déblocage du canal de Suez

Les opérations de dégagement des 15 navires étrangers immobilisés dans le canal de Suez depuis le 5 juin dernier commenceront dès que les rapports techniques seront terminés, a annoncé le quotidien cairote "Goumhouria". Le journal ajoute que cette précision avait été fournie par M. Salah Gohar, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, aux ambassadeurs des pays dont les navires sont bloqués dans le canal.

Cette question, qui semblait sur le point d'être résolue grâce aux efforts de M. Gunnar Jarring, envoyé spécial d'U Thant, s'est compliquée ces jours derniers par le refus des Egyptiens de demander l'autorisation d'Israël pour commencer les travaux de dégagement.

Réunions régulières de la Commission scolaire de Saint-Boniface

Les citoyens résidents de St-Boniface qui désireraient assister aux réunions de la Commission scolaire voudront bien se rappeler que les réunions régulières se tiennent le premier lundi qui suit le 15 de chaque mois; si le 15 tombe un lundi, la réunion a lieu ce jour-là. Les réunions se tiennent à 7 h. 30 du soir, dans les bureaux de la Commission scolaire, 224, boulevard Provencher, St-Boniface.



(Cliché Free Press)

En Russie les ours jouent au hockey

LENINGRAD — Avec leur passion traditionnelle pour les cirques et la vogue croissante du patinage et du hockey, les Russes devaient bien inventer un cirque sur patins.

Le spectacle comprend même un couple d'ours qui s'adonnent à un rude jeu de hockey, montés sur des patins à double lame.

De son nom officiel "Tsirk na Ledu" (Cirque sur glace), le spectacle se présente comme la "première revue de cirque sur glace au monde".

On y retrouve quelque chose du spectacle sur glace d'Amérique du Nord, particulièrement dans une série de numéros costumés où s'exhibent un groupe de jeunes gens souriants. Les jeunes filles apparaissent quelques fois en costumes plutôt légers pour l'Union soviétique.

Il s'agit pourtant, essentiellement, d'un cirque. Les bouffons se baladent en de grotesques parodies du patinage artistique. Un jongleur ajoute au brillant de son art en évoluant sur patins autour de la piste.

On y voit toute une bande de jeunes acrobates et gymnastes soviétiques, un par un ou en groupe, sautant et cabriolant sur la glace ou des hauts trapèzes, ou encore sur des tremplins, toujours en patins.

Ce qui donne au spectacle l'atmosphère du cirque, c'est surtout le fait que la représentation a lieu dans le local habituel des cirques soviétiques.

Ces salles sont petites, circulaires et intimes et ne ressemblent guère au Maple Leaf Gardens, au Forum ou à toute autre scène habituelle des cirques et revues sur glace au Canada.

Les numéros se donnent sur une surface glacée limitée, reliée à une entrée en scène masquée d'un rideau. Nul, même dans les dernières rangées en haut, n'est loin de l'action. De plus, les bouffons ont le don de faire participer les spectateurs à leurs numéros.

Si l'auditoire de la salle de cirque de 2,000 sièges de Leningrad applaudit avec enthousiasme à tout le spectacle, ce sont surtout les ours d'Alexandre Mayorov qui ont obtenu le grand succès.

Les grands plantigrades ont présenté une série de danses et de manèges d'un bizarre consommé, leur grosses pattes cachant presque les petits patins.

C'est au hockey que les bêtes touchèrent le comble de l'absurdité. Brandissant lourdement leurs gourets, les ours plaçaient tour à tour la rondelle à un point précis de la petite scène pour ensuite la frapper à toute force en direction du filet. De temps en temps, deux ours quittaient le jeu pour engager une "bataille" bien minutée qui paraissait aussi truquée que la plupart des accrochages de la ligue Nationale de hockey.

Un animal d'apparence particulièrement stupide, tenant lieu de gardien de but, provoquait à tout coup les rires de la foule par sa complète inutilité devant le filet.

Il suppléait, en quantité, l'agilité et la rapidité du réflexe dont il manqauit, ce qui pourrait inspirer certaines équipes de la LNH. Avec une paire de protecteurs, l'ours couvrirait totalement le filet par sa seule présence.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Assemblée

La seule assemblée générale de janvier aura lieu le 15. Les frères sont priés d'apporter les demandes d'admission des nouveaux membres à cette occasion car ce sera leur dernière chance pour faire entrer des nouveaux frères pour l'initiation du 15 février!

Çà et là

Le "ski-doo party" aura lieu à Lorette le samedi 20 janvier. Les frères trouveront les détails dans la dernière lettre du Grand Chevalier.

A quand le grand concours de cribbage? Il parait que le champion de l'an dernier est prêt à défendre son titre!

Ligue des 5 quilles

Félicitations à l'équipe R. Fontaine qui est sortie victorieuse dans la deuxième série! La position actuelle des équipes est la suivante:

Equipe	Points
R. Fontaine	17
T. Girard	15½
D. Nolin	14
Arm. Jeanson	10½
A. Girard	9
H. Sala	8
Art. Jeanson	7
G. Manaigre	4

RIGOLETTO

Réception en l'honneur du Député de St-Boniface

Les Jeunes Libéraux Fédéraux de St-Boniface ont donné une réception "Vins et Fromages", le jeudi soir 28 décembre, en l'honneur de l'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants. Celle-ci eut lieu à la résidence de M. James Wyndels, président des Jeunes Libéraux de St-Boniface. Environ 65 personnes y assistaient.

Au poste CBWFT

JEUDI 11 JANVIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Dossiers de l'agence O
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "La Symphonie inachevée". Biographie romancée de Schubert.

VENDREDI 12 JANVIER

1.15—Télévision scolaire: "Les misérables"
3.15—La Sourie verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier Choix: (C) "La Maja Nue". Biographie romancée de Henry Koster.
10.15—Canada Express (C)
10.45—Auto-publicité
11.00—Cinéma: (C) "Nuits Andalouses". Comédie musicale et folklorique de Maurice Cloche.

SAMEDI 13 JANVIER

2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Les Marionnettes (C)
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Picnic (C)
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Le Péché d'une mère"

DIMANCHE 14 JANVIER

2.15—Cours universitaires
4.30—A la recherche d'un dialogue
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
6.53—Images de France
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Vivre en ce pays (C)
10.30—L'Envers des hommes
11.00—D'Hier à Demain

LUNDI 15 JANVIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Chansons de Paris
6.58—Jeunesse oblige
7.16—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: (C) "Christelle et l'Empereur". Comédie musicale réalisée par J. Gottlieb.

MARDI 16 JANVIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Aujourd'hui
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un
10.30—Histoire d'une ville: (C) diverses villes canadiennes
11.00—Ciné-club: "La pointe courte". Film d'avant-garde, réalisé par Agnès Varda.

MERCREDI 17 JANVIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Robin-fusée (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.56—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: "Le Caid". Aventures policières. Film réalisé par Bernard Borderie.
10.00—Caméra '68
10.30—Les Cailloux (C)
11.00—Sauve qui peut (C)

HORAIRE DE PATINAGE PUBLIC

du 11 au 17 janvier

Date	Bertrand	Maginot
Jeudi 11 janvier	4 h. à 5 h. 30	4 h. à 5 h. 30
Vendredi 12 janvier	4 h. à 5 h. 30	4 h. à 5 h. 30
Samedi 13 janvier	2 h. à 4 h. (2 h. à 3 h. — 10 ans et au-dessous). 7 h. à 9 h. (8 h. à 9 h. — adultes seulement)	2 h. à 4 h.
Dimanche 14 janvier	7 h. 30 à 9 h. 30	1 h. à 2 h. 30 3 h. 30 à 5 h.
Lundi 15 janvier		4 h. à 5 h. 30
Mardi 16 janvier	4 h. à 5 h. 30	4 h. à 5 h. 30
Mercredi 17 janvier	6 h. à 8 h.	7 h. à 8 h. 30

L'arène Maginot est ouverte tous les mercredi après-midis à partir de 1 h. 30 à 3 h. 30 pour les dames et enfants d'âge préscolaire.

Il n'est pas nécessaire de faire d'arrangements spéciaux, car le prix d'admission régulier est en vigueur et les laisser-passer ordinaires permettent de jouir des heures de délassement

Ce programme a remporté un tel succès à l'arène Maginot qu'on se propose d'en inaugurer un semblable à l'arène Bertrand dès le 10 janvier aux mêmes conditions.

Chronique de CBWFT

Les Marionnettes de l'Expo

Je pense qu'Alain devrait publier un journal. Il a tant de bonnes nouvelles à livrer aux jeunes sur les émissions qu'ils peuvent voir à la télévision! La dernière nouvelle, elle est toute fraiche, inédite: Alain annonce, pour le 13 janvier, une toute nouvelle émission pour les jeunes. Il lui a aussi trouvé un titre, un nom: **Les Marionnettes.** D'ailleurs, Alain me l'a confié, c'est une émission qui amusera tout le monde: papa, maman, frères et soeurs!

Voici comment on lui a raconté **les Marionnettes** et ce qu'il m'en a dit: "La série d'émissions a été réalisée à l'Expo lors du festival des marionnettes. Les marionnettes les plus célèbres du monde entier s'y sont rencontrées. De Tchécoslovaquie: le petit garçon Hurvinek et son papa Spejbl. D'Allemagne: le fameux clown Gustave. Et des marionnettes de France.

"Que ce soit Hurvinek, Spejbl, Gustave ou n'importe quel troubadour, clown, chanteur yéyé, musicien de jaz, vedette de music-hall qui les entourent, ce sera merveilleux de les voir."

Ne manquez donc pas une seule des émissions de la série **les Marionnettes,** à compter du samedi 12 janvier, à midi trente.

Et qui sait? c'est peut-être Alain lui-même qui signera son prochain message!

Mgr F.-A. Savard au "Sel"

Pour l'émission **le Sel de la semaine** du lundi 15 janvier, l'invité du réalisateur de la série, Pierre Castonguay, sera Mgr Félix-Antoine Savard.

Homme de lettres et aussi homme d'action, il vit maintenant — il est âgé de 71 ans — fort paisiblement dans le petit village de Saint-Joseph-de-la-Rive, comté de Charlevoix.

Lors des soixante minutes qu'il passera en compagnie de Fernand Séguin, Mgr Savard nous parlera de sa vie et aussi de son oeuvre qui a été une longue suite d'expériences. Ainsi, son séjour parmi les bûcherons lui a permis d'écrire son premier ouvrage, qui demeure l'un des ouvrages les plus caractéristiques de la littérature canadienne-française: **Menaud, maître draveur.**

Auteur également d'ouvrages comme **l'Abatis, la Minuit, le Barachois** et d'une pièce de théâtre **la Dalle des morts,** Mgr Savard a également d'autres cordes à son arc puisqu'il fut, entre autres, doyen de la faculté des lettres de l'Université Laval.

L'illustre écrivain est aussi le fondateur des archives de folklore à l'Université Laval et, au cours de l'émission, il nous donnera ses vues sur ce folklore, sur l'artisanat, sur la langue et sur le nationalisme québécois.

Moi, l'autre et Aznavour

Toujours fidèles au rendez-vous, Denise et Dodo nous reviendront le mardi 16 janvier, à 9 h. 30, au canal 3, cette fois en compagnie de Charles Aznavour.

De plus en plus vivantes, enthousiastes, chimériques et extravagantes, elles se disputeront encore la priorité, ne sachant toujours pas qui est l'autre et qui est moi. Les deux vedettes de **Moi et l'autre** vivront une nouvelle aventure, riche en péripéties et en rebondissements, qu'elles-mêmes et les téléspectateurs ne sont pas près d'oublier.

En effet, si nous devinons facilement que le fait d'aller chez le dentiste n'est pas une mince affaire pour Denise et Dodo, imaginons ce que ce sera pour elles que d'y rencontrer une grande vedette internationale de la chanson.

Rencontrer Charles Aznavour chez le dentiste apparaîtra sans doute à nos deux inséparables comme un coup de chance extraordinaire qu'il ne faut pas laisser passer et qui doit être exploité à fond.

Que vont-elles imaginer? Quels pièges tendront-elles au chanteur? Et quel sera le comportement d'Aznavour pris entre "moi et l'autre"?

Autant de questions auxquelles répondra la prochaine émission de **Moi et l'autre,** réalisée par Jean Bissonnette d'après un sketch de Gilles Richer, le mardi 16 janvier, à 9 h. 30.

Cours scolaires

A l'intention des écoliers et de tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement, le canal 3 présentera cette année une série de cours scolaires télévisés.

A compter de 1 h. 15, le vendredi 12 janvier, nous vous présenterons la première partie du film **les Misérables** de Victor Hugo. A cause de la longueur exceptionnelle de ce film, la seconde partie sera à l'affiche le vendredi 19 janvier, à 1 h. 15. Ne manquez pas de voir cette première partie du long métrage à l'antenne de CBWFT le vendredi 12 janvier, à 1 h. 15.



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Rôle d'Evaluation des propriétés foncières et personnelles de la Cité de St-Boniface, pour l'année 1968 est complété et pourra être examiné à mon bureau. Ceux qui désirent porter plainte contre leur évaluation devront adresser leur plainte à mon bureau pas plus tard que le 27 janvier A.D. 1968.

La Commission Métropolitaine de Révision tiendra la Cour de Révision le mardi 6 février A.D. 1968, à 7 h. 30 du soir, en la Salle du Conseil à l'Hôtel de Ville de St-Boniface pour examiner les dites évaluations et recevoir toutes plaintes y relatives reçues dans le délai ci-dessus spécifié. Les plaintes ou demandes de révision devront se faire par écrit et l'on devra y donner les raisons et la nature de ses plaintes ainsi que la description de la propriété en question. Les dites plaintes devront être adressées au Greffier.

DONNE à St-Boniface, ce cinquième jour de janvier A.D. 1968.

Maurice PRUD'HOMME
Greffier



GUIDES CATHOLIQUES

Sous le trèfle d'or

Réception de Noël

Le dimanche 17 décembre dernier fut un jour de réjouissances pour les Jeannettes et les Guides de la paroisse-basilique de St-Boniface. Après avoir assisté à la messe de 4 h. 30 en groupe, toutes descendirent à la salle Jubinville.

Les chants de Noël résonnèrent sous les voûtes. Mlle Patricia Dubé, qui dirige toujours ces chants avec entrain, sut encore faire valoir son talent, aidée de quelques assistantes. Après plus d'une demi-heure de joyeux chants de Noël, les Jeannettes et les Guides, avec leurs cheftaines respectives, prirent place sur leurs petits tabourets. Une grande table était dressée pour les invités.

Un savoureux souper, préparé et servi par quelques membres du comité protecteur, fut dégusté avec appétit. C'est après le souper que le moment tant attendu arriva. La cheftaine Rita Bohémier, l'âme dirigeante, fit asseoir les filles en deux grands ronds — les grandes en arrière les petites en avant — et annonça avec un peu de regret que le Père Noël, étant très occupé, n'avait pu se rendre pour l'échange des cadeaux. Il avait tout de même délégué deux de ses lutins dans les personnes de M. l'abbé Edouard Bonin, remplaçant l'aumônier régulier, absent à cause de maladie, et M. Lucien Chaput, président du comité protecteur. Tous deux s'aquittèrent de leur tâche avec dignité.

Le grand sapin blanc se vit dépouiller peu à peu de ses nombreux cadeaux de toute forme et de toute couleur, qui pesaient sur ses branches étendues comme de grands bras et qui avait l'air de dire "Venez, mes petites, chercher un petit souvenir qui vous rappellera durant toute l'année 68 la charité et l'amitié guide".

Durant la distribution, il y eut des rires de joie et des petites boutades. Il fallut même à plusieurs reprises que les lutins élèvent la voie afin de se faire entendre. La fête se termina par trois "Notre-Dame de Victoire" et une prière récitée par M. l'abbé Bonin. Toutes se séparèrent dans la joie de Noël.

Malade

Nos voeux de prompt rétablissement à Patricia Dubé qui a été victime d'un accident.

Comité de publicité

Comités Spéciaux du Conseil de la Cité de St-Boniface pour 1968

Propiétés foncières: Lonergan, Peterson, Hart, St-Hilaire, MacKenzie.

Circulation et transport: Gee, Turner, Ludwick, Couture, Provost.

Personnel et administration: MacKenzie, Peterson, Hart, St-Hilaire, Lonergan.

Bien-être social: Provost, Gee, Turner, Ludwick, Couture.

Autres Comités

Unité sanitaire: Son hon. le Maire, Gee, Ludwick, Provost.

Responsables de la Caisse d'amortissement: Hart, C. De Buck, Fred Lees.

Commission de la Police: Son hon. le Maire, Gee, Hart, Warman, Dr Claire Benoit.

Parcs publics: Son hon. le Maire, Gee, Turner, Ludwick, Couture, Provost, R. E. Nosworthy, Mike Yaschuk, Emile Pelletier, Etienne Bohémier, Wm. Watson.

Bibliothèques publiques: St-Hilaire, Peterson, Elaine Simonson, 2 nominations seront faites plus tard, Yoyande Gendron, Robert Smith.

Commission-conseil d'urbanisme: Lonergan, Hart, Herb D. Till, Léo Soenen, Claude Hébert, Peter McKall, Denis Lussier.

Musée public: Hart, St-Hilaire, Peterson, Couture, Provost, Fred J. Murray, Gord, K. J. Adey, Jos. Vermander, Joseph Bruce, Emile Pelletier, Gérard Prenovault.

Comité des Fêtes du 150e anniversaire: Peterson, St-Hilaire, Lonergan, Turner, MacKenzie, Hart, Provost, Roland Couture, Gabriel Soulodre, Fred McDonald, Ron. Hovey, représentant la Chambre de Commerce.

Comité des limites régionales: Gee, Turner, Ludwick, Couture, Provost.

Délégués

Protection des rivières et des cours d'eau: Son hon. le Maire.

Association des bonnes routes du Manitoba: Gee et Turner.

Union des municipalités du Manitoba: Peterson et St-Hilaire.

Association urbaine du Manitoba: Ludwick et MacKenzie.

Maires suppléants: 1) Lonergan, 2) MacKenzie, 3) Turner, 4) Gee, 5) Hart, 6) Ludwick.

Theresa 6 mois fille de M. et Mme Terrence McCarthy Ch. Ste-Marie St-Boniface



est proclamée "l'enfant le plus photogénique du mois de décembre"

Les photographies des gagnants de chaque mois seront publiées dans ce journal le 1er février.

50.00 dollars 50.00

Perrin du Manitoba
159, boul. Provencher
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-1310

Town & Country Photographers
71, rue Main
Carman, Man.
Téléphone: SH 5-2283

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

Du lundi au vendredi

6.25—Ouv., O Canada
6.30—Réveille-matin
6.45—Nouvelles locales
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio Journal du Réseau
7.09—Chronique sportive du Réseau
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles et chronique sportive locale
7.35—Réveille-matin
7.55—Nouvelles locales
8.00—Réveille-matin
8.16—Chez Miville
9.00—Nouvelles locales
9.06—De tout et de rien; Nouvelles locales
10.30—Joyeux Troubadours
11.00—Nouvelles locales
11.05—Divertissement
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Présent (Réseau)
12.00—Radio Journal (réseau)
12.15—Chronique sportive (réseau)
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles, prévisions du temps et condition des routes
1.15—Rendez-vous; Marché aux bestiaux
1.25—Nouvelles agricoles et Marché du grain
1.30—Place aux femmes
2.30—Fémina
2.45—Un homme vous écoute
3.00—Nouvelles locales
3.05—Ranch 1050
4.00—Pause café
4.31—Présent
5.00—Radio Journal du Réseau
5.20—Commentaires et chronique sportive (réseau)
5.30—Tous les garçons les filles; Nouvelles locales; Chronique sportive locale
7.00—Nouvelles et prévisions du temps (locales)
7.05—Carnet Mondain et Avis de décès
7.15—Témoignage

LUNDI

7.30—Concert populaire (local)
8.30—Orchestre de chambre (réseau)
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.06—Pensée du soir et fermeture

MARDI

7.30—Orchestre symphonique (réseau)
8.30—Les affaires de l'Etat
8.45—Le talon d'Eve
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger (local)
12.00—Nouvelles

MERCREDI

7.30—Vacances autour du monde (local)
8.30—Variétés
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Amérique latine
10.30—Concert du mercredi
11.30—La cybernétique et nous

JEUDI

7.00—Partie de hockey
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Un quart d'heure avec (local)
10.30—Deux villes, une musique
11.30—Concert léger
12.00—Nouvelles

VENDREDI

7.30—Interviews et reportages
8.00—Panorama de la musique
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Loge à l'opéra
10.00—Jazz en liberté
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles

SAMEDI

6.25—Ouv., O Canada
6.30—Radio-Samedi
6.45—Nouvelles locales
6.50—Radio-Samedi
7.00—Nouvelles et chronique sportive (réseau)
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Radio-Samedi
7.30—Nouvelles locales
7.33—Chronique sportive (locale)
7.35—Radio-Samedi; Nouvelles du réseau; Nouvelles locales
8.30—Au temps du 78 (réseau)
9.00—Nouvelles locales
9.08—Radio-Samedi; Nouvelles locales;
10.00—Nouvelles locales
10.05—Radio-Samedi; Nouvelles locales
12.00—Radio Journal (réseau)
12.15—Chronique sportive (réseau)
12.19—Radio-Samedi
12.30—Causerie Vers Demain
12.45—Radio-Samedi
1.00—Nouvelles locales
1.05—Prévisions du temps et Condition des routes
1.15—Radio-Samedi; Nouvelles agricoles
3.00—Nouvelles locales
3.05—Radio-Samedi
5.00—Nouvelles du réseau
5.10—Coulisses de l'actualité
5.30—Radio-Samedi; Nouvelles locales; Nouvelles sportives
7.00—Nouvelles et prévisions du temps
7.05—Carnet mondain et Avis de décès
7.15—Témoignage
7.30—La parole est d'or (réseau)
8.00—Salut les copains
9.00—Radio Journal et Le monde en marche
9.30—J'ai tant dansé
10.30—Visite aux chansonniers
11.00—Danses et cadences
11.55—Recueillement
12.00—Nouvelles, pensée du soir et fermeture

DIMANCHE

7.50—Ouv., O Canada
7.55—Méditation
8.00—Radio Journal du réseau
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles locales
9.05—Bonjour dimanche
9.30—Match intercités (réseau)
10.00—Nouvelles locales
10.05—Pour nos malades
11.00—Concert du dimanche
12.00—Radio Journal du réseau
12.10—Chronique sportive (réseau)
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles locales
12.30—Nos nations au micro
6.00—Partie de hockey
8.30—Cabaret du soir qui penche (réseau)
9.30—Radio Journal et sports (réseau)
9.45—Cabaret du soir qui penche
11.00—L'autre rive
11.30—L'heure exquise
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir et fermeture

Chronique de l'AGCPM

Pas grand nouveau en ce temps-ci de l'année. Les gérants sont certes très occupés avec les préparatifs des rapports pour leur assemblée annuelle. Nous leur souhaitons un succès sans précédent. On se demande si, avant longtemps, le Fonds de Stabilisation ne deviendrait pas obligatoire pour nos Caisses Populaires. En attendant, nous aurions peut-être avantage à savoir ce qui s'est fait en Saskatchewan dans ce domaine. Pendant une période de trois ans le Fonds de Stabilisation a fourni au Fonds de Développement la somme de $60,000. La Saskatchewan League, pour sa part, aida au financement de ce Fonds en plaçant $6,500 de ses surplus en faveur du développement des Caisses et Credit Unions de la Saskatchewan. Les $60,000 proviennent de leur "Mutual Aid Fund", un Fonds de Stabilisation auquel chacune des 297 Credit Unions doit contribuer 5 pour 100 des revenus nets de chaque année.

Ce Fonds de Développement a comme but premier de payer le salaire des gérants à plein temps de Caisses qui auraient un bon potentiel, mais dont les revenus actuels ne permettraient pas l'emploi d'un tel gérant. D'après la Saskatchewan League, pour qu'une Caisse puisse se payer un gérant à plein temps, elle doit avoir un actif d'environ $300,000.

On cite l'exemple d'une Credit Union qui, au début de 1965, avait un actif de $55,000 et 219 membres. Afin de permettre à cette Caisse de payer un boni de 3 pour 100, le Fonds de Développement paya le salaire du gérant pendant 8 mois, ce qui permit à cette Caisse de faire face à la concurrence; 18 mois plus tard, le nombre de ses sociétaires avait atteint 451, et l'actif $383,000, soit une augmentation de près de 600 pour 100. Voilà pour une des 10 Caisses ou Credit Unions, qui, au début de 1967, avaient été aidées par ce Fonds de Développement, lequel avait été lancé en 1963. Ce programme de développement comporte six étapes spécifiques:

1. La demande de la Caisse ou Credit Union pour de l'assistance;

2. L'étude par la League du passé de cette Caisse et de la possibilité du potentiel qui peut être atteint;

3. L'organisation d'un programme de développement qui s'adapterait à cette Caisse;

4. La décision de la League si, oui ou non, l'aide doit être accordée. (Il est possible que certaines Caisses n'auront jamais un potentiel qui justifierait l'engagement d'un gérant à plein temps. Dans ce cas, cette Caisse n'aura probablement pas à subir de concurrence et même si son chiffre d'affaires n'est pas appelé à augmenter, le fait demeure qu'elle rend à ses sociétaires les services dont ils ont besoin);

5. Il s'agit maintenant de mettre le programme à exécution;

6. Enfin, une fois que l'actif de la Caisse secourue atteint un chiffre rentable, cette dernière commence à remettre au Fonds de Développement les argents qui lui avaient été avancés.

Avant de venir en aide à une Caisse, la "League" doit être assurée qu'un potentiel de $300,000 au moins pourra être atteint.

L'aide consiste à payer en partie ou en entier, le salaire d'un gérant à plein temps. Ce gérant sera choisi par la Caisse avec l'approbation de la League.

Ce Fonds verra aussi à fournir au gérant un cours de perfectionnement soit en l'envoyant au Western Co-op College de Saskatoon, soit en lui donnant des cours par correspondance ou du travail dans d'autres Caisses. Soulignons en passant, que quelques gérants du Manitoba ont suivi ces cours à Saskatoon et préparent actuellement un travail qui nous permettra à tous de savoir ce qui se passe là-bas.

La League fait aussi l'éducation et la formation des officiers élus par les Caisses et plus spécialement s'il s'agit des Caisses qui bénéficient déjà des services de leur Fonds de Développement.

Le gérant de la Saskatchewan League, M. Baldur Johnson, s'empresse à attribuer l'initiative de ce programme de développement des Caisses populaires et Credit Unions à M. G.-A. Charbonneau, ancien gérant de la League, et aujourd'hui Directeur-gérant de Michigan State Credit Union League, la deuxième ligue la plus importante au monde.

Plusieurs extraits de cet exposé furent tirés d'un article paru en janvier 1967 dans le Credit Union Magazine de Madison, Wisconsin. Ils démontrent assez clairement que, grâce à l'importante coopération apportée aux Caisses et Credit Unions de la Saskatchewan par leur Fonds de Développement, les affaires vont forcément de l'avant. Les mêmes services d'entraide nous sont offerts ici, au Manitoba, depuis bientôt trois ans. A nous d'en profiter.

Merci aux Caisses qui nous font des commentaires, ou qui nous ont fait parvenir leur $15 de contribution annuelle. Nous invitons aussi les Caisses Populaires de la Saskatchewan à nous faire leurs commentaires sur leurs Fonds de Développement. Notre adresse: L'Association des Gérants des Caisses Populaires du Manitoba, Casier postal 52, St-Boniface 6, Manitoba.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Chez Huot	12	6
C.K.S.B.	12	6
Club Belge No 1	12	6
Can. de Naissance	12	6
The Blues	10	8
Club Belge No 2	10	8
Twin Cities Painting	8	10
Marion	8	10
Seals	8	10
Western Paint	8	10
Medo-Land Dairies	5	13
Cercle Ouvrier	3	15

Haute Partie — J. Gosselin 229

Hautes 3 Parties — J. Gosselin 572

Haute Partie — Marion 912

Hautes 3 Parties — Club Belge No 1 2547

Chronique sportive

L'histoire se répète

par Jacques LEMOYNE

Nihil novi!

"Rien de nouveau sous le soleil." L'Australie vient encore une fois de remporter la coupe Davis. Et ceci nous amène à quelques constatations sur l'état du tennis en notre pays, et de par le monde. En Angleterre, on a décidé que, désormais, amateurs et professionnels pourraient se faire face dans les mêmes tournois. Je suppose que par amateur on entend les joueurs de tennis qui ne sont pas assez bons pour se mériter de gros cachets alors que les professionnels sont ceux qui présentent de "très gros comptes de dépenses et qui se les font payer." La distinction entre amateurs et professionnels s'arrête là à mon sens et le geste des Britanniques servira peut-être à redonner aux amateurs l'occasion de participer à des tournois véritablement faits pour eux. Un joueur "amateur" qui est capable de prendre six mois de congé par année pour participer à des tournois importants doit ou posséder une belle fortune personnelle, ou encore encaisser, sous la table, des sommes qui lui permettent de faire vivre sa famille et lui-même sans que cela cause trop de préjudices à qui que ce soit. Il ne s'agissait donc plus de l'amateur véritable pour qui le tennis, même compétitif, n'est qu'une occupation secondaire.

Au Canada, le déclin de ce sport est facile à mesurer par le simple fait que personne n'a encore été capable de battre Robert Bédard, quand, celui-ci est en forme. Bédard balaye tout sur son passage et il n'a même pas le mérite de s'entraîner pendant de longs mois puisqu'il enseigne à l'Université de Sherbrooke. Ceci nous prouve au moins une chose: si Bob avait pu jouir d'un entraînement de qualité quand il était plus jeune, il serait sans doute devenu une vedette internationale de ce sport. Il serait peut-être temps qu'on étudie plus sérieusement encore les méthodes à prendre pour redonner au tennis sa popularité d'autrefois, ou est-ce que le chalet et le ski nautique ont détrôné ce sport, sans parler du golf! Quoiqu'il en soit, il me semble que nous ne sommes plus très dans le vent. Souhaitons que je fasse erreur et que 1968 vienne m'obliger à reconnaître nos progrès réels, ce que je ferai avec plaisir.

Les "pros"

Si nos informations sont fondées, et je tiens ces renseignements de très bonne source, les dirigeants du hockey "shamateur" de Russie en auraient assez de cette farce et auraient hâte qu'on change les règlements pour que des anciens "pros" ou des joueurs qui ne peuvent faire la Nationale puissent participer aux championnats du monde du hockey "amateur". Pas plus amateurs que les joueurs de la Ligue Nationale, les Russes commencent à comprendre que, même en Europe, les amateurs savent qu'ils ne voient pas ce qui se fait de mieux au monde dans le domaine du hockey. Ils entendent parler de la Ligue Nationale et s'étonnent de ne pas voir un Mikita ou un Hull endosser l'uniforme du Canada. Les visites de gars comme Maurice Richard ou Mikita font connaître la Nationale aux amateurs européens et ils réalisent enfin que nous ne leur envoyons que des joueurs qui, bien qu'ayant du talent, pourraient difficilement se trouver une place régulière dans la Ligue Nationale.

Il ne s'agit pas de déprécier les joueurs actuels. Plusieurs ont certainement tout ce qu'il faut pour jouer dans la Nationale mais ils auraient quand même des ennuis à rivaliser avec les Howe, Ullman, Hull, Mikita, Béliveau, Delvecchio, Pilote, Horton, Laperrière, Bower et compagnie pour n'en nommer que quelques-uns. Il faudra bien qu'un jour les professionnels acceptent de rencontrer les Russes et les meilleures équipes d'Europe, et rien ne nous prouve que dans cinq ou six ans les Russes ne seront pas du calibre de la Ligue Nationale. Mais rien ne nous le prouve aussi et le plus vite les deux clans se rencontreront, le plus vite on aura une idée de ce qui nous sépare véritablement d'eux. Plusieurs personnes disent que nous aurons la même désagréable surprise que les anglais au soccer. C'est un risque que la majorité des Canadiens seraient prêts à accepter, et même à financer. Malheureusement on ne verra pas le club des Etoiles de la Nationale rencontrer les meilleurs joueurs d'Europe cette année ...et peut-être que nous ne verrons jamais cette joute s'actualiser.



M. Roland Couture, gérant de CKSB, vient d'être nommé membre de la Commission dite "TED" (Targets for Economic Development) que le ministère de l'industrie et du commerce du Manitoba vient de mettre sur pied en vue d'une mise à jour des recommandations faites en 1963 par la Commission sur l'avenir économique du Manitoba.

L'Hôpital Taché fête ses employés de 25-20-15 années de service

Le 21 décembre dernier, la direction de l'Hôpital Taché a tenu à exprimer sa reconnaissance envers ses employés de longue date en offrant un banquet en leur honneur.

La fête s'est déroulée sous la présidence de M. R. Morley, directeur du personnel. Sr Marie-Rose Tougas, supérieure et administratrice de l'Hôpital Taché, adressa la parole au nom de la Communauté des Soeurs Grises. Elle fut suivie de M. l'abbé E. Lavoie, aumônier, du Dr J.-M. Huot, directeur médical, de Mme McNaughton, vice-présidente des Dames Auxiliaires et de M. B. Wolfe, membre du comité des aviseurs.

On fit ensuite la présentation des médailles: M. Lucien Leclerc, ingénieur chef-adjoint, et Mlle Léone Desaulniers, du bureau d'admission des malades, pour 25 ans de service; M. Aurèle Bourrier, boulanger, et Mme Agnes Pritchard, assistante infirmière, pour 21 et 20 ans respectivement; MM. Emmanuel Vermette, gardien de nuit, Raymond Lavigne, ingénieur, Raymond Le Leannec, infirmier, Arthur Jubinville, buandier, et Mme Albertine Gault, couturière, pour 15 ans de service.

— No 543 —

HORIZONTALEMENT

1—En forme de réseau (plur).
2—Action d'exposer en vente. — Mesure chinoise.
3—Sorte de coupe métallique des Romains. — De pucr.
4—Charrue sans oreilles. — Donnera de l'air.
5—Ouverture pratiquée dans les ponts des navires.
6—Ecrivain français. — Rivière de France.
7—Tamis. — En les. — Terme de civilité quand on se quitte.
8—Rivière d'Allemagne. — Science du calcul des grandeurs.
9—Se déclarer vaincu. — Avec rigueur. — Louange.
10—Officier français. — Conj.
11—Dans. — Se dit de la neige qui tombe.
12—Serrera davantage.

VERTICALEMENT

1—Qui peuvent être réprimés. —Soutien. — Qui a rapport aux oasis.
3—Marché aux chevaux.
4—Très petite île. — Rainette.
5—Se dit des plantes dont les graines servent à la nourriture. — Venues au monde.
6—Fleuve de Suède. — Sienne. — Tige cylindrique métallique.
7—Chemin de halage. — Prép. latine. — Ample.
8—Qui conduit des ânes. — Plaire.
9—En lit. — Fort tendu. — Route rurale.
10—Doux, pacifique.
11—Choisi. — Petit loir gris.
12—Tellement. — Prolongement de l'épine dorsale, chez les quadrupèdes (plur). — En cet endroit.

SOLUTION DU PROBLEME No 542

■ **Horizontalement:** 1. Scaphandrier; 2. Caroube — Idie; 3. Hic — Tsé tsé; 4. Emeri — Esse; 5. Manant — St — An; 6. Ancienneté; 7. Int — Avenir; 8. Idée — Tir — Ta; 9. Rivage; 10. Un — Manéger; 11. Elder — Serais; 12. Saurer — Seins.

■ **Verticalement:** 1. Schématiques; 2. Caïman — Nia; 3. Arc-en-ciel — Du; 4. Pô — Raine — Mer; 5. Hutinet — Rare; 6. Abs — Tn — Tin; 7. Nées — Naïves; 8. Sevrages; 9. Risette — Géré; 10. Ides — Enterai; 11. Ei — Sa — Ia — In; 12. Retenir — Mess.

N.-D.-de-Lourdes

Décorations de Noël

Le jeudi soir 4 janvier, les décorations de Noël furent jugées et les prix décernés comme suit: 1er prix, Mme Augustine Begou; 2e, M. Henri Lesage; 3e, M. Paul Dansereau. Le Conseil du village félicite toutes les personnes de l'intérêt qu'elles ont manifesté à la décoration de Noël.

Ça et là

Le docteur Sanguenetti est de retour d'un séjour à Kingston, en Jamaïque.

Bienvenue à Mlle Marie-O-Alpi, infirmière enregistrée arrivée d'Irlande, qui fera partie du personnel de l'hôpital local.

Bonspiel

Les 6 et 7 janvier eut lieu le Bonspiel annuel des Dames du Club de curling. En voici les résultats: **1ère compétition** — 1er prix, équipe de Mme Thérèse Bourrier; 2e, équipe de Mme Isabelle Roch; 3e, équipe de Mme Irène Crites. **2e compétition** — 1er prix, équipe de Mme Thérèse Dirand; 2e, équipe de Mme Cécile Bazin; 3e, équipe de Mlle Marie-Ange Pantel.

Mme Isabelle Roch, présidente du Club de curling, remercie les membres pour la coopération reçue durant le bonspiel.

Le grand bonspiel ouvert commencera le lundi 22 janvier. Avis aux amateurs de curling de donner leur nom dès maintenant.

Bingo

Voici les noms des gagnants à la dernière soirée de bingo tenue le dimanche 7 janvier. Lot de $50.00, Mme H. Swayze, de Manitou; $10.00, Mlle M.-A. Pantel, Mmes J. Mao, Julien Mabon, Albert Delaquis, Mmes Félix Potvin et Jack Grift, toutes deux de Holland, Mme A. E. Lodwick, de Treherne, MM. Hilaire Durand, Ralph Watkins, de Rathwell, Harry Knibbs, de Holland; $5.00, Mlle Simone Pantel, Mme Jean Brisson, Mme A. Paracholski, de Manitou, MM. Victor Ferrand, Marcel Weicker, Auguste François, de Bruxelles, Ralph Watkins, de Rathwell (2). Les prix d'entrée allèrent à M. Bert Roels, de Holland, et M. Richard Benoit, de Notre-Dame-de-Lourdes.

A l'occasion de la fête "**des rois**" il y eut tirage d'un gâteau et deux personnes furent couronnées. **Félicitations** à Mme Louis Lecoq, de Treherne, et à M. Auguste Pantel, de Notre-Dame-de-Lourdes, les Reine et Roi.

Le prochain bingo aura lieu le 21 janvier à 8 h. p.m. avec un gros lot de $450.

Le vendredi 5 janvier eut lieu une soirée sociale au profit de l'hôpital. Malgré la température très froide, il y eut bonne assistance. Ce fut un grand succès. Aux organisateurs et organisatrices pour le dévouement dont ils ont fait preuve, nos sincères remerciements.



L'Université de Manitoba présentait tout récemment à Mlle Rita Rocher, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., une des deux bourses offerte par la Manitoba Association of School Trustees aux étudiants-pédagogues, lors du dîner annuel de l'Association. Mlle Rocher est la fille de M. et Mme Aimé Rocher, de St-Lupicin, Man., et termina sa 12e année d'immatriculation à l'Institut collégial de Notre-Dame-de-Lourdes en juin dernier. Outre cette bourse de $200.00, Mlle Rocher en reçut une du gouvernement du Manitoba, au montant de $300.00

(Photo Perrin)

Des effets de la "pilule" et de la sagesse du Pape

Nombre de fidèles catholiques, tel qu'il s'en trouve au Canada français, se demandent bien pourquoi le Pape tarde tellement à se prononcer définitivement sur la question de la pilule anovulante ou contraceptive. Rappelons tout d'abord que lors des massacres des Blancs au Congo, il y a de cela quelques années déjà, Rome avait non seulement permis, mais même recommandé aux religieuses qui se trouvaient là, de prendre la "pilule".

Exposées comme elles l'étaient, ces religieuses, à subir le viol par les Noirs, le Pape estimait avec raison que l'engrossement de ces femmes, vouées à la chasteté et au renoncement à la maternité, devait être prévenu comme mesure d'équité du point de vue justice et du point de vue charité. Indépendamment des autres conséquences résultant de l'absorption des pilules anovulantes, il fallait songer surtout à "sauver ... les meubles" dans cette ignoble agression. Pas question d'une première ni d'autres grossesses chez ces religieuses.

L'ex-archevêque de Bombay fut très vite à demander: "Si c'est par devoir de justice et de charité que l'on autorise ces religieuses à prendre la "pilule", pourquoi n'en permet-on pas autant aux mères de familles pauvres, qui ont déjà 7 à 10 enfants...?". La question était bonne, la réponse le fut autant. "On ne sait pas encore tout ce que l'absorption de la pilule anovulante pourra causer, tant chez la mère que chez les enfants qui naîtront après une période d'infertilité créée artificiellement). On ne le sait pas encore; et c'est pourquoi Rome attend...

On a eu l'histoire terrible de la thalidomide, avec sa séquelle d'enfants nés sans bras ni jambes... Et pourtant, on avait dit que la thalidomide était sans danger.

Cette attitude "d'attendons pour voir ce qui va se produire" se trouve justifiée par l'accumulation des pièces déprécaitives versées au dossier de la "pilule". Nous en avons déjà cité quelques-unes de ces pièces, dans cette chronique de La Presse. Nous en versons aujourd'hui une autre présentement, qui semble justifier l'attitude fort sage d'attente, de la part de l'autorité catholique de Rome.

"Des psychiatres américains, le Dr F. J. Kane et ses collaborateurs, ont interrogé 50 femmes qui prenaient des agents progestatifs (associés à des oestrogènes). Toutes ces femmes, sauf une, prenaient ces produits contraceptifs par la bouche. Or, il s'est trouvé qu'il y avait parmi elles onze femmes hospitalisées, par la suite, pour troubles mentaux, au moment où elles ont été interviewées."

Lorsque des modifications de l'humeur étaient accusées par les femmes, ces troubles étaient apparus une semaine à six mois après le début du traitement préventif à la conception.

Vingt-huit patientes ont fait part d'effets indésirables. Dans dix-neuf cas, il s'agissait de "labilité" de l'humeur, avec irritabilité anormale, perte d'intérêt à l'égard des enfants, du mari, de l'entourage en somme, et, dans deux cas, d'idées de suicide. Et, ce qui est plus grave encore que l'idée de suicide, neuf des patientes avaient présenté une diminution marquée de leur intérêt sexuel. Des folles, des vraies folles qu'on vous dit, dans ce monde à l'heure des "Beatles" qui chantent: "The only thing you need is love, love, love".

Des troubles **différents** étaient révélés par d'autres femmes, tels que: "hallucinations, maux de tête d'allure migraineuse, avec état de désintérêt général et, en particulier, de désintérêt sexuel.

Par ailleurs, onze de ces femmes observées rapportaient des effets heureux, tels que l'état de détente durant les rapports sexuels au cours de la période normale de fertilité. "Plaisir d'amour ne dure qu'un moment..."

Il reste encore à voir ce que seront les enfants "acceptés" et produits après une période d'infertilité créée artificiellement. La Nature ne progresse que lentement, et pas par bonds ou sauts. Cela peut prendre plus de vingt ans avant que la Médecine ou le Pape se trouve en mesure de se prononcer définitivement sur tous les aspects du problème de la "pilule".

Rome se place sous le signe de la Sagesse qui sait attendre. A chacun (ou à chacune) d'en faire autant. Il demeure néanmoins que, tout comme dans le cas des religieuses-1963 au Congo, chacun est libre d'évaluer l'urgence de sa situation particulière. Nul n'est tenu d'être plus catholique que le Pape Jean XXIII sur la question de la "pilule". Mais chacun doit aussi se souvenir qu'au-delà de l'"urgence-Congo", il y a ce que l'avenir incertain réserve aux "usagères" de la "pilule".

Dr Wilfrid Le Blond



Mlle Suzanne Jeanson, que l'on voit dans la photo, a été gagnante de sa catégorie au grand concours Radio-Canada de la Chanson Française tenu au Centre Culturel le dimanche 7 janvier. Mlle Jeanson, âgée de 18 ans et fille de feu M. Gaspard Jeanson et de Mme Florence McDonnell, est en 12e année à l'Institut collégial de Lorette où elle a poursuivi ses études. Elle est présidente des programmes des Boîtes à Chansons pour la Division scolaire Rivière-Seine et participera à un autre grand concours qui se tiendra à Montréal du 12 au 15 janvier.

Institut collégial St-Claude

Un nouveau professeur

Avec la nouvelle année, un changement s'est opéré dans le personnel enseignant de l'école. Le F. Richard Boulet a été rappelé dans l'Est par les supérieurs. Il a été remplacé par le F. Jean-C. Thériault qui prendra exactement les mêmes cours. De plus, habitué dans les sports, le F. Thériault a tout de suite pris en charge le club officiel de hockey. L'accueil chaleureux qui lui a été réservé de la part du personnel et des élèves de l'Institut Collégial a compensé, nous l'espérons, pour la température plutôt froide qu'il faisait à sa descente d'avion et qu'il n'a fait qu'empirer depuis.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue au F. Jean-Claude Thériault en nous excusant du froid sibérien qui sévit depuis son arrivée.

Concours de chant

Dimanche dernier, cinq étudiants de St-Claude partaient en compagnie des Elektras dans leur autobus nommé Brutus pour participer au concours 28 jours organisé par Radio-Canada. Des parents et des amis ont aussi fait le trajet qui nous sépare de St-Boniface et se sont donnés rendez-vous au Centre Culturel pour deux heures de l'après-midi.

Nous avons été bien reçus par les organisateurs qui ont permis de pratiquer quelque peu sur les lieux avant le début du concours.

Le tout s'est déroulé harmonieusement et nous sommes d'accord avec les décisions du jury (chose rare, paraît-il), ce qui ne nous empêche pas d'être entièrement satisfaits de la façon dont les nôtres ont exécuté leur chant. Nous félicitons donc très chaleureusement Léa Delaquis, Evelyne et Marilyn Martel, Irène Oliviero et Jacqueline Philippe pour les progrès accomplis en peu de temps. En continuant à ce rythme, vous nous promettez de belles choses pour un avenir assez rapproché.

Il serait très ingrat de ne pas mentionner le travail formidable accompli par Les Elektras dans l'accompagnement de ces chansons. On ne les aurait jamais crus capables de tant de raffinement et de douceur. Faisons-leur confiance et vous m'en donnerez des nouvelles à la prochaine boîte à chansons.

Hockey au féminin

Si l'on croit que les filles de St-Claude ne sont bonnes que pour du patinage de fantaisie, on est dans l'erreur.

Un club de hockey vient d'être formé et ces demoiselles, vêtues "à la garçon" (c'est absolument nécessaire), évoluent sur la glace avec bâtons et rondelle, connaissent les règlements et ce qui est encore mieux, s'entraînent ferme deux fois par semaine. Leur ambition est de rencontrer des clubs de filles déjà existants dans les environs, de pouvoir s'amuser entre voisines.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

Ste-Anne-des-Chênes

Décès de M. L. Lajoie

Le mercredi 3 janvier 1968 est décédé, à l'âge de 27 ans, M. Louis Lajoie, époux d'Alice Lajoie, de Ste-Anne-des-Chênes, Man. Né à St-Boniface, M. Lajoie avait vécu toute sa vie à Ste-Anne.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil deux fils, Michel et René; ses parents, M. et Mme Adrien Lajoie; cinq frères, Raymond, Paul, Léo, Arthur et Ernest; huit soeurs, Mme J. Paradis (Irène), la Rév. Sr Isabelle Lajoie, s.g.m., Mme A. Chaput (Thérèse), Cécile, Diane, Lorraine, Denise et Jeanine; sa grand-mère, Mme Laura Lajoie.

Les prières furent récitées en l'église paroissiale de Ste-Anne le vendredi soir à 8 h. Le service fut chanté à 10 h. samedi matin. L'inhumation se fit au cimetière local.

Remerciements

Les membres de la famille Lajoie désirent remercier tous les parents, amis et connaissances qui, de quelque façon, leur ont témoigné leur sympathie dans leur cruelle épreuve.

Des fidèles protestent contre la construction d'une cathédrale de $8.5 millions

SAN FRANCISCO — Des chrétiens ont protesté énergiquement contre la construction d'une cathédrale de $8,500,000 à San Francisco, au moment où le délégué du Vatican aux Etats-Unis et l'archevêque catholique local procédaient à la pose de la première pierre du nouvel édifice.

Les protestataires catholiques soutiennent que tout cet argent devrait servir à construire des logements à prix modiques pour les pauvres.

Les manifestants brandissaient des pancartes portant des slogans de protestation contre la construction d'un monument dédié "à l'abondance et à l'indifférence". Ils montrèrent aussi des esquisses du nouvel édifice ultra-moderne et, en contre partie, des photos de taudis.

L'archevêque veut remplacer par ce nouvel édifice sa vieille cathédrale détruite par le feu en 1962. Un groupe de catholiques chrétiens ont vainement proposé que les fonds recueillis pour le remplacement de l'ancien édifice servent plutôt à loger les pauvres.

L'archevêque McGucken a dit que "les protestataires croient que nous avons perdu contact avec le peuple, mais nous sommes toujours en contact". Il ajouta que l'archevêché dépensait $3.5 millions par année à différents projets pour venir en aide aux pauvres.

Powerview

Les "Sûr-Doute"

C'est ce que fut la première Boîte à chansons à Powerview, le 9 décembre, à la salle paroissiale.

Au milieu d'un décor de lignes, de points d'interrogation et de lumières clignotantes, la maîtresse de cérémonies, Cécile Alarie, souhaita la bienvenue à tout le monde et expliqua le thème "Les Sûr-Doute". Après l'introduction de l'orchestre "Les Francs-Amis" (Scavengers), Florence Catellier, une débutante de la localité, chanta "Sans toi, m'aime" et "Tous les garçons et les filles". Suivirent "Les Zazoos", un groupe de cinq filles de St-Georges. Elles étaient suivies de "Les fleurs d'or", deux filles de langue anglaise qui présentèrent "Je t's'ria fidèle"... Encore des filles! cette fois, Susan, Yvette et Diane qui chantent "Un jeune homme bien" et "Mon amour". Deux Zazoos, Odile St-Pierre et Monique Lachiver, rendirent leur version de "La fin de la soirée".

"Va pas prendre un tambour" fut chanté par Denise Bourgeois, Doris Duval et Carol McLeod. Marc Beaudry, accompagné d'Odile, Monique et Evelyne, chanta "Et maintenant".

Tous ces numéros étaient accompagnés soit par Les Francs-Amis ou Mme Gérald Carrière au piano, ainsi que les filles à go-go, Gisèle Duval et Léa Gervais.

Cécile remercia tous les artistes de la localité et ceux qui avaient aidé à organiser "Les Sûr-Doute". Elle présenta un bouquet de corsage, au nom de tous les membres, à la présidente de la J.F.M., Eva Courcelles, pour l'oeuvre accomplie comme coordonnatrice.

Après l'intermission, Roland Bohémier, de St-Boniface, remplaçait Cécile comme maître de cérémonies et présenta les artistes des autres localités.

Léo Dufault fut fameux en interprétant ses chansons "Je veux être noir" et "Si j'étais charpentier" avec des lumières psychédéliques.

L'orchestre des "100 Nons" accompagnait tous les artistes de la deuxième partie. Les "Fantaisies", charmantes comme toujours, furent chaudement applaudies avec "Prince Charmant", "Personne ne veut mourir", "Tu es un peu à moi" et "Danse avec moi". Elles étaient suivies de Suzanne Jeanson, la Petula Clark du Manitoba, avec "Non mi garde moi", "Donne-moi des fleurs", "Que fais-tu là" et "Regardez-les". Marcel Gosselin et sa guitare nous firent réfléchir joyeusement avec "Les vieux," "Le barbu sans barbe" et "Tom Dooley". Paul Degagné, du haut de ses 6 pi. 6 po. chanta "Angélique", "Ecoute dans le vent" et "Génération d'aujourd'hui", accompagné par les lumières clignotantes, invitant nos deux danseuses à go-go, ci-haut mentionnées.

Remerciements

M. Georges Lambert, 554, rue Ritchot, et les membres de sa famille désirent exprimer leur profonde gratitude à tous leurs parents, amis et connaissances qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux prières ou aux funérailles, ou par offrande de messes ou de fleurs, lors du décès de Mme Lambert.

Il y a bien des merveilles dans l'univers, mais le chef-d'oeuvre de la création est encore le coeur d'une mère.

Bersot

La drogue LSD et la grossesse

La drogue hallucinogène LSD peut, selon un médecin à l'Université d'Ottawa, produire des effets semblables à ceux de la thalidomide et de la radiation atomique.

Prenant la parole à l'Académie de médecine, d'Ottawa, le Dr Owen Kealy, spécialiste en médecine interne, a déclaré que le LSD pourrait causer des déformités physiques chez les enfants nés de mères ayant utilisé cette drogue pendant leur grossesse, et même engendrer des mutations pouvant entraîner des déformités chez les générations à venir.

Celui-ci a exprimé l'avis que le public n'était pas suffisamment sensibilisé aux effets physiques de cette drogue hallucinogène. "L'homme de la rue n'est pas en mesure de prendre connaissance de la documentation considérable paraissant dans les revues médicales à cet effet", a-t-il ajouté.

Selon le Dr Kealy, une femme enceinte qui utilise l'acide lysurgique diéthylamide (LSD) au début de sa grossesse met en danger la santé de son enfant.

Citant les résultats d'une étude menée par le Dr Namoides Cohen, à l'Université de New York, publiés dans la revue médicale de la Nouvelle-Angleterre, le Dr Kealy a rapporté que 14 des 17 usagers examinés présentaient ces symptômes. Ceci, selon le médecin, est une preuve des effets néfastes de cette drogue.

"Les transformations cellulaires observées chez les usagers du LSD étaient semblables à celles trouvées chez les victimes du bombardement de Hiroshima", de dire le Dr Kealy. Celui-ci a précisé qu'un des individus atteints de cette condition n'avait utilisé la drogue qu'à une seule occasion.

"Le LSD peut traverser le placenta d'une femme enceinte, de la même façon que la thalidomide", a déclaré le médecin. Le Dr Kealy a précisé que la drogue hallucinogène, comme la thalidomide, ne présentait de danger que pendant les premiers trois mois de la grossesse.

Le président de l'Association médicale d'Ontario, le Dr James Melvin, s'en est pris au gouvernement fédéral pour la façon dont il est à introduire son programme d'assurance frais-médicaux, qui doit entrer en vigueur le 1er juillet 1968.

Le Dr Melvin parlait lors de la réunion annuelle de l'Académie de médecine d'Ottawa. "Certainement, je parle au nom de l'Association", a-t-il dit aux journalistes après son discours.

"Les docteurs ne s'opposent pas au programme en question mais ils ne sont pas d'accord avec la façon dont on le présente. On est en train de le présenter à l'envers."

Le Dr Melvin a dit que le gouvernement veut qu'on paye les médecins. "Or, c'est la dernière étape qu'on devrait entreprendre," a-t-il dit. Au contraire, a dit le docteur, l'argent devrait servir à la réparation d'hôpitaux, à la construction de maisons de convalescence, à l'entraînement de spécialistes en physiothérapie, et à l'amélioration des écoles médicales.

Le ministre de la voirie, l'hon. Harry J. Enns, a annoncé récemment le projet de construction d'un pont à sept portées, à charpente de bois renforcée de béton armé, sur la rivière Pembina sur la route PTH no 31.

Le contrat a été décerné à la firme de Macaw & Macdonald qui avait envoyé la soumission la plus basse.

Le ministre a aussi annoncé la construction de l'infrastructure et d'un tablier pour un pont de trois portées, sur la rivière Minnedosa dans la municipalité de Minto sur la route PTH no 10.

Le contrat au montant de $84,405.20 fut décerné à la compagnie R. J. McGee & Associates Ltd., qui présentait la plus basse soumission. On en reçut jusqu'au montant de $147,968.05

Mme Marie Gervais, mère et aïeule de nombreux prêtres et religieux décédée à l'âge de 96 ans

Le lundi 18 décembre s'éteignit dans la paix du Christ, à l'hôpital Taché de St-Boniface, Mme Marie Gervais (née Lajoie), âgée de 96 ans. Mme Gervais naquit à Ste-Anne-de-la-Pérade, Qué., le 7 décembre 1871.

Très jeune, la Divine Providence l'initia au sacrifice en lui enlevant sa mère. Peu après la mort de celle-ci, un second sacrifice s'imposa quand elle dut quitter le foyer paternel qui comptait huit enfants, dont l'aîné devint prêtre Jésuite Missionnaire et la cadette religieuse du Précieux-Sang. C'est alors qu'une tante maternelle de Wild Rice, D.N., l'acueillit parmi les siens.

En 1891 elle épousa M. Charles Gervais. Les nouveaux époux s'installèrent à Georgetown, Minn. De cette union naquirent 14 enfants, dont quatre moururent en bas âge. En 1903 le jeune ménage vint s'établir sur une ferme à St-Eustache, Man.

Mme Gervais était remarquable par sa foi profonde qui se manifestait surtout dans sa résignation à la volonté de Dieu et l'acceptation généreuse des événements quotidiens. Elle se distinguait par sa grande dévotion envers le Saint-Sacrement, la sainte Vierge et la bonne sainte Anne.

Sa patience, sa charité et son esprit pacifique, accompagnés d'un sourire accueillant, la rendait une épouse compréhensive, une mère tendrement aimée et une amie estimée.

Son grand désir d'étendre le règne de Dieu dans les âmes la transformait en véritable missionnaire par la prière, le sacrifice et l'assistance à la messe. A l'âge de 85 ans, interrogée sur le motif de sa fidélité presque quotidienne au Saint Sacrifice en dépit de la distance à parcourir, sa foi ardente lui suggéra cette réponse: "Il me faut un prêtre dans chacune des familles de mes enfants". C'est dans l'intention de continuer cet apostolat qu'elle se retira à l'hôpital Taché durant les dernières années de sa vie.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Park Lawn. Les prières, selon la nouvelle liturgie, furent récitées par MM. les abbés Charles Halpin et Charles Gervais et le chant des psaumes, guidé par le R. P. A. Lafrenière, O.M.I.

Les funérailles eurent lieu le 21 décembre en l'église de St-Eustache. Le célébrant était M. l'abbé C. Halpin, vice-chancelier du diocèse de Winnipeg; les concélébrants, MM. les abbés Marcel Gervais, professeur au séminaire St. Peter's de London, Ont., et C. Gervais, missionnaire de Sacarboro aux Philippines, tous trois petits-fils de la défunte.

Au choeur on remarquait Mgr N.-J. Chartrand, chancelier du diocèse de Winnipeg, Mgr G. Gervais, curé de St-François-Xavier, MM. les abbés U. Paquette et H. Roy, curés de St-Eustache et d'Elie.

Parmi l'assistance se trouvaient les Frères Adélard et Armand Gervais, O.M.I. (petits-fils), les Soeurs Jean-Charles, Adèle et Marie-Paule (petites-filles) et Alma (petite-nièce), toutes Oblates. Un petit-fils, le R. P. Robert Bernardin, O.M.I., étudiant à Paris, était absent.

M. l'abbé C. Halpin prononça l'homélie. Faisant allusion aux vêtements blancs, dont on se servait pour la circonstance, il invita l'assistance à envisager la mort dans une perspective de joie. Evoquant les vertus de la défunte, il cita en terminant le passage biblique: "La femme vaillante qui la trouvera?..."

Mme Bergeron touchait l'orgue et la chorale, sous la direction de Soeur Marie-Gabriel, r.n.d.m., chanta la messe de Requiem du Père Martel.

Les porteurs étaient MM. René et Eugène Bernardin, Patrick Halpin, Cyrille et Roger Gervais et Roger Letourneau, tous petits-fils de Mme Gervais.

La bannière de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, dont la défunte était membre, était portée par MM. Omer Ménard et Gérard Bernardin. Portaient les rubans, Mmes Bernadette, Hilaire et Zéphirin Lachance, Armand Rivard, Aimé Bernardin, Hector et Marcel Beaudry et Omer Ménard. La quête fut faite par Mmes Léo Lacroix et Alexandre Desrochers. L'enterrement eut lieu dans le cimetière local.

Mme Gervais fut précédée dans la tombe par son époux en 1922 et par deux de ses filles, Mme Jos. Bernardin (Angéline) en 1955, et Soeur Marie-Majella, r.n.d.m., en 1961.

Elle laisse dans le deuil trois fils, Frédéric, de St-Thomas-de Joliette, Qué., Arthur et Albert, de St-Eustache; cinq filles, Mmes E. Bernardin (Délla), de St-François-Xavier, J. Halpin (Marie-Anne), de Winnipeg, et M. Letourneau (Alice), de St-Boniface, Soeur Marie-Lucille, de Cité Jacques-Cartier, Qué., et Soeur Marie-Valérie, de Ste-Rose-du-Lac; 61 petits-enfants, 155 arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant.

Après la cérémonie, un goûter fut servi par la famille à tous les assistants. Ce fut une réunion paroissiale intime où dominait une joie sereine comme l'aurait désirée la chère disparue qui avait recommandé de ne pas pleurer.

Remerciements

La famille Gervais désire remercier bien sincèrement tous ceux qui lui ont manifesté de la sympathie à l'occasion de ce deuil; reconnaissance en particulier au personnel de l'hôpital Taché; mention spéciale à l'aumônier, à Soeur Supérieure et à Soeur Harty.

St-Adolphe

Voyage

Mlle Gertrude Lagassé est partie en Amérique Latine avec quatre compagnes. Elle se propose de visiter sa soeur, missionnaire laïque au Pérou, et ses cousine et amies, missionnaires religieuses au Brésil. Nous aurons sans doute plus de détails de leur voyage à leur retour.

Hockey

Bien que le chroniqueur ait pris un congé de deux semaines durant la période des fêtes, n'allez pas croire que l'équipe de hockey de St-Adolphe est demeurée inactive. La saison de hockey devait débuter le 16 décembre dernier, mais à cause d'une température trop élevée au début de ce mois, les patinoires de Niverville, Lorette et Ste-Anne-des-Chênes n'étaient pas en bon état. Aussi, les officiers du hockey durent remettre à plus tard trois parties.

Finalement, le vendredi 22 décembre, les "Royals" de St-Adolphe pouvaient rencontrer l'équipe d'Anola. Durant une partie sans trop de punitions, Daniel Lagassé réussit à compter six buts, alors que ses coéquipiers, Roland Perron et Jean LeGal, en comptaient chacun un. L'équipe d'Anola ne réussit à déjouer le gardien de buts de St-Adolphe que quatre fois. Ça ne suffisait pas pour dépasser les huit buts des Royals. Première partie — première victoire au compte de 8 à 4.

Le dimanche 24 décembre, les Royals perdaient leur première partie de la saison au compte de 7 à 5 pour l'équipe d'Ile-des-Chênes. Il faut avouer que les joueurs d'Ile-des-Chênes furent supérieurs ce jour-là. Daniel Lagassé accrut deux points au nombre de buts comptés durant la saison. Hubert Brodeur, Hubert Delorme et Roland Perron eurent l'honneur de compter les trois autres buts.

Le mercredi 27 décembre, les Royals se rendaient de nouveau à Niverville pour rencontrer l'équipe de New Rothwell. Dans une très bonne joute, St-Adolphe prit le dessus sur ses adversaires et remporta la victoire au compte de 7 à 4. Cette fois-ci, les joueurs se partagèrent l'honneur. Daniel Lagassé, Joseph Brodeur, Harve Vandersteen, Jean LeGal, Roland Perron et Hubert Delorme furent les étoiles.

L'année nous réserve-t-elle des surprises? C'est ce que nous avons pu constater le mardi 2 janvier, lorsque l'équipe de St-Adolphe rencontra les "Eagles" de Steinbach. Croyant que Steinbach remporterait une victoire certaine, presque personne s'était rendu pour voir la partie. Même plusieurs joueurs manquaient. Mais les Royals travaillèrent si fort que lorsque le sifflet se fit entendre à la fin de la partie, St-Adolphe remportait la victoire avec un pointage de 3 à 2. Les compteurs de buts pour les Royals furent Hubert Delorme, deux, et Daniel Lagassé.

Deux jours plus tard, soit le 4 janvier ,c'était à l'équipe de Ste-Agathe de rencontrer ses maîtres. Tout allait si mal qu'à la fin de la première période Ste-Agathe gagnait au compte de 3 à 1, et à la fin de la deuxième, 4 à 1. Le compte demeura ainsi jusqu'à environ 12 minutes avant la fin de la partie. C'est alors que les Royals montrèrent ce dont ils étaient capables. Croyez-le ou non, mais avant la fin de la partie, St-Adolphe réussit à mettre la rondelle six fois dans le filet de Ste-Agathe. Quatrième victoire pour St-Adolphe, qui gagna au compte de 7 à 4. Daniel Lagassé compta trois buts; Roland Perron, 2, et Jean LeGal et David Milette, chacun un.

Le dimanche 7 janvier, St-Adolphe se rendait à St-Pierre pour une partie contre St-Malo. Pendant cette partie durement contestée, les "Royals" de St-Adolphe remportaient une victoire au compte de 8 à 4, et cela, même malgré les nombreuses injustices des joueurs de St-Malo, des arbitres et, pire encore, des spectateurs de St-Malo. Daniel Lagassé comptait encore trois buts, alors que Jean-Marie Berthelette en comptait deux et Jean LeGal, Roland Perron et Hubert Delorme, chacun un.

Six parties de jouées, cinq de gagnées; à vrai dire, les choses vont bien pour ceux qui se donnent la main pour faire quelque chose ensemble, "Quand on veut, on peut". Les Royals veulent absolument gagner et vous pouvez constater qu'ils le peuvent en se livrant entièrement au hockey.

Marche des Dix Sous et Timbres de Pâques

Des volontaires de Brandon et des environs se réunissaient à l'hôtel Prince Edward, à Brandon, le dimanche 7 janvier, afin de discuter de l'organisation des campagnes en faveur de la "Marche des Dix Sous" et des "Timbres de Pâques". MM. W. H. Vopni, président de la "Marche des Dix Sous" au Manitoba, et Syd Scott, président provincial des "Timbres de Pâques", dirigeaient la réunion.

La campagne de la "Marche des Dix Sous" a lieu au mois de janvier et, dans la plupart des Centres manitobains, son succès est dû à la sollicitation effectuée par les mères de famille. L'objectif de cette année est fixé à $75,000.

La campagne des "Timbres de Pâques" se tiendra durant les quatre semaines avant Pâques. Les associations locales se chargeront de distribuer des timbres dans les foyers. L'objectif est fixé à $40,000.

La Société pour Enfants et Adultes Infirmes au Manitoba s'occupe d'administrer les fonds de ces deux campagnes dont le but est de fournir un plus grand nombre de services de réhabilitation aux enfants et adultes infirmes du Manitoba. Actuellement, la Société vient en aide à plus de 2,800 personnes par année.

Au cours de la réunion, on présenta "Mademoiselle Marche des Dix Sous", Mlle Ida Erickson, de Sprague, et le "Tammy" des "Timbres de Pâques", Janet Chalmers, de Brandon, âgée de 12 ans.

M. Thomas Ryles, du comité de direction de la Société, présida le repas qui suivit la réunion, et M. Fred McGuinness, du journal "Brandon Sun", y fut l'orateur invité. La ville de Brandon était représentée officiellement par le maire, M. S. A. Magnacca.

Ile-des-Chênes

Première confession

Le 18 décembre, à l'occasion de la première confession des élèves de 2e année, eut lieu une célébration communautaire de la pénitence. Vingt-quatre enfants, accompagnés de leurs parents, participèrent à la procession d'entrée et à la liturgie de la parole. Après la rencontre individuelle avec le Seigneur dans le sacrement du Pardon, l'assemblée offrit au Père la prière de réparation et le chant d'action de grâces. Pour les enfants ce fut une expérience positive, vécue dans la joie et la confiance; une étape importante dans leur développement religieux.

Projet centenaire

Les récentes transformations à l'église furent la réalisation du projet centenaire de la paroisse. Le choeur paraît agrandi sous l'effet de la peinture fraiche, la table de communion fut enlevée et l'horloge placée au jubé (on promet des homélies plus courtes). Deux autels, une crédence et un lutrin finis en noyer furent installés dans le sanctuaire; le tout, dominé par un crucifix de sept pieds et posé en relief, est d'un style riche et sobre qui incite à la prière et qui contribuera au développement de la nouvelle liturgie.

Cérémonie religieuse

La messe de minuit et les autres offices religieux du temps des Fêtes furent rehaussés par un programme choisi de chants exécutés par la chorale. On remarquait même deux pièces du seizième siècle. Félicitations à L. Molin, maître de chapelle, à Mme J. d'Auteuil, dévouée organiste, et à tous ceux qui sont venus chanter.

Réunion de la L.F.C.

C'est ce jeudi 11 janvier que se tiendra la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. On compte sur la présence de tous les membres pour un programme nouveau genre qui promet d'être intéressant.

Baptême

Le 10 décembre: Marie-Bernadette-Brigitte-Lisa, fille de Noël Hogue et de Doris Mondor, née le 22 novembre. Parrain et marraine, Guy et Edmée Hogue.

Comité de presse

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire aux personnes suivantes:

15 janvier

Maurice-H. Noël, Ste-Anne-des-Chênes.

17 janvier

Roland Gauthier, La Broquerie.

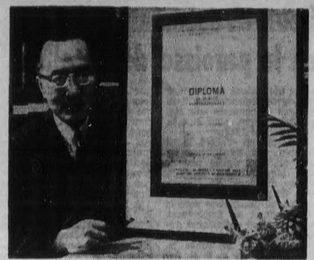
Mgr Antoine Hacault, St-Boniface.

20 janvier

Aurèle-T. Labossière, La Broquerie.

Dr André-S. Lachance, St-Boniface.

Hubert Philippot, St-Boniface.


Le Canada s'est vu décerner une récompense pour son étalage photographique de plantes horticoles lors de l'exposition internationale d'horticulture tenue à Trieste, Italie. On aperçoit ici M. A. P. Chan, l'auteur de l'étalage et directeur de l'Institut de recherches sur les végétaux, à Ottawa, ainsi que le diplôme de mérite attribué au Canada.

Nouveau foyer pour personnes âgées de la région de Deloraine

L'hon. J. B. Carroll, ministre manitobain du bien-être, a annoncé une ébauche de projet de construction d'un nouveau foyer pour personnes âgées au coût probable de $51,000. Il logera 32 personnes à Deloraine. Trois municipalités en assumeront la responsabilité. Ce sont: celles de Deloraine, Winchester et Brenda. La Société centrale d'hypothèques et de logement partagera les arrangements financiers. On s'attend à ce que le gouvernement donne son approbation formelle dès que ceux-ci seront décidés.

Des membres du personnel du ministère du bien-être se proposent de rencontrer les représentants municipaux pour discuter de la manière de présenter le projet aux contribuables des diverses localités.

Le nouveau foyer pour personnes âgées et infirmes remplacera celui qui existe maintenant et qui était autrefois l'hôpital de Deloraine. On le construira tout à côté de ce dernier et il consistera de chambres simples, salles d'activités et de détente, bureaux d'adminitratition, salle à manger centrale et facilités de cuisine pour les résidents. L'édifice sera bâti selon les normes de construction modernes.

Si les contribuables se montrent favorables au projet, on espère commencer les travaux dès le printemps prochain, a révélé M. Carroll.

Deux exposés manitobains au congrès annuel forestier

Deux Manitobains ont soumis des exposés qui seront lus au neuvième congrès annuel forestier du Commonwealth qui aura lieu en Inde ce mois-ci.

Deux exposés écrits par des membres du département des mines et des ressources naturelles du Manitoba figurent au programme. Le sous-ministre, M. Winston Mair, a préparé une étude intitulée "Training Foresters For A Key Role In Resources Management", tandis que l'exposé de M. A. Murray, chef de la section de conservation, s'intitule "Getting The Most Out of Your Information Program".

On traitera de tous les aspects de la science forestière dans le monde d'aujourd'hui et d'autres traités seront soumis par l'Université d'Oxford, en Angleterre et des pays du Commonwealth tels que la Zambie, l'Inde, le Bangor et le Nigeria.

Ste-Agathe

Voyageuses

Mlle Alice Baudry et quatre amies, Mlles Rita Cloutier, Gertrude Lagassé, Jeannette Lord et Mary Hull, entreprenaient récemment un grand voyage de dix semaines vers l'Amérique Latine. Elles quittaient Winnipeg par avion le 2 janvier et devaient s'arrêter à différents endroits avant de se rendre au Brésil.

Remerciements

Sincères remerciements à ceux et celles qui ont acheté des billets de loterie pour aider au club de gouret de l'école élémentaire. Le tirage a été fait la semaine dernière et les gagnants furent Mlle Lucette Lemoine, un gâteau, Mlle Simone Rochon, une lampe, et Mme Marie-Anne Heppenstall, 199, ave Braemar, St-Boniface, une petite lampe.

Malade

Prompt rétablissement à M. Marcel Brémaud, patient à l'hôpital de Morris depuis le 31 décembre.

Somerset

Saison des Fêtes

La saison des Fêtes s'est passée selon la bonne tradition. Les cloches électroniques de l'église donnaient le ton des fêtes tous les jours en lançant "C'est Noël dans mon petit village". Les décorations des rues et des résidences semblaient plus pétillantes que jamais. Les jeunes et la parenté arrivèrent de partout. Le froid sibérien s'occupa de les garder à l'intérieur. Même les collégiens en excursion durent se faire caserner. Mais la vie et les veillées à l'intérieur des murs ne manquèrent pas.

La plus marquante veillée fut celle du Jour de l'An dans la salle civique. Une revue des événements de l'année centenaire, pleine de vitalité et de goût, charma l'assistance. A minuit on dansa en l'honneur de la nouvelle année, et on poursuivit les rondes de gaieté jusqu'à... ça varie selon les rendez-vous qui suivirent!

Hockey

Nos "Flyers" de la Ligue Sud-Centrale bravèrent toutes les intempéries pour jouer plusieurs parties dernièrement. Grâce à trois victoires d'affiliée, ils se sont hissés au premier rang de la Ligue: deux victoires contre Holland au compte de 11 à 3 et 9 à 1; une victoire contre Glenboro par 8 à 4. La ligne Brunelle-Marcon-Brunelle fut en vedette durant ces parties.

Constructions

Deux constructions importantes ont pris une forme complète dernièrement. Le garage des frères Lafrenière est presque terminé et sera ouvert pour service prochainement. Des bureaux attenants seront affectés à une salle de billard et à un salon de barbier.

Le foyer pour vieillards, qui sera probablement désigné officiellement sous le nom de Manoir Somerset, est encore au stage de construction, sur la rue Therrien. La structure extérieure est terminée; elle est d'un style simple et charmant à la fois, se mariant bien avec les résidences privées de l'autre côté de la rue. Ce sera une autre institution importante qui sera un logis confortable pour les vieillards et objet de fierté pour le village.

Funérailles de M. J.-P. Lusignan

Le mercredi 27 décembre eurent lieu, dans l'église de la Nativité de Somerset, les funérailles de M. J.-P. Lusignan.

Bien que retiré à Winnipeg depuis plusieurs années, M. Lusignan avait vécu la plus grande partie de sa vie à Somerset.

Citoyen bien connu dans la région, il occupa longtemps le poste de conseiller dans la Municipalité de Lorne, et fut aussi élu député à la Législature provinciale à Winnipeg.

M. Lusignan avait atteint le bel âge de 93 ans.

Funérailles de M. J. Rheault

Le samedi 6 janvier avait lieu dans l'église paroissiale les funérailles de M. Joseph Rheault, de Winnipeg. Malgré une température sibérienne, un bon nombre de paroissiens assistait au service funèbre.

M. Rheault, célibataire, laisse dans le deuil deux frères, Aimé et Wilfrid; une soeur, Mme Jos. Grenier, et des neveux.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Marcel Rey, heureux parents d'une fille, née le 1er janvier à l'hôpital de Swan Lake. Elle fut baptisée sous les noms de Danièle-Michèle. Les parrain et marraine furent M. et Mme Maurille Rocan, grands-parents de l'enfant.

Ste-Amélie

Naissance

Félicitations à M. et Mme Fred Debeucklaere (Marlene Zastre) à l'occasion de la naissance d'une fille, Lori Ann, le 5 janvier à l'hôpital de McCreary.

Va-et-vient

M. Maurice Leperre, employé à Gillam, Man., est venu passer les fêtes avec sa famille.

M. et Mme Israël Pelletier et leur fils, Paul, ont passé la fête de Noël chez M. et Mme B. Pelletier, à Winnipeg.

Mme Lucille L'Heureux passe quelque temps chez ses fils et bru, M. et Mme N. L'Heureux.

Sont venus chez leurs parents ou amis durant le temps des fêtes: M. et Mme M. Nordstrom et leur fillette, ainsi que leur père, beau-père et grand-père, de Dryden, Ont.; M. et Mme Maurice Delaurier et leurs enfants, de Dauphin; M. Eugène Pinette et une amie, Mlle Dolorès Normand, M. et Mme Maurice Gendron et leur famille, Mlle Lorraine Pinette, M. Gérald Pinette et ses enfants, Camille et Denis, M. et Mme Marc Marion et leurs enfants, de St-Boniface; M. et Mme R. Verhaeghe et leur famille, de Dauphin; M. et Mme Adolph Boehm et Mlle Janet Leperre, de Winnipeg; M. et Mme Myles Morley, de Cayer; M. et Mme Roland Van Der Kerkove et leur fils, de Toutes-Aides; M. et Mme Denis Godard et leurs enfants, et M. et Mme H. Logarde, de St-Boniface; M. et Mme Maurice Vandenbosch, de Regina; M. et Mme René Denis et leur fils, de Dauphin; M. L. Denis, de Thompson; M. et Mme Albert Grandbois et leur fils, M. Hervé Grandbois et une amie, Dorothy, M. et Mme Gilbert Vandenbosch et leur fils, Dwayne, de Winnipeg; M. Gilbert L'Heureux, M. et Mme L. Sutherland et leur famille, de St. James; M. Don Reed, M. et Mme Raoul Callewaert et leur famille et M. Gérald Soucy, de Dryden, Ont.; Mlle Noëllie Soucy et son ami, de Winnipeg; M. Léonard Casavant, M. et Mme L. Therrien et leur famille, de Thompson; MM. Arthur et Ernest Gagnon et Emile Thibodeau, de Winnipeg; M. et Mme Tony Leperre et leurs enfants, de Waterhen; M. Rémi Pinette, de l'Ontario.

Mlle Rose Pinette est allée passer la semaine de Noël à St-Boniface.

M. l'abbé A. Gervais, curé, a visité ses parents pendant les vacances de Noël.

M. André Labelle a passé une semaine chez Mme M.-Reine Ste-Marie, à St-Vital. Mlle Pierrette Ste-Marie et son frère, Jacques, de Montréal, ainsi que Mme Alice Labossière, de St-Boniface, sont revenus avec lui pour passer quelque temps chez leurs parents.

Mlle Sylvia Labossière et son neveu, Patrick Bercier, de St-Boniface, ont passé une couple de jours chez leurs nombreux parents.

Mme Flora Fleury, de Magnet, et M. et Mme Eric Lundstrom, de Saskatchewan, rendirent visite à M. et Mme B. Labelle, le 30 décembre.

M. René Yockman, de Williams Lake, C.-B., rendit visite à son père et à des amis pour le Jour de l'An.

M. et Mme Albert Verhaeghe ont passé le temps des fêtes à St-Eustache. Prompt rétablissement à leur fille, Rachelle, patiente à l'hôpital de Winnipeg.

Mlle Thérèse Pinette et son fiancé, M. Bernard Dionne, de St-Boniface, sont venus visiter M. et Mme André Pinette.

Le R. P. Maurice Comeau, O.C.S.O., bénit sa grand-mère, Mme Rose-Alma Comeau (née Lemoine), à l'issue de son ordination sacerdotale à Letellier, le 23 décembre dernier.

Deux événements religieux en la paroisse de Letellier

Les paroissiens de Letellier se sentent légitimement fiers de deux événements religieux qui ont marqué, pour eux, la fin de l'année 1967.

Il y eut tout d'abord, le 10 décembre, la bénédiction de leur nouvelle église par S. Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface. En présence d'une église comble, où paroissiens actuels et anciens et de nombreuses personnes non catholiques s'étaient réunis, Mgr l'Auxiliaire, accompagné de M. l'abbé H. Dansereau et du R. P. R. Arcand, O.M.I., tous deux enfants de la paroisse, présida à la concélébration eucharistique. On remarquait au sanctuaire, en plus du curé de la paroisse, M. l'abbé Mathias Messier, Mgr C. Empson, P.D., également originaire de la paroisse, MM. les abbés O. Moquin, A. Couture, Rodolphe Bélanger et R. Bazin. Deux ministres représentaient les communautés non catholiques de Morris et d'Emerson.

Félicitant les paroissiens de leur beau travail, Mgr A. Hacault fit remarquer que "cette nouvelle église n'était pas la fin d'une projet mais le début d'un nouvel élan dans la construction de la véritable Eglise, le Peuple de Dieu".

Pour sa part, le curé, M. l'abbé M. Messier, souligna que cette construction, à la fois élégante et fonctionnelle, qui n'avait coûté que $40,000, était vraiment l'oeuvre des laïques de sa paroisse. Ce sont eux qui en avaient lancé le projet avant même l'arrivée de leur curé actuel; ils en ont dressé les plans et ont contribué de leur temps et de leurs deniers.

A la réception préparée par la Ligue des Femmes Catholiques, M. Arthur Barnabé, au nom de M. Joseph Dupuis, président du comité de construction, fit l'historique de ce projet bien réussi.

Deux semaines plus tard, le samedi 23 décembre, les paroissiens étaient témoins cette fois de l'ordination sacerdotale de l'un des leurs, le premier Trappiste de la paroisse, le P. Maurice Comeau.

L'onction sacrée fut conférée par S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface. En plus du nouvel ordonné, 9 prêtres concélébrèrent avec lui: le T. R. P. Dom Fulgence Fortier, abbé du Monastère de Notre-Dame-des-Prairies à St-Norbert, Mgr C. Empson, P.D., MM. les abbés L. Savoie, H. Dansereau, E. Touchette et R. Roy, les RR. PP. A. Lemoine, O.M.I., cousin du nouvel ordonné, R. Arcand, O.M.I., et A. Surprenant, S.J.

Le Père Maurice Comeau, O.C.S.O., est le fils de M. Napoléon Comeau et de feu Jeanne Fortier. Né à Letellier le 24 novembre 1941, il fit ses études primaires dans son village natal, puis se rendit au Collège St-Boniface où il obtint son baccalauréat ès arts en 1962. Entré au Monastère des Trappistes, St-Norbert, en juin 1962, il fut envoyé au monastère de Huntsville, Utah, puis à celui d'Oka, Qué., pour y faire ses études théologiques qu'il termine présentement à St-Norbert. Le P. Comeau a fait ses voeux solennels en juillet 1967.

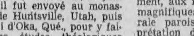




Photo de l'église paroissiale de Letellier prise durant l'ordination sacerdotale du R. P. Maurice Comeau, O.C.S.O.

Aubigny

Souhaits

Voeux sincères à tous pour une Année Bonne, Sainte et Prospère.

Noël

Noël en l'année centenaire fut tout à fait spécial dans la paroisse. M. l'abbé L.-J. Caron célébra la messe de minuit, à laquelle assistaient ses parents, M. et Mme Caron, de la province de Québec. Tous espèrent que leur séjour ait été des plus agréables.

Il faisait bon aussi, au temps des fêtes, de revoir et de saluer d'autres gens venus de près ou de loin pour visiter parents et amis.

Pour compléter la joie de Noël, on apprit la bonne nouvelle qu'une fille était née à M. et Mme Yvon Sorin, le 25 décembre. Elle fut baptisée le 7 janvier par M. l'abbé Caron sous les noms d'Yvette-Lucienne-Marie. Les parrain et marraine furent M. Lucien Moreau et Mme Jocelyn Moreau, de Spruceview, Alta, remplacés par M. et Mme Jean Sorin, d'Otterburne, grands-parents de l'enfant. La porteuse était Mme Jules Sorin.

Remerciements

Sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à faire de ce Noël un Noël d'Amour, aux personnes qui ont fait le nettoyage de l'église, à M. l'abbé Caron pour l'installation d'un haut-parleur au clocher de l'église ce qui permit aux cloches de chanter "Noël" à tous les paroissiens, à M. le Curé et à tous les chantres pour le chant exécuté aux offices religieux, aux chanteurs de l'école élémentaire qui allèrent porter la joie chez quelques villageois, aux religieuses et aux institutrices laïques pour les bonbons et présents offerts aux enfants, aux Chevaliers de Colomb d'Aubigny et de Ste-Agathe pour le montage de lumières qui éclairent l'église et la crèche.

Etudiants

Deux universitaires, Mlles Esther Roy et Monique Robert, deux collégiens, Louis Ritcot et Marcel Chartier, et un étudiant de l'Institut collégial de St-Pierre, Lionel Saurette, sont retournés aux études après d'agréables vacances.

Mariage

Le vendredi 29 décembre au soir ,en l'église paroissiale, M. l'abbé L.-J. Caron bénissait le mariage de Mlle Henriette Combot à M. Randy Theisen. Après la cérémonie religieuse, une réception, suivie d'une soirée dansante, réunissaient parents et amis à la salle Normandin d'Aubigny.

Sports

Hourra pour les joueurs de hockey de la localité qui remportèrent la victoire au compte de 4 à 1 contre Rosenort lors de la première joute de la Ligue de la Rivière Rouge.

Malades

M. Jean Saurette est tout à fait rétabli d'un accident de ski-do survenu le 15 décembre.

Que tous les malades à la maison ou hospitalisés soient comblés de bénédictions spéciales à l'occasion du Nouvel An.

Billet du jeudi

Léon Trépanier part à son tour

Il semble impensable que Léon Trépanier, qui vient de mourir à 86 ans, n'ait pas eu le temps d'écrire ses mémoires.

C'est pourtant ce qu'on dit, sans un soupçon de vraisemblance, et l'on peut croire que lui-même donnerait une autre explication de son silence, s'il revenait sur terre.

Ce qui le retint fut plutôt sa qualité de journaliste, si paradoxal que cela paraisse.

Comme l'immense majorité de ses confrères canadiens-français, sinon la totalité, il n'écrivit pas de mémoires ou souvenirs, parce qu'il ne le voulut pas.

Parce qu'il savait trop de choses, depuis trop longtemps — dont de fort laides — et qu'il connaissait trop les hommes, dont maints difformes, peu reluisants ou repoussants, sous l'angle moral et social, plutôt que physique.

Il garda pour lui ce qu'il aurait pu dire, plutôt que de ramener en pleine lumière des personnages qui ne le méritent pas, ou de se donner l'air de salir d'anciens amis qui le renièrent ou lui firent faux bond, par intérêt politique ou d'argent, peut-être jalousie, ou la désinvolture méprisante qu'engendre la complète réussite.

Rien ne sépare les hommes autant que le succès ou la vanité de leurs femmes, légitimes et autres.

Si Léon Trépanier n'écrivit pas ses mémoires, il n'est pas seul de sa bande.

Pour nous en tenir à l'époque, on chercherait en vain ceux d'Henri Bourassa, d'Omer Héroux, de Georges Pelletier, du **Devoir**; des frères Tarte et de Donat Kavanagh, de la **Patrie**; du docteur Jules Dorion, du docteur Louis-Philippe Roy, de l'**Action catholique**; d'Albert Foisy et de Charles Gautier, du **Droit**; de Donatien Frémont, de la **Liberté** de Winnipeg; de Jules Fournier et d'Olivar Asselin, de Louis Francoeur et de Jean-Charles Harvey, de tant d'autres qui sont morts, et qu'on oublie.

* * *

On dit des journalistes qu'ils savent tout et connaissent tout le monde, ce qui n'est pas l'exacte vérité, mais s'en rapproche.

On sait aussi que les plus grands hommes ne sauraient rien cacher à leurs valets de chambre.

Or, de par leurs fonctions, les journalistes sont souvent, de façon directe ou indirecte, les serviteurs, les confidents ou les critiques des hommes publics, des hommes en place, des artistes et des vedettes de l'actualité, des étoiles qui scintillent un moment et s'évanouissent, et ils ne sont pas tellement libres de dire ou écrire ce qu'ils en pensent.

Ils ne sont pas libres, parce que paralysés d'avance par des liens de parenté ou d'amitié, le souvenir de rares bienfaits, le mépris parfois, l'amertume et le désenchantement nés de l'ingratitude, quand ce n'est une rancoeur qui obnubile le goût et les moyens, ne laissant place qu'à une tolérance amusée.

S'il était là vivant, l'oeil vif et malicieux, le geste rond, le sourire indulgent, Léon Trépanier souscrirait à ce qui précède.

Au vrai, il était trop bon pour avoir laissé ses mémoires.

Et, s'il les avait écrits, il n'y eût pas révélé le quart de la moitié de ce qu'il savait.

* * *

Léon Trépanier était l'un des doyens des journalistes français du Québec, non le doyen, car Oswald Mayrand vit encore, qui aura 91 ans en octobre.

Il avait oeuvré dans nombre de journaux, mais surtout à la **Presse** et au **Devoir**, où il fut longtemps chef du service des nouvelles, plus tard à la **Patrie**.

Il avait beaucoup voyagé, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, et il acquit avec le temps une sorte de spécialité qui l'arracha peu à peu à la presse écrite, pour l'amener à la parlée et aux formes de publicité intelligente qu'exigent certains événements d'envergure.

C'est ainsi qu'il organisa les fêtes du tricentenaire de Trois-Rivières; celles du centenaire de Sherbrooke; de celui du royaume du Saguenay; du 150e anniversaire de fondation de la ville de Hull.

Sur la fin de sa vie, il s'était créé une tribune aussi originale qu'appréciée à la radio, y répondant aux questions d'ordre historique que posait un public curieux.

Cela s'intitulait **On veut savoir**, et le programme eut un tel succès que Trépanier dut le prolonger par la publication d'une dizaine de volumes, contenant sa réponse à des milliers de questions.

Ce qui représente un monument peu ordinaire de petite histoire.

Léon Trépanier avait à sa disposition une incroyable collection de fiches lui permettant de poursuivre son travail, les unes préparées et classées par lui, les autres venant d'amis, qui savaient qu'avec lui elles ne seraient pas perdues.

Il est dommage qu'il n'ait pas laissé de mémoires.

L'Illettré

Lorette

Messe de minuit

Favorisés par une belle température, quoiqu'un peu froide, les paroissiens vinrent nombreux assister à la messe de minuit qui fut concélébrée par M. l'abbé H. Perron avec M. l'abbé F. Desjardins, venu prêter main-forte pour Noël.

Les décorations magnifiques et la crèche, genre différent des autres années, étaient l'oeuvre de Soeur Melanson et de MM. C. Touchette et H. Bissonnette. Le chant fut très bien exécuté par les jeunes, sous l'habile direction de Soeur Madeleine Bourdon. M. Lionel Marcoux entonna le Minuit Chrétien, tandis que Mlle Suzanne Jeanson chanta les solos pendant la messe. Les fidèles firent aussi leur part, sous la direction de M. Léo Dubois. Mme Bernard Porteus touchait l'orgue.

Va-et-vient

Mlle Julie Emond, étudiante à l'école secondaire de Lorette, a passé les vacances de Noël chez ses parents, M. et Mme Marcien Emond, à Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué. Elle était accompagnée de M. Martial Marcoux.

Etaient en visite chez leurs parents et amis durant les Fêtes: M. et Mme Edmond Ross, de Vancouver, C.-B., Mlle Marie-P. Grossman, de Thompson, le soldat Lionel Marcoux, de Washington, E.-U., M. et Mme Marcel Gauthier, d'Edmonton, et Mlle Noëlla Gauthier, de Duck Lake.

M. et Mme Eugène Laurin sont revenus d'un voyage en Californie où ils ont visité leur fils, Lionel, et sa famille.

MM. et Mmes Valence et Aurèle Ross sont partis par avion pour passer une semaine à Vancouver où ils rendront visite à leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Edmond, Yvon et Roland Ross, à leur soeur et belle-soeur, Florence, à leur oncle, M. Oscar Ross, et autres parents.

Mme Evelina Laurin, accompagnée de M. et Mme Léon Laurin, est partie par avion pour passer quelques mois avec son fils, Gérard, à Miami, E.-U. M. et Mme L. Laurin resteront chez leur fille, Jeanne.

Sports

Le 26 décembre, Lorette joua une partie de hockey contre Otterburne. Le résultat fut de 15 à 4 pour Lorette. Jerry Laramée et Lionel Tétreault réussirent 4 buts et 2 passes chacun. Roger Jeanson compta 2 buts, tandis que Gilbert Ross, Denis Dugas, Claude Sarrasin, Carol Laramée et Gérald Bisson en comptèrent chacun un. Lorette se montra supérieur en pointage, patin et mise en échec.

Le 30 décembre, une partie de hockey eut lieu contre Ste-Anne. Le compte fut de 11 à 3 en faveur de Ste-Anne.

L'arène est bien occupée en ce temps-ci de l'année avec le curling et le patinage de fantaisie dont Mme Louis Jeanson est présidente et Suzanne Dugas, assistante.

Nouveau commissaire

M. Roméo Manaigre, maintenant en charge du transport pour la Division scolaire Rivière-Seine, a dû résigner comme commissaire et fut remplacé par M. Léo Sarrasin.

"Il n'y a pas une personne sur cent qui ait le droit d'être mélancolique. Il n'y a pas de chose au monde qu'on prodigue plus que les larmes, et nous devrions tout autant avoir honte d'être malheureux que de n'être pas lavés. Les deux états indiquent une soumission vile à la malpropreté de la vie au lieu d'un effort énergique pour nous soustraire à ses côtés déplaisants."

Marden

La Broquerie

Noël! Noël!

Comme par le passé, la messe de minuit à Noël fut des plus impressionnantes. Merci à M. l'abbé F. Juneau, curé, pour son inlassable dévouement, aux religieuses pour les magnifiques décors, à la chorale paroissiale pour l'interprétation des chants de circonstance, enfin à tous les paroissiens et amis pour la belle assistance.

La messe du jour offrait un cachet particulier alors qu'une chorale de jeunes faisaient les frais du chant. Exception faite de quelques fausses notes qui ont pu choquer l'oreille des mélomanes, les petits chanteurs ont su charmer l'auditoire.

Le dimanche 7 janvier, une nouvelle page s'inscrivait aux annales de la paroisse. à l'occasion de la bénédiction des enfants, un groupe de petits artistes et d'adultes réalisaient une pantomine à l'Enfant Jésus. Encore une fois, les participants qui ont affronté durant la semaine précédente une température de moins 30 à 40 dessous zéro pour assister à l'unique exercice générale ont droit à la clémence de l'assistance pour quelques accrocs au programme.

Félicitations à M. Raynald Gamache pour l'heureuse initiative, à M. et Mme Roland Brisson pour avoir si bien interprété les rôles de Marie et Joseph, au narrateur Normand Therrien, à Diane Kirouac et Gérald Boily, charmants petits berger et bergère, à Marc Boily, Gérald Taillefer et André Moquin, personnifiant les Rois Mages, à Joëlle Gamache, Marie Moquin et Claire Brodeur, qui remplissaient le rôle des anges. Merci à tous les autres qui faisaient partie de la procession, à Mme J. Balcaen, organiste, et aux chantres pour leur participation. Enfin merci aux parents pour leur bienveillante collaboration et à tous ceux et celles qui ont accordé leur concours à cette louable entreprise.

Va-et-vient

Etaient de passage dans leur famille pour les Fêtes: chez M. et Mme Edouard Fisette, leur fils, Pierre, des Missions étrangères, de Pont-Viau, Qué.; chez M. et Mme Engelbert Rocan, leur fils, Michel, de Hull, Qué., et leur petit-fils, Adrien, stationné à Ottawa; chez M. Jean-Marie Mulaire, son fils, Claude, d'Ottawa; chez M. et Mme Eloi Gagnon, leur fille, Soeur Eveline Gagnon, S.G.M., de London, Ont.; chez Mme M.-L. Vielfaure, son fils, le R. P. Louis Vielfaure, P.B., arrivé récemment d'Afrique pour quelquees mois de repos; chez les familles Rocan et Dubé, les parents de M. l'abbé Jean-L. Caron, M. et Mme Caron, de St-Pamphile, Qué.; chez M. et Mme Joseph Tétrault, leur fils, Etienne, de Thedford Mines, Qué.; chez Mme Madeleine Balcaen et ses parents, M. et Mme Louis Girardin, les familles Guy et Raymond Girardin, de Saskatchewan.

Visiteurs de marque

Dimanche prochain, 14 janvier, La Broquerie aura l'honneur de recevoir la visite de Son Exc. l'Ambassadeur de France et Mme François Leduc. A cette occasion, la messe aura lieu à 10 h. 15 a.m., et immédiatement après la messe, il y aura réception à la salle Roy en l'honneur des visiteurs.

Son Excellence fait présentement la visite de Centres canadiens-français au Manitoba et en même temps profitera de l'occasion pour faire la présentation de volumes, gracieuseté du gouvernement français en étroite collaboration avec l'A.E.C.F.M.

Les gens de La Broquerie lui réservent un accueil un peu spécial. Bienvenue à Son Excellence et Mme Leduc dans la petite communauté canadienne-française.

Construction d'un batardeau à Lockport

OTTAWA — Le ministre des Travaux publics, l'honorable George J. McIlraith, a annoncé l'adjudication d'un contrat, au montant de $42,174 à une société de Winnipeg, Pearson Construction Company, pour la construction d'un batardeau à Lockport, Man. Lockport est une localité située sur la rivière Rouge, à 14 milles au nord de Winnipeg.

Des six soumissions reçues, l'adjudicataire avait présenté la plus basse, la plus haute s'élevant à $93,567.

La digue en terre d'une longueur de 300 pieds sur une largeur de 15 pieds traversera la rivière Rouge en aval du pont Lockport et de l'écluse et du barrage St. Andrews.

Les travaux comporteront du pompage, du forage et du coulage de mortier liquide sous pression.

Le but de ces travaux est de vérifier s'il s'est réellement produit de l'érosion au pied aval du barrage permanent et d'établir la méthode d'effectuer les réparations. Le batardeau sera emporté par les hautes eaux, à la débâcle des glaces au printemps.

Fannystelle

Mariage

Boulanger-Arnal

Le samedi 2 décembre, à 7 h. p.m., en l'église Sacré-Coeur de Fannystelle, Mlle Lucille Arnal, fille aînée de M. et Mme Ernest Arnal, unissait sa destinée à celle de M. Roger Boulanger, fils de M. et Mme Gustave Boulanger, également de Fannystelle. Le R. P. Henri Saulnier, S.J., ami intime de la famille de la mariée, bénissait leur union.

Après avoir été rencontré à l'arrière de l'église par l'officiant, le cortège nuptial fit son entrée impressionnante au son d'une marche.

La gracieuse mariée était vêtue d'une longue robe blanche de velours avec manches se terminant en pointes de lis et traîne garnie d'appliques de fine dentelle. Son voile chapelle était retenu par un chapeau "pill box" de fourrure blanche. Elle portait un manchon de fourrure blanche orné d'un jet de délicates roses rouges.

La dame d'honneur, Mlle Viviane Arnal, et les demoiselles d'honneur, Mlles Ghislaine Guyot, Paulette Douville, Margaret Allen et Gay Arnal, étaient revêtues de longues robes de velours vert émeraude. Elles portaient des bouquets de chrysanthèmes et étaient coiffées d'une feuille en velours identique à leur robe. Elles étaient accompagnées de MM. Lucien Boulanger, Martin Mollot, Wayne McAlinden, Ronnie Franzmann et Wilfrid Arnal. MM. Roland Boulanger et Allen Arnal étaient huissiers.

Au cours de la messe lue, trois cousines de la mariée, sous l'habile direction de Sr St-Anaclet, interprétèrent des cantiques choisis par la mariée.

La veillée se continua par une soirée dansante durant laquelle le Père H. Saulnier, actuellement curé de la paroisse St. John Fisher, présenta un toast à la mariée. Le tout se termina par un succulent souper froid genre smorgasbord.

Les jeunes époux partirent en voyage de noces à la Martinique. A leur retour, ils habiteront à Winnipeg, et Mme Boulanger continuera son enseignement du piano à St-Charles et à Fannystelle.

Danger même pour celui qui ne fait que respirer la fumée de cigarette

WASHINGTON — La fumée de cigarette n'est non seulement un danger pour celui qui fume mais également pour celui qui la respire, notamment dans les endroits non aérés, affirme le Dr Philip H. Abelson, de l'institut Carnegie de Washington, dans un éditorial de Science Magazine.

Le Dr Abelson, surtout connu comme l'un des co-découvreurs du neptunium et pour ses travaux en science nucléaire, écrit à propos de la fumée de cigarette: "Quand on parle de pollution de l'air, la plupart des gens pensent aux automobiles, aux cheminées d'usines, aux crémateurs de déchets. Très peu pensent à une cause plus dangereuse de pollution de l'air, la cigarette".

A propos de l'oxyde de carbone, il précise: "Dans des garages, tunnels ou derrière des automobiles l'air peut contenir un dix millième d'oxyde de carbone. Ce qui n'est rien en comparaison de 42 pour mille dans la fumée de cigarette".

Village de Notre-Dame-de-Lourdes

Règlement no 51

Etant un règlement du village de Notre-Dame-de-Lourdes, en la province du Manitoba, faisant provision pour la nomination de ses officiers et du comité pour fixer les salaires des officiers et les indemnités au Maire et aux conseillers du dit village pour l'année 1968.

Le Conseil du village de Notre-Dame-de-Lourdes, dûment réuni en conseil au village de Notre-Dame-de-Lourdes en la province du Manitoba, décrète que:

1. **Alain Durand est nommé Secrétaire-trésorier à cent trente-cinq dollars ($135.00) par mois. Il s'occupera aussi de l'entretien de la salle municipale. Le constable du village recevra soixante-quinze dollars ($75.00) par mois. Le surintendant du village, préposé au service des vidanges et à l'entretien recevra un dollar et cinquante cents ($1.50) l'heure.**
2. **Le Maire recevra la somme de deux cents cinquante dollars ($250.00) par année sous forme de quatre paiements égaux au montant de soixante-deux dollars et cinquante cents ($62.50) et que chacun des conseillers recevra la somme de cent cinquante dollars ($150.00) par année, payable en quatre versements égaux de trente-sept dollars et cinquante cents ($37.50).**
3. Marcel Deroche est nommé chef des pompiers et est responsable de l'équipement, à un salaire de cinquante dollars ($50.00) par année.
4. Yves Julien est nommé chef-adjoint des pompiers au salaire de vingt-cinq dollars ($25.00) par année.
5. Les membres de la brigade des incendies recevront la somme de deux dollars ($2.00) pour chaque exercice auquel ils auront participé.
6. Les comités d'assistance publique, de finance et des travaux publics sont composés de tous les membres du Conseil.
7. Le conseiller Raphaël Vuignier est nommé maire suppléant et est autorisé à signer les chèques lorsque le maire Marcel Roch est absent.
8. L'étude Marcoux, Dureault, Bétournay et Teffaine et W. E. Scurfield sont nommés avocats du village.
9. Le docteur Jean Sanguinetti, de Notre-Dame-de-Lourdes, médecin pratiquant, est nommé officier de santé pour le village de Notre-Dame-de-Lourdes.
10. Tout membre du conseil, y compris le Maire, qui, avec l'autorisation du Conseil, doit se déplacer en dehors des limites du village dans l'intérêt du Conseil, sera remboursé pour ses dépenses exactes et recevra une indemnité ne dépassant pas la somme de six dollars ($6.00) par jour, plus chambre et pension, aussi douze cents ($0.12) du mille pour usage de sa voiture.
11. L'assemblée générale du Conseil aura lieu le premier mardi de chaque mois à huit heures et demie (8 h. 30 p.m.).
12. Les nominations ci-haut mentionnées sont pour l'année 1968 et jusqu'à ce que des successeurs soient nommés.

Faite et adopté par le Conseil dûment rassemblé au village de Notre-Dame-de-Lourdes en la province du Manitoba ce deuxième jour (2e) de janvier 1968.

Alain Durand, sec.-trésorier.

Ste-Elisabeth

Malades

Prompt rétablissement à Jean-Paul Bérard, patient à l'hôpital général St-Boniface où il a subi une opération, et à M. Marc Duprey, hospitalisé depuis quelques semaines au même hôpital.

Sintaluta

Va-et-vient

Sont venus à l'occasion des fêtes chez M. et Mme Fred Dolter: M. et Mme Junior Seaberley et leurs deux fillettes, de Belle Plaine, Mme Bud Wrigth et ses deux enfants, de Regina, M. Clément Dolter, M. et Mme Henri Dolter et leurs trois filles, chez M. et Mme Paul Français: M. et Mme Marcel Français, M. et Mme Charles Henty, M. et Mme Jean Français et leurs enfants, de Lac Marguerite, et Mlle Madeleine Français, de Regina.

M. et Mme Ken Kraushaar sont allés chez M. et Mme Gédéon Langlois, à Wolseley, pour le Jour de l'An.

M. Garry Kraushar, du collège de Muenster, et sa soeur, Hélène, de l'école ces sourds-muets de Saskatoon, sont venus en vacances chez leurs parents.

Mlle Doreen Schneider a passé le temps des fêtes chez ses parents, M. et Mme Adolphe Schneider.

M. et Mme Maurice Coueslan, de Candiac, ont visité leurs parents, M. et Mme Charles Henty, ainsi que d'autres parents à Wolseley, durant les fêtes.

Réception de Noël

Une réception de Noël pour les enfants de la paroisse fut organisée par les dames de Ste-Hélène. Après la distribution des bonbons, un goûter fut servi aux enfants et à leurs parents.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Eddie Hyde, de Hudson Hope, C.-B., et leurs fille et gendre, M. et Mme Ronald Riche, de Bethune, sont venus visiter M. et Mme Robert Jacques. Mme Georgine Zébière étant hospitalisée pour quelques jours, ils lui rendirent visite, ainsi qu'à M. et Mme Maurice Zébière. Ils allèrent chercher Mme C. Hyde et l'amenèrent chez M. et Mme Harry Hyde. Ainsi, toute la famille se trouva réunie. M. et Mme Eddie Hyde retournèrent enchantés de leur voyage.

M. et Mme Albert Jacques et leurs enfants se rendirent chez M. et Mme R. Burman, à Brandon, Man., pour la fête de Noël.



Le Centre de Psychologie et de Pédagogie vient de publier "La Nouvelle-France", premier tome d'une histoire du Canada, par Noël Vallerand, Denis Héroux et Robert Lahaise. De l'avis de professeurs autorisés, il s'agit d'une oeuvre qui fait voir notre histoire sous un jour nouveau et tranche nettement avec les manuels actuellement en usage. Fait sans doute unique en ce domaine, cette nouvelle collection est accompagnée de 500 diapositives groupées en bandes et préparées par l'Office National du Film. A ce matériel didactique s'ajoutera par la suite une série de diapositives tirées de documents historiques sur la Nouvelle-France et provenant de la Bibliothèque Nationale de Paris. Dans la photo prise lors du lancement de "La Nouvelle-France", l'on voit, dans l'ordre habituel, MM. Denis Héroux, Fernand Seguin, président général du Centre de Psychologie et de Pédagogie, Noël Vallerand, Robert Lahaise et Raymond Houde, directeur général du Centre de Psychologie et de Pédagogie.

L'on voit, de gauche à droite, M. Louis-Laurent Béchard, Grand Chevalier du Conseil Langevin de Regina, présentant un trophée-souvenir à M. Joseph Braconnier, Grand Chevalier sortant de charge, et son épouse, Béatrice.

Vawn

Concert de Noël

Les Fêtes sont passées, et comme toujours, les concerts donnés par les élèves des années 1 à 6, le mercredi 20 décembre, et par les étudiants de l'école secondaire, le jeudi 21 décembre, furent très appréciés. Les numéros au programme étaient tous excellents.

Le billet gagnant du veau donné par M. Charles Jullion fut celui de Judy McCaffrey. Le prix d'entrée, une bûche de Noël remplie de bonbons, alla à A. Morrison.

Merci aux institutrices et aux élèves.

Va-et-vient

Sont venus pour les Fêtes: M. et Mme J. Hall (Helen) et leurs enfants, de Sonningdale, Patricia et Diane Smith, de l'Université de Saskatoon, chez Mme E. Smith; M. et Mme Alphonse Blais et leur famille, de St-Paul, M. et Mme Albert Blais et leur famille, de Red Deer, Alta, chez leur parenté; M. et Mme Ernest Fortier et leur fils, de Moose Jaw, M. et Mme Paul Fortier et leurs trois enfants, de Keatly, chez M. et Mme O. Fortier; M. et Mme Edouard Régnier et leur famille, de Prince-Albert; M. et Mme Paul Dion et leur famille, de Hardisty, Alta, chez M. et Mme Dave Weber; M. Garry Blanchette, de Swift Current, chez M. et Mme Rudy Blanchette; Gabrielle et François Blanchette, de l'Université de Saskatoon, et Claude Blanchette, du Collège de St-Boniface, chez M. et Mme A. Blanchette; M. et Mme C. Blais (Berthe), chez M. Florent Pelchat; M. et Mme Victor Régnier et leurs fils, Lionel et Marcel, de Prince-Albert, chez M. et Mme L. Weber; M. et Mme K. Frigstad, de Prince-Albert, M. et Mme V. Clark, de Saskatoon, M. et Mme Paul Fortier et leur famille, de Keatly, M. et Mme Fred Boser et leurs treize enfants, de Reward, M. et Mme Carl Hoffart et leur famille, de North Battleford, M. et Mme Elzéar Gélinas et leur famille, de Maidstone, M. et Mme M. Schaefer, de Meota, et M. et Mme Pete Shewchuk, chez M. et Mme Arthur Gélinas; M. et Mme Louis Phaneuf et leurs quatre filles, de North Battleford, chez Mme M. Culeanere; Mme D. Casper, de Chilliwack, C.-B., chez ses beau-frère et soeur, M. et Mme D. Weber; M. Léon Blanchette, de Fort St. John, C.-B., et M. et Mme Denis Lacoursière (Irène), de Bresaylor, chez M. et Mme E. Blanchette; Mlle Irène Lacoursière, d'Edmonton, chez M. et Mme E. Lacoursière; Mlle Dolorèse Latendresse et M. et Mme Hubert Houle (Irène), de Prince-Albert, chez M. et Mme A. Latendresse; M. et Mme Earl Cross, de North Battleford, chez MM. et Mmes G. Vallière et A. Morrison.

M. et Mme Georges Vallière et leur famille ont passé Noël chez les parents de Mme Vallière, M. et Mme Turnovoy, à Edmonton. M. Louis Vallière, père de Georges, les accompagna jusqu'à Edmonton et prit l'avion pour Vancouver où il rencontra sa soeur. Tous deux sont allés passer quelques mois avec leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Emile Vallière, en Californie.

M. et Mme W. Beaudoin et leur famille sont partis pour Otterburne, Man., le 20 décembre, afin d'assister au mariage de leur fille, Germaine, à M. Jean-Marc Roy, le 29 décembre. Mme E. Gérard, mère de Mme Beaudoin, qui était en visite au Manitoba, est revenue avec eux, ainsi que M. et Mme Albert Gérard, de New Westminster.

M. et Mme Peter Dimen (Jeanne) et leur bébé, de Regina, sont venus chez M. et Mme Beaudoin durant les fêtes.

M. et Mme A. Gareau et leurs enfants ont passé les fêtes chez leurs parents à Domremy et Prince-Albert.

M. et Mme Albert Gérard ont visité M. et Mme Higgins avant leur départ pour New Westminster, C.-B.

M. et Mme Henri Blais ont visité leur frère et beau-frère, le R. F. Blanchette, O.M.I., à St-Albert, durant les fêtes.

Condoléances

Sincères condoléances à M. et Mme E. Lacoursière à l'occasion du décès de Mme W. Lacoursière, de North Battleford; à M. Emmanuel Malhomme et sa famille, d'Edam, à l'occasion du décès de Mme Malhomme; à Mme Helena Phaneuf et ses enfants à l'occasion du décès de leur fille et soeur, Madeleine.

Malade

Prompt rétablissement à M. C. Jullion, patient à l'hôpital d'Edam depuis le 23 décembre.

Eglise rénovée

Les travaux de rénovation à l'église paroissiale, commencés le printemps dernier, furent terminés pour Noël, grâce aux gens qui ont travillé bénévolement. Les paroissiens sont maintenant fiers de leur église.

Chronique de CFRG

En feuilletant le "Livre d'Or" de CFRG déniché dans un placard la semaine dernière, nous avons relevé la signaturee de feu Vincent Massey, ancien gouverneur général du Canada, décédé le 31 décembre. Cette signature, suivie de celles de ses fils, Philéas et Lionel, date de sa visite qu'il fit à CFRG le 5 octobre 1952. Une photo a fixé pour toujours cet événement. Le gouverneur général a pris place à un bureau et a signé le Livre sous les yeux de son aide-de-camp et de M. Dumont Lepage. Cette photo, quelque peu défraichie, garde toute sa valeur de souvenir tout comme la signature; chose personnelle du défunt.

Dans ce "Livre d'Or" on retrouve des noms connus de personnes, d'amis qui, hélas, ne sont plus de ce monde. J'ai retrouvé avec émotion la signature de Frère Justinien, dont la forte personnalité rayonna beaucoup dans nos milieux militants. Son franc-parler d'Irlandais (mère canadienne-française) et son dévouement à la cause des minorités commandaient le respect. Il est mort le 11 août 1960 en nous laissant son dernier message, son testament idéologique en somme. Le Frère Justinien avait trempé son énergie farouche au cours des luttes linguistiques que suscita en Ontario le fameux Règlement 17.

Comme tout cela a changé depuis et semble maintenant désuet, sinon ridicule, toutes ces luttes, et pourtant elles sont nécessaires indiscutablement. A preuve, qu'une Commission d'étude de l'enseignement en français, formée par le gouvernement de l'Ontario, remettra son rapport au gouvernement le 15 mars prochain. Ce n'est pas une indiscrétion de dire que cette Commission recommande que l'enseignement de toutes les matières soit donné en français dans les écoles secondaires des régions de l'Ontario comptant une majorité ou forte minorité canadienne-française, dans ces régions où l'enseignement en français est donné depuis quelque temps dans les écoles primaires. On est loin du Règlement 17. Si cet exemple de l'Ontario pouvait être suivi, entre autres en Saskatchewan, Gravelbourg serait tout indiqué. Il est vrai que Saskatoon nous a devancés avec son école française, dû à l'initiative de Canadiens de langue anglaise. Il est vrai que les Anglo-saxons ont toujours eu beaucoup de vénération pour Jeanne d'Arc.

Un autre fait significatif.

Une délégation d'Acadiens se trouve actuellement à Paris pour traiter avec le président de Gaulle de la collaboration de la France et de son aide culturelle aux Acadiens du Nouveau-Brunswick.

M. Adélard Savoie, président de l'Université de Moncton, fait partie de cette délégation. Cela n'a rien d'extraordinaire en soi, mais détail piquant, c'est que M. Savoie est le beau-frère de M. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick. Or, M. Robichaud n'est pas tant s'en faut un ami intime du président de Gaulle. On se souvient des déclarations de M. Robichaud disant que: "si la France voulait attaquer le Canada, elle trouverait à qui parler". Espérons que M. Savoie saura, à son retour du Palais de l'Elysée, tranquilliser son premier ministre de beau-frère sur les intentions belliqueuses du Général de Gaulle à l'égard de notre pays, et que l'éventuel "Débarquement français" sur les côtes du Nouveau-Brunswick ne sera qu'une arrivée massive de livres, de professeurs, de techniciens, enfin de tout ce qui contribuera à promouvoir la culture française au Canda, et en Acadie en particulier, sans toutefois aller jusqu'à un dérangement insupportable pour M. Robichaud ...

M. M.

Bellegarde

Messe de minuit

La messe de minuit à Bellegarde revêtait un cachet de la Paix que Jésus apportait en venant sur la terre "Paix aux hommes de bonne volonté". Tout dans l'église se prêtait à cette ambiance paisible. La décoration, le déroulement des offices liturgiques, rehaussés par la chorale dirigée par le Frère Lortie, invitait la foule à se joindre aux accents d'anciens Noëls, mais toujours nouveaux et qui répondent tellement bien aux sentiments de joie qui envahissent tous les coeurs. La petite crèche, bien simple mais accueillante où le petit Roi d'Amour avec ses bras tendus, répète encore aujourd'hui "Venez à moi, vous tous qui peinez, Je suis la joie, la vérité et la vie". A toute heur du jour, Il est là dans le tabernacle pour nous écouter et aplanir toutes les difficultés.

Va-et-vient

M. et Mme Lucien George et leurs enfants, Guy et Ghislaine, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., sont venus chez leur mère, belle-mère et grand-mère pour le Jour de l'An.

M. et Mme Jean Gaudet et leur famille firent un court séjour parmi leurs parents.

Les familles Jean Martine et Euclide Bourgeois rendirent visite à leurs frères et beaux-frères, Albert et Aimé Bourgeois, de St-Vital, Man.

M. et Mme André Aimé sont revenus dans leur foyer afin de passer les fêtes avec leur mère et belle-mère, de St-Boniface, et autres parents.

La Rév. Sr Eugénie-St-Jean était de passage à Bellegarde, récemment.

Les familles Alcide Sylvestre, de Montréal, Lionel Fréchette, de St-Boniface, ainsi que Mlle Andréa Sylvestre et un ami, passèrent les fêtes parmi leurs parents.

Sont venus pour les vacances de Noël: Mlles Velia Moreau, Jocelyne Petit et Yolande Bourgeois, de Regina, Jocelyne Magotiaux, de Lampman, et M. Marcel Magotiaux, de Wawota.

Çà et là

Sincères condoléances aux Soeurs Claire-Lucille, de St-Malo, Man., et Claire-St-Laurent, de Bellegarde, à l'occasion du décès de leur mère.

Prompt rétablissement à M. Ovila Poirier, qui a subi une opération à Regina, ainsi qu'à M. Lucien Garnier, hospitalisé au même endroit.

Félicitations à M. et Mme Jos. Martine à l'occasion de la naissance d'un fils le 26 décembre.

Bonne et Heureuse Année à tous les lecteurs.

Regina

Messe du Jour de l'An

Le 1er janvier, Son Exc. Mgr Michael O'Neill célébrait sa première messe de l'année 1968 dans la paroisse St-Jean-Baptiste.

Va-et-vient

M. et Mme Obrioux ont eu la visite de leurs deux fils, Marc, étudiant à l'Université d'Aberdeen, et Yves, étudiant à l'Université d'Edinberg. Les deux sont venus d'Ecosse pour passer la saison des fêtes avec leurs parents.

Mme Louise-A. Collette passe quelques semaines chez son fils, Irénée, et sa famille.

Mme Alice Gauthier, de Marcellin, est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Guy Duperreault.

Mlle Georgette de Laforest, étudiante à Saskatoon, est venue passer le congé de Noël chez ses parents, M. et Mme G. de Laforest.

Sont de retour au collège Mathieu de Gravelbourg après le congé de Noël passé dans leurs familles: Michel Dubé, Guy Collette, Laurent Toupin et Gérard Braconnier.

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Victor Leclaire qui ont adopté un bébé garçon.

Prompt rétablissement à Mme F. Clavel et M. Taillon, hospitalisés.

Le dimanche 14 janvier, à 8 h. p.m., dans la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e ave-Jean-Baptisteshorn nue à Regina, il y aura partie de cartes organisée par Mme Raoul Langlais. On y jouera au bridge et au whist. Un goûter sera servi. Tous sont cordialement invités.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Willow-Bunch

Çà et là

M. Paul Boulianne, accompagné de sa tante, Maura Boulianne, se rendit à Winnipeg pour y visiter des parents à l'occasion de Noël. Sa soeur, Monique, étudiante à London, Ont., le rencontra à Winnipeg et vint ensuite finir ses vacances à Willow-Bunch.

Mme Juliette Martin et ses filles, Denise et Jocelyne, et M. et Mme Robert Durand allèrent visiter M. et Mme Louis Piché à Shaunavon.

Mme Marie Joyal passa ses vacances de Noël chez M. et Mme Cullen, à Weyburn.

M. et Mme Lucien Couture visitèrent leurs trois filles et leurs familles à Moose Jaw.

M. et Mme Robert Philippon et leur fille, Gisèle, allèrent visiter leurs fille et gendre, M. et Mme L. Meyer, à Gronlid.

Sont venus visiter leurs parents et amis pour les fêtes: Mlles Gabrielle Granger, de Yorkton ,et Dianne Bourdages, de Saskatoon, chez M. et Mme L. Bourdages; M. et Mme Charles Quesnelle, de Wauchope, M. et Mme C. Marshall et leur petite fille, de Flin Flon, Man., chez M. et Mme Pierre Campagne; MM. Gérard Roy, de Calgary, et Richard Roy, de Weyburn, M. et Mme Archie Broten (Jeanne d'Arc), de Weyburn, chez Mme Léo Roy; M. et Mme Bernie Bruneau et leurs cinq enfants, de Camp Shilo, Man., chez M. et Mme Osias Bruneau; Mlle Jeannette Champigny, de Saskatoon, et M. Raymond Champigny, de Vancouver, chez M. et Mme Orphis Champigny; M. Lionel Bonneau, de Vancouver, Mlle Colette Bonneau, de Coronach, et son fiancé, M. Allen Aussant, de Regina, chez M. et Mme Jean Bonneau; MM. et Mmes Robert Laberge, de Montréal, et Charles Fournier, de Ferland, chez M. et Mme Alex. Laberge; M. et Mme Simon Beausoleil et leur famille, M. et Mme Robert Langlois, de Moose Jaw, et M. et Mme Lorne Merritt, de Fife Lake, chez Mme Pamela Therrien; M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, et M. et Mme Gérard Rodrigue, de Saskatoon, chez M. et Mme François Rodrigue; Mlle Colette Lemieux, de Rosetown, M. et Mme Ralph Ecker et leurs deux fils, de Calgary, chez M. et Mme Albert Lemieux; M. Henri Duperreault, de Fraser Lake, C.-B., chez M. et Mme Paul Duperreault; M. et Mme Maurice Champigny, de Sandy Bay, chez M. et Mme Jean Champigny; M. et Mme René Fauchon et leurs trois enfants, de Gravelbourg, chez les familles Champigny; M. Paul Cayer, de Consul, chez M. et Mme Albert Cayer; M. et Mme Adrien Beausoleil et leur famille, de Moose Jaw, chez M. et Mme Jean Bonneau; M. et Mme Robert Mondor, de Lebret, chez MM. et Mmes Marcel Mondor et René Beauregard; M. et Mme Robert Dionne et leurs deux enfants, de Winnipeg, chez les familles Dionne et M. et Mme Marcel Ingrand; M. le Dr Lionel Rodrigue, de Saskatoon, chez M. et Mme Roméo Rodrigue; M. et Mme G. Nicurati, de Regina, chez M. et Mme Rosario Martin; Mlle Thérèse Boulianne, de Canora; M. et Mme Fernand Raboud, d'Edmonton, M. et Mme Michel Duperreault et leur fils, Denis, de Regina, chez M. et Mme Armand Duperreault.

M. et Mme Lucien Lavallée, de Cardross, sont venus chercher leurs parents, M. et Mme Georges Lavallée et ensemble ils se rendirent à Esterhazy pour y visiter M. et Mme Gilbert Duperreault et leur famille, ainsi que M. et Mme George Pell et leur famille.

M. et Mme Jos. Pelé et leur famille sont allés passer Noël chez leurs parents, à Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

Mme Jeanne Pynton et ses quatre enfants, accompagnés de Mme Jacques Raboud, se rendirent à Edmonton pour y visiter Mme Cécile Rivard et M. et Mme Lucien Raboud.

M. Sylvio Sylvestre et ses trois enfants sont allés à Saskatoon afin de passer Noël avec leur épouse et mère, hospitalisée depuis quelque temps. Ils visitèrent aussi M. le Dr et Mme Fred Baker.

M. Arthur Rainville, après avoir subi une opération à l'hôpital de Saskatoon, est revenu chez lui pour les fêtes.

M. Edouard Dionne est patient à l'hôpital de Regina depuis le 29 décembre.

Décès

Mme Alexis Lespérance est décédée à l'hôpital de Saskatoon le 31 décembre, à l'âge de 52 ans. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle régulière d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le lundi 15 janvier, è 8 h. du soir, en la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, à Regina.

Félicitations

Félicitations au frère et à Mme Guy Duperreault à l'occasion de la naissance de leur première fille.

Félicitations au Conseil Mgr Janssen no 4959 pour le grand succès de leur concert de Noël, le 10 décembre.

Félicitations au frère Bernard L. Korchinski, du Conseil Bishop Budka no 5914, à l'occasion de sa nomination comme juge de la Cour de citoyenneté en Saskatchewan. Nos meilleurs voeux de succès dans sa nouvelle fonction.

Remerciements

Remerciements à tous ceux qui ont participé et aidé au concert de Noël du 10 décembre, organisé par le Conseil Mgr Janssen, et surtout au frère Bernard Jeannotte, qui était en charge des préposés au stationnement des automobiles.

Remerciements à tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à notre vente de billets du tirage interconseil des oeuvres de charité des Chevaliers de Colomb, et surtout au frère Gérard de Laforest, qui était en charge de ce projet pour notre Conseil.

Trophée-souvenir

Un trophée fut offert au frère Joseph Braconnier, ex-Grand Chevalier du Conseil Langevin. Près de cent personnes (membres et amis accompagnés de leurs épouses) étaient présents à la soirée danse-cabaret organisée par le Conseil Langevin au Centre social St-Jean-Baptiste, le 24 novembre 1967.

Mme Joseph (Béatrice) Braconnier reçut un bouquet de corsage.

Le Conseil Langevin a commencé à accorder ce trophée aux Grands Chevaliers sortant de charge en 1966, alors que le frère Joseph Braconnier remplissait l'office de Grand Chevalier. Le trophée représente un petit maillet monté sur piédestal avec, au bas, une plaque portant le nom du récipiendaire.

Le frère Braconnier est actuellement député du District no 2.

Communiqués

La prochaine partie de cartes de la paroisse St-Jean-Baptiste aura lieu le dimanche 14 janvier, à 8 h. du soir, en la salle paroissiale, 2517, 25e avenue, Regina.

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire Française de Regina Limitée aura lieu le dimanche 28 janvier, à 2 h. de l'après-midi, en la salle St-Jean-Baptiste.

P. K.

Lac Marguerite

Va-et-vient

Sont alés visiter des parents durant les fêtes: M. et Mme Peter Barrett, chez M. et Mme Antoine Platana, à Regina; M. et Mme Robert Longeau, chez M. et Mme Charles Oudot, à Indian Head.

Ont assisté au diner de famille chez M. et Mme Jean Français, à l'occasion du Jour de l'An: M. et Mme Marcel Français, M. et Mme Paul Français et leurs enfants, de Sintaluta, M. et Mme Gabriel Bast et leur bébé, André, de Sedley, Marcel et Annette Français, Linda Callion et Madeline Français, de Regina, et M. et Mme Marcel Longeau.

Des réunions de famille eurent lieu chez les familles Robert et Marcel Longeau, Peter Barrett et Jack Ziegler.

Mme Napoléon Gendron, qui était à l'hospice de St-Hubert, fut conduite à l'hospice de Weyburn, dernièrement.

Gravelbourg

Va-et-vient

Ont passé les fêtes chez leurs parents: Soeur Cécile Gauthier, S.G.M., de St-Boniface, M. André Gauthier, de St-Norbert, Man., M. et Mme Ernest Pellerin, de St-Boniface, M. et Mme Léo Lirette, de Regina, et M. et Mme Paul Juneau, de Saskatoon.

M. et Mme Raymond Girardin et leur famille, ainsi que M. et Mme Jean-Marc Caron, ont passé Noël chez des parents au Manitoba: Mme Juliette Doll, chez M. et Mme Rosaire Denis, à North Battleford.

M. Ronald Rainville, de Saskatoon, et Mlle Joyce Rainville, de Regina, ont passé les fêtes chez M. et Mme N. Rainville.

Mlle Diane Bouchard, de Regina, a visité ses parents, M. et Mme Wilbrod Bouchard.

M. et Mme Claude Fauchon, de Calgary, et M. et Mme Pierre Morin ,d'Estevan, sont venus visiter les familles Langelier, Alfred Fauchon et Noé Morin.

Sont partis vers des endroits plus chauds: M. le Dr et Mme J.-A. Soucy et Mme H. Pinsonneault, à Hawaii; Mme D. Legault, à Los Angeles, Cal.; M. et Mme Ron McLean, à Phoenix, Arizona.

Radville

Décès de M. M. Verot

Le 30 décembre dernier, M. Marcel Verot, âgé de 63 ans et dix mois, a rendu son âme à Dieu après quelques jours de maladie à l'hôpital St-Joseph. Le 2 janvier, M. l'abbé N. Marcotte chanta la messe de Requiem en l'église de la Ste-Famille. L'inhumation eut lieu au cimetière local. Les porteurs étaient MM. Gérald et Wilfrid Bouchard, Wilfrid Leduc, Jean-Maurice et Maurice Rémillard.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, six filles et un fils. Son père, sa mère, ainsi que deux frères, une soeur et un enfant en bas âge l'ont précédé dans la tombe.

M. Verot naquit en France. Il épousa Mlle Palmire Goessaer, de Gladmar et ils s'installèrent sur une terre à Souris Valley. Huit enfants naquirent de cette union.

Remerciements

La famille Verot remercie sincèrement toutes les personnes de loin ou de près qui lui ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre à l'occasion de son récent deuil.

Décès de M. Van de Sype

M. Rémi Van de Sype, âgé de 64 ans, a rendu son âme à Dieu le 13 novembre 1967. La messe de Requiem a été chantée par M. l'abbé N. Marcotte en l'église de la Ste-Famille. Les porteurs étaient MM. Joannes Labelle, Alcide Dionne, M. Josephson, N. Stadnick, Don Larson et Raymond Dionne. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, un fils, deux frères et deux soeurs.

Remerciements

La famille Van de Sype remercie tous ceux de loin ou de près qui lui ont témoigné de la sympathie lors de son récent deuil.

Réunion

Le 15 décembre 1967, une réunion, organisée par l'Association des fermiers du sud de la Saskatchewan, eut lieu à la salle Mémoriale. Le thème de cette réunion était "Les ressources naturelles du sous-sol gardées par le gouvernement". M. P. Rivière présenta les orateurs suivants: MM. P. Kahaly, avocat d'Estevan, et Albert Friesen, de Midale, qui mentionnèrent, en mots clairs et précis, les droits des fermiers. Lorsque les compagnies d'huile, dirent-ils, vous demandent de signer un contrat leur permettant de creuser puits ou fossés sur vos terres, ayez soin de bien lire chaque ligne des contrats avant de signer aucun document. Les fermiers ne peuvent empêcher aucune compagnie de venir sur leurs terrains et d'y creuser des puits, mais le fermier a droit d'être dédommagé. Des résolutions seront présentées à la prochaine session.

Visiteurs

Soeur Yvonne, de Burnaby, C.-B., et Fernand Bourassa, de Calgary, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Horace Bourassa, pour la fête de Noël.

Va-et-vient

Sont venus visiter leurs parents à l'occasion des fêtes: Mlles Jocelyn Mazenc et Lynn Carles, MM. Maurice Rivière, Gilbert et Roger Delanoy, M. et Mme Louis Obrigavikett, de Toronto, M. et Mme Laurent Pyle et leur famille, de Regina, M. et Mme François Porte et leur famille, de Ste-Colette.

M. et Mme Henri Rivière sont partis pour un séjour de trois mois en Californie, E.-U.

M. et Mme Guillaume Leflar furent les heureux parents du premier bébé de l'année le 2 janvier. Ils reçurent un grand nombre de cadeaux des marchands de Radville.

Malades

Mme Paul Vigoureux, de Gladmar, Mlles Elisabeth Larsen et Lynn Hoffart, de Minton, sont hospitalisées.

Un ouvrage lumineux sur Jules-Paul Tardivel

Jules-Paul Tardivel, qui fut au Canada français l'un des premiers journalistes de son époque, ne parla que l'anglais jusqu'à l'âge de dix-sept ans,

Cela tenait à sa mère et au lieu de sa naissance: "Covington au Kentucky.

Il était fils d'un Français venu d'Auvergne, prénommé Claude, et d'Isabella Brent, Anglaise convertie au catholicisme.

Les circonstances l'amenèrent à Saint-Hyacinthe en 1868 et il s'y inscrivit comme élève au Séminaire, qui existait depuis 1811.

C'est là qu'il apprit cette langue française qu'il devait en son temps connaître mieux que la plupart, et c'est au **Courrier de Saint-Hyacinthe** qu'il fit ses premières armes de journaliste, en 1873.

Il avait alors 22 ans, ayant vu le jour le 2 septembre 1851.

Il termina ses études classiques en quatre ans, ce qui est en son genre une manière de record.

Il est vrai qu'il entra au Séminaire à dix-sept ans et qu'il n'eut pas, comme tant d'autres de son temps et depuis, à maitriser — plus ou moins — les difficultés de la langue anglaise.

Il ne fit pas tache d'huile au **Courrier de Saint-Hyacinthe**, puisqu'on le trouve après quelques mois à la **Minerve** de Montréal, journal quotidien.

Il est un an plus tard à Québec, attaché à la rédaction du **Canadien**, dirigé par cet Israël Tarte qui devait devenir éditeur-propriétaire de la **Patrie** de Montréal, alors dans sa splendeur de quotidien écouté.

* * *

Tardivel fut journaliste sa vie durant, appartenant à la rude école des justiciers et des redresseurs de torts, des catholiques solides, jugés comme ultramontains par ceux qui l'étaient moins.

En 1881, il fonde à Québec l'hebdomadaire qu'il appelle la **Vérité**, revue autant que journal, où il bataille pour ses idées jusqu'à sa mort, en avril 1905.

Il était un admirateur de Louis Veuillot, dont il essaya d'adapter la manière et le style en son journal, dans la partie politique aussi bien que les autres, littéraire et artistique.

Il était un polémiste redoutable, qui ne manquait ni d'entregent ni d'intransigeance, et son action s'exerça en plusieurs domaines.

Il publia une dizaine d'ouvrages en marge de son journal, et il est curieux qu'une brochure de combat, signée de son nom, s'intitule **L'Anglicisme, voilà l'ennemi.**

De la part d'un homme qui ne savait pas cent mots de français à dix-sept ans, cela parait au moins curieux, et l'on ne saurait dire qu'il n'était pas un converti.

Il est l'auteur de ce roman intitulé **Pour la patrie**, publié en 1895, où il dénonce l'influence maçonnique qu'il croit déjà soupçonner dans certains milieux du Canada français.

* * *

Un excellent ouvrage, qui dépasse ce que nous possédons à ce jour, vient de paraitre sur Tardivel, qui a pour titre **Jules-Paul Tardivel, la France et les Etats-Unis.** (1)

Ce titre montre les préoccupations de l'auteur, voulant indiquer les idées-sources de Tardivel et leur origine, de même que ses craintes pour l'avenir du Canada français, politique, intellectuel et spirituel, en face de la France et des Etats-Unis.

Les deux pays, pour des raisons différentes, exerçaient chez nous une influence qui pouvait être excellente ou nocive, selon les circonstances et l'adaptation qu'en feraient les Canadiens de langue française, à l'époque où Tardivel menait dans son journal les combats qu'il jugeait à propos, pour le bien de la collectivité.

C'est ainsi qu'il combat, en ce qui regarde les importations culturelles de France, la franc-maçonnerie et son infiltration dans le monde de l'éducation, le théâtre et le livre qu'il estime corrupteurs, l'anti-jésuitisme joint au voltairianisme.

Du côté américain, il s'en prend entre autres choses à la fausse prospérité et à la décadence des moeurs, au fléau de l'émigration, au danger d'annexion, à l'impérialisme **yankee** qui déclencha les interventions armées à Cuba et aux Philippines.

Ce n'est là que le dessus du panier, parce que tout y passe, de l'histoire politique et religieuse des deux pays concernés, en regard d'un Québec encore trop jeune, dans l'ordre des idées, pour être à l'abri des courants délétères.

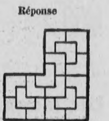
Le livre de Savard apporte des clartés nouvelles sur maints sujets que l'on croyait connaître sur le bout du doigt, mais que l'on possédait mal, sans le soupçonner.

L'Illettré

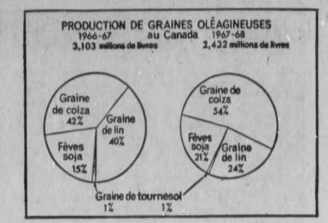
(1) **Les Presses de l'Université Laval,** Québec.

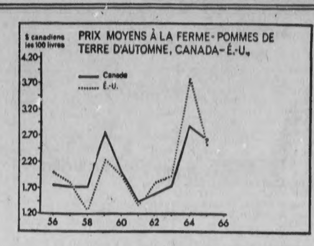
Je vous ai demandé un jour de partager une planche en quatre morceaux identiques. Il s'agit aujourd'hui d'en faire seize morceaux, tous de forme et de grandeur égales.

Réponse









Production et prévisions agricoles

(Préparé par la Direction de l'économie, Ministère de l'Agriculture du Canada)

OTTAWA — L'année 1967 s'est caractérisée par un fléchissement général des forces d'expansion de l'économie mondiale et le ralentissement du commerce international.

Bien que la livre ait été dévaluée de 14 p. 100 en novembre, les perspectives d'une relance économique en 1968 semblent encourageantes. La recrudescence de la demande et de la production aux Etats-Unis, et probablement en Angleterre et en Allemagne de l'Ouest, ainsi que l'essor économique croissant du Japon et de l'Italie, devraient engendrer un élan suffisant pour raffermir l'économie mondiale.

En 1968 on peut escompter une activité économique accrue au Canada. Les dépenses du gouvernement demeureront considérables et la demande de biens de consommation augmentera surtout dans le domaine du logement.

Les exportations canadiennes devraient se maintenir au niveau actuel. Les récentes négociations du Kennedy Round sur les tarifs douaniers et le commerce, la nouvelle Entente internationale sur les grains, le nouveau code anti-dumping et les indications d'une relance économique générale, voilà autant d'éléments de nature à créer une ambiance favorable à nos exportations.

La production agricole canadienne a baissé de 10 à 15 p. 100 en 67 mais les recettes globales des exploitants agricoles atteindront le record de 4.4 milliards de dollars. Ce chiffre devrait être dépassé en 68.

Les frais d'exploitation agricole ont en 67, accusé une poussée qui continuera en 68.

Les achats de machines et d'équipement agricoles en 67 s'élèveraient à 750 millions de dollars au lieu de 731 millions pour l'année précédente.

Le capital agricole global, c'est-à-dire la propriété foncière, la machinerie et le cheptel, s'est chiffré en 66 à 19,166 millions de dollars soit une hausse de près de 11 p. 100 par rapport à 65.

En 67, la main-d'oeuvre a mis un frein à sa tendance à la baisse. Il faut s'attendre à un nouveau déclin à mesure que la productivité augmentera. Les salaires mensuels agricoles ont été d'environ $26 plus élevés en 67 qu'en 66.

Le blé et le seigle

Tout semble indiquer, à l'échelle mondiale, une baisse de la récolte du blé pour la campagne 67-68. En Europe occidentale et dans les pays en voie de développement, la production s'est accrue. L'URSS a eu une bonne récolte, bien qu'inférieure de 20 p. 100 à celle de 66. Dans les autres pays d'Europe de l'Est, la production a légèrement dépassé celle de 66; en Chine continentale les rapports laissent prévoir une meilleure récolte. La récolte globale des principaux pays exportateurs a légèrement diminué. Aux Etats-Unis, elle a été bien supérieure à celle de 66 mais la récolte canadienne a subi une baisse et il semble que les pays de l'hémisphère sud engrangeront de moins fortes récoltes. Par suite des grosses récoltes des pays importateurs, le commerce international du blé s'est ralenti au début de la campagne 67-68 et n'atteindra probablement que 1.8 milliard de boisseaux, soit 10 p. 100 de moins que l'année précédente. L'ensemble des approvisionnements exportables demeure plus que suffisant et les stocks à la fin de la présente campagne monteront quelque peu. Les prix, inférieurs à ceux de l'an passé, devraient demeurer au bas de l'échelle de prix établie par la nouvelle entente internationale sur les grains.

Le rythme des exportations de blé canadien vers les pays développés est au ralenti; les ventes en 67-68 pourraient être inférieures à celles de 66-67; celles à destination des pays en voie de développement seront nettement inférieures. Cette année, les pays communistes ont acheté le minimum prévu aux contrats. Sous réserve des expéditions à la Chine continentale, les exportations globales pourraient s'établir entre 350 et 400 millions de boisseaux. Compte tenu de ces exportations et de la consommation canadienne qui se monte à 155 millions de boisseaux, les réserves pourraient s'élever entre 615 et 665 millions de boisseaux. Dans des conditions moyennes de production, des emblavures inférieures à celles de 67 devraient suffire aux besoins prévus pour 68-69.

La récolte de seigle a accusé en 67 une baisse de 22 p. 100, comparativement à celle de 66; les stocks d'exportation sont à la baisse. Les exportations en 67-68 pourraient ne pas égaler celles de 66-67, mais en raison de la croissance de la consommation canadienne, les réserves pourraient diminuer d'ici la fin de la campagne. Une augmentation des superficies en seigle serait justifiée; en escomptant des rendements moyens, 850,000 acres au total comparativement à 758,000 en 67, devraient suffire.

Les céréales fourragères

L'affouragement en aliments concentrés au Canada, y compris les céréales fourragères, a atteint le sommet sans précédent de 17.2 millions de tonnes courtes en 66-67; la consommation moyenne par tête de bétail affouragé aux céréales s'est élevée à 1.04 tonne. Les prévisions de l'affouragement aux aliments concentrés s'établissent à 17.7 millions de tonnes en 67-68. Les stocks en fin de campagne atteindront probablement leur niveau le plus bas depuis 1962. L'utilisation des céréales fourragères pourrait augmenter encore en 68-69, d'où la nécessité d'étendre les superficies pour maintenir les réserves et répondre aux demandes d'approvisionnements.

Les approvisionnements d'avoine en 67-68 sont en baisse d'environ 20 p. 100 par rapport à la moyenne quinquennale récente. La forte récolte de maïs aux Etats-Unis en 67 et la tendance à affourager davantage avec des aliments à haute valeur énergétique, pourraient contrecarrer une hausse sensible du prix de l'avoine. Les réserves au 1er juillet 68 accuseront une baisse probable; pour les maintenir ou les augmenter, il faudra accroître les superficies en avoine.

La production de l'orge en 67 a accusé une baisse de 17 p. 100 par rapport à 66, malgré l'augmentation des superficies. Néanmoins, grâce aux stocks en réserve, les approvisionnements ne sont en baisse que de 5 p. 100 et supérieurs à la moyenne. L'affouragement à l'orge en 67 a augmenté; les exportations aussi. Les prix de 67 sont inférieurs à ceux de 66 et diminueront à cause de la concurrence des autres céréales fourragères. L'augmentation des rendements de l'orge étant supérieure à celle de l'avoine, une augmentation des superficies mises en orge se justifierait en 68.

La production du maïs à grain a atteint un record en 67. Bien que les récoltes sans précédents de maïs et de sorgho aux Etats-Unis affectent leurs prix au Canada, la consommation croissante de viande, et l'expansion de l'engraissement du bétail en parcs d'alimentation, justifient l'augmentation continue des superficies en maïs au Canada.

Les récoltes d'oléagineux

Au commencement de la campagne agricole 67-68, le prix de la graine de lin a nettement augmenté; on prévoit que le cours demeurera ferme jusqu'en fin de campagne. Les prix élevés actuels résultent de la baisse des réserves mondiales; cette situation est temporaire, car à longue échéance la demande mondiale demeure à la baisse. Une importante augmentation des superficies en lin pourraient se solder par une baisse des prix.

Le prix de la graine de colza a baissé au début de 67-68 et demeurera bas durant le reste de la présente campagne. Grâce à l'expansion du marché intérieur et à la stabilité de nos exportations, les ensemencements de graine de colza devraient donc se maintenir ou s'accroître légèrement.

Les prix du soja ont diminué et l'on prévoit que leur moyenne en 67-68 sera moins élevée que celle de 66-67. Les approvisionnements abondants de soja et de produits concurrentiels exerceront encore une forte pression sur les marchés de l'huile et de la farine de soja. Les perspectives actuelles du marché mondial ne permettent pas d'augurer une augmentation justifiée substantielle des ensemencements de soja.

Les prévisions relatives au marché et aux prix de la semence de tournesol sont bonnes. Il est difficile d'incorporer cette récolte dans les programmes de production agricole, mais il serait souhaitable d'accroître légèrement la production.

Les pommes

En 67, on a récolté 25 millions de boisseaux de pommes soit 18 p. 100 de plus qu'en 66 et 8 p. 100 de plus que la production record de 23 millions de boisseaux en 63. L'augmentation provient surtout du Québec; la production de la Nouvelle-Ecosse a atteint un niveau record.

Une quantité plus considérable de pommes fraîches sera consommée au Canada en 67-68 mais à des prix inférieurs à ceux de 66-67. Les exportations augmenteront surtout vers le Royaume-Uni où le contingent 67 a été accru. Des pommes de transformation seront expédiées du Québec et de la Nouvelle-Ecosse vers les Etats-Unis.

La consommation locale des produits de pommes (jus, pommes congelées et conserves compactes) augmentera en 68 mais les stocks de certains produits sont encore abondants.

Les pommes de terre

En 67, on prévoit une production de 44 millions de quintaux de pommes de terre, soit 19 p. 100 de moins qu'en 66, à peu près la même que la moyenne de 60 à 64. Cette diminution est attribuable à la baisse de 22 p. 100 de rendements et à la réduction des superficies de 5 p. 100.

La consommation locale de pommes de terre fraîches a peu varié ces dernières années, et la préparation des sous-produits s'est accrue.

Les prix de 67-68 dépasseront ceux de 66-67. Les prévisions d'exportations de pommes de terre frites congelées vers la Grande-Bretagne sont bonnes. Toutefois, la demande à l'intérieur et à l'exportation ne justifie pas une expansion de l'industrie de pommes de terre. En se basant sur des rendements moyens, il faudra réduire les ensemencements si l'on veut maintenir les prix élevés.

Le timbre du geai gris

OTTAWA — On s'est servi de la lithographie en quatre couleurs pour imprimer le timbre de 5 cents du geai gris des Postes canadiennes dont la date d'émission a été fixée au 15 février 1968.

Le nouveau timbre, qui continue la série de la faune qui s'achèvera dans quatre ans, est le premier que M. Martin Glen Loates ait dessiné pour le compte des Postes canadiennes. M. Loates, qui demeure à Willowdale, en Ontario, jouit de l'estime tant des naturalistes que des profanes pour sa présentation précise et artistique de la vie animale sous toutes ses formes. L'amour de la nature, des recherches assidues et l'observation soigneuse de ses sujets dans leur propre milieu ont grandement contribué à la maitrise naturelle qui caractérise ses oeuvres. M. Loates est né à Toronto en 1945.

Les dimensions du nouveau timbre sont de 24 millimètres sur 40, conformément à l'échelle métrique de dimensions adoptée par les Postes pour ses émissions futures. Le timbre est de format vertical et le geai gris mâle en est l'ornement principal. La femelle qui est à l'arrière est perchée sur une des branches d'une épinette blanche. La désignation scientifique "Perisoreus canadensis" figure, en petits caractères, au bas du timbre, à gauche, juste au-dessus de la version française "Geai Gris" et à droite de l'équivalent anglais "Gray Jay". Le chiffre 5 de la valeur faciale figure au bas du côté droit du dessin. Surmontant le tout, on voit le mot "Canada", et l'artiste a choisi d'encadrer le dessin entier d'un tracé de hachures minces. L'encadrement et les mots sont imprimés en vert; un autre ton de vert moins prononcé est utilisé pour la partie centrale du fond où domine le blanc. Trois autres couleurs, le brun, le noir et le rose, ont été ajoutées pour les nuances discrètes données aux geais gris et aux branches d'épinette blanche sur lesquelles ils sont perchés.

C'est la Canadian Bank Note Co. Ltd., d'Ottawa, qui se charge d'imprimer le tirage entier de vingt-quatre millions de timbres en feuilles de 50. Le service habituel d'enveloppes Premier Jour sera fourni par le maitre de poste d'Ottawa 2 (Ontario).

Le geai gris est un oiseau qu'abritent les forêts de conifères de l'Amérique du Nord propices à sa reproduction et qui s'étendent sur une bande géographique ininterrompue depuis la Colombie-Britannique et le Yukon jusqu'à Terre-Neuve. L'oiseau adulte mesure habituellement 11 à 13 pouces de longueur; il est plus grand qu'un rouge-gorge et ressemble à une mésange de taille démesurée. Le plumage de ses rejetons est d'un noir couleur de fumée.

Les légendes et les superstitions entourent le geai gris que l'on décrit comme un voleur rusé, sans pour cela être trop méchant, ou comme un malin qui peut changer de forme selon les circonstances. Comme on le voit souvent autour des camps de bûcherons et des huttes de trappeurs, on a dit aussi qu'il est l'esprit de coureurs de bois décédés, et dans les forêts du Nord, les Indiens en avaient une crainte si superstitieuse qu'ils détournaient leurs regards de son nid et ne cherchaient jamais à lui faire du mal.

Le geai gris est un oiseau très familier, audacieux et curieux de nature. Lorsqu'il pénètre dans une tente ou une hutte à la recherche de quelque nourriture, il emporte souvent des articles qui ne sont guère comestibles. En dépit de son impudence, il aime l'isolement et s'empresse de disparaître dès qu'une colonie humaine s'établit de façon permanente dans les lieux qu'il fréquente.

Le Canada abolit ou réduit les tarifs sur 56 produits tropicaux

A partir du 1er janvier, le Canada a éliminé ou considérablement réduit ses tarifs douaniers sur 56 produits tropicaux.

La liste inclut des produits aussi divers que le jus de certains fruits tropicaux, les saris birmans, la fibre de canne à sucre, mais aussi le café, le tabac turc et les feuilles de tabac pour cigares.

Bien que cette nouvelle touchera peu le consommateur canadien ni qu'elle sera le prélude à un enrichissement subit des pays de l'Asie du sud-est ou de l'Amérique latine, elle représente un geste du Canada qui montre aux 74 pays qui participent actuellement aux conversations du GATT, qu'il désire maintenir la tendance présente au libre-échange.

Cela confirme également la thèse canadienne présentée par le ministre fédéral du Commerce, M. Robert Winters, d'encourager la ratification rapide des accords commerciaux négociés en mai dernier tout en persuadant les autres pays d'effectuer des études visant à l'élargissement du libre-échange.

Les principaux résultats des négociations du Kennedy Round correspondent à des réductions de tarifs sur les produits manufacturés. La réduction des tarifs sur les produits tropicaux forme ce que certains qualifient de concession plutôt maigre des pays riches aux pays pauvres.

C'est en partie pour faire face à ces plaintes ainsi que pour stimuler des mesures identiques d'autres pays, que le Canada, les pays scandinaves et éventuellement d'autres pays ont décidé de mettre leurs réductions en application en une seule fois le 1er janvier, bien que les accords de mai dernier prévoyaient plusieurs phases étalées jusqu'au 1er janvier 1972.

Les négociateurs de Genève soulignent toutefois que la question des produits tropicaux n'est pas si simple: "ce sont les pays sous-développés eux-mêmes qui souvent s'opposent aux réductions tarifaires des pays industrialisés sur les produits tropicaux", a expliqué un négociateur.

Les pays les plus pauvres du Commonwealth, qui bénéficient de la franchise douanière à l'entrée des riches pays du Commonwealth, craignent que leurs concurrents en dehors du Commonwealth, grâce aux taux réduits, pénétreront sur les marchés britannique, canadien, australien et néo-zélandais.

De même, d'anciennes colonies françaises, associées au Marché Commun craignent que les réductions de tarif accordées aux produits tropicaux par les Six, amèneront leurs concurrents non associés à la CEE, sur leurs marchés établis d'Europe.

RIVETS par George Sixta







BOZO par Foxo Reardon











Q. — J'aimerais bien avoir l'adresse des revues "Le Samedi", "La Revue Populaire" et "Film", qui autrefois était "Poirier Bessette et Cie Limitée, 975-985, rue de Boullion, Montréal 18". Maintenant elle doit être changée, car on m'a renvoyé ma lettre. Je vous remercie beaucoup.
Lectrice.

R. — En vous adressant à Périodica Inc., 5090, rue Papineau, Montréal, je crois que vous obtiendrez soit l'adresse ou un abonnement à ces revues, si elles existent encore. Cette agence offre des abonnements à une variété extraordinaire de périodiques.

☆ ☆ ☆

Q. — Pourriez-vous envoyer les mots de la chanson "Les Fiancés du Nord" à son mon papa? Cela lui ferait grand plaisir. Je vous envoie son adresse.
Une qui apprécie votre dévouement.

R. — Je regrette de ne pouvoir vous obliger, chère Mademoiselle, mais nous n'offrons pas ce genre de service. J'ai gardé l'adresse de votre père, cependant, et si quelqu'un veut m'envoyer les mots de cette chanson, je me ferai un plaisir de les lui faire parvenir.

☆ ☆ ☆

Q. — A l'occasion de Noël, j'ai reçu un joli cadeau qui fut livré par un messager et qui, malheureusement, ne contenait pas de carte. Sans être d'une valeur extraordinaire, il a été choisi par une personne qui connaît mes goûts et qui a fait preuve d'une grande délicatesse à mon égard. Je n'arrive pas à deviner qui elle peut être, et je suis passablement bouleversée à la pensée de ne pas pouvoir la remercier. Que faire? Merci. — **Curieuse.**

R. — C'est bien malheureux que cette personne ait oublié sa carte. Vous pourriez peut-être obtenir le nom de votre amie ou ami si vous vous souvenez du nom de la compagnie de messagerie qui a livré le paquet. On doit l'avoir dans le livre de commande à la date que le cadeau a été expédié. Si vous ne trouvez pas ce nom, il vous faudra parler à tous vos amis de ce cadeaux mystérieux en espérant que la personne s'identifiera elle-même. Elle le fera peut-être sans cela dès qu'elle se rendra compte que vous ne l'avez pas remerciée, sachant que normalement vous l'auriez fait immédiatement après la réception du colis.

☆ ☆ ☆

Q. — Notre fille, âgée de dix-neuf ans, travaille dans un grand bureau et gagne très bien sa vie. Voilà qu'elle veut quitter la maison pour louer un appartement avec deux amies. Nous ne voulons pas entendre parler d'un tel arrangement, surtout que nous vivons dans une maison très confortable, que notre fille a une très jolie chambre, en plus de l'usage de la salle de jeu ou du salon quand elle veut recevoir ses amis. Aussi, notre maison est située tout près d'un arrêt d'autobus dans un beau quartier de la ville. Nous nous entendons tous très bien, alors nous ne voyons aucun sens à cette idée de vouloir quitter le foyer à son âge. Dans quelques années, si elle ne se marie pas, nous ne verrions aucune objection à ce qu'elle veuille se faire un chez soi bien à elle, mais à dix-neuf ans... nous croyons qu'il est de notre de voir de ne pas le lui permettre. Qu'en pensez-vous? — **Désolés.**

R. — Vous me trouvez parfaitement d'accord avec vous, monsieur dame, ce qui n'arrive pas trop souvent. Comme vous dites que vous vous entendez bien, votre fille n'est donc pas révoltée; alors, vous ne devriez pas avoir trop de difficulté à la convaincre d'attendre au moins jusqu'à ce qu'elle devienne majeure avant de laisser la maison. Rendue à cet âge, ses idées auront peut-être changé; sinon, elle pourra quitter le foyer paternel sans permission. Tant de jeunes filles dont les parents demeurent en dehors de la ville, voudraient se voir à sa place, mais que voulez-vous, les jeunes en général ont une telle soif d'indépendance. J'en connais qui ont réussi à obtenir la permission d'aller s'installer avec des amies et qui, après quelques mois, à leurs frais et dépens, ont été très heureuses de revenir au bercail. Maintenez votre décision.

LOUISE.

Quel sera votre rôle?

Vos horiozns élargis de femme actuelle, à la recherche de ses aptitudes, femme qui a soif d'acquérir encore et toujours, et qui ne sait trop quelle armure endosser pour affronter les lendemains... pour vous, Madame, nous vous sentons gourmande de mordre à l'émancipation, si bien que, pour la plupart, le titre de "reine du foyer" (une reine qui a ses heures de Cendrillon!) ne vous suffit plus. Vous n'êtes même plus certaine qu'il soit flatteur et privilégié de n'être que "ménagère": vous trouvez d'ailleurs le terme plus inacceptable que le fait! Car le fait en soi n'est pas sans douceur, et n'exclut pas toutes possibilités d'épanouissement, de rayonnement même. Il arrivera que le mariage arrache certaines jeunes femmes à un travail extérieur plus ou moins routinier, dont elles ne tiraient pas grand-chose de neuf, pour leur accorder des possibilités de lectures enrichissantes à la maison et des contacts sociaux intéressants: le fait d'être "ménagère", loin de marquer un temps d'arrêt se présentera souvent pour elles comme l'occasion d'un nouveau départ.

* * *

"Prêtes pour demain", telle semble bien être la devise, vécue avec ferveur, de tout un bataillon de femmes qui retournent d'abord aux études, prétendent au travail, veulent compter aux yeux de leur mari, de leurs enfants, et qui semblent (pour le moment du moins!) se porter mieux en se fatiguant plus.

Etre "compagne" et non poupée accommodante, conseillère et non simple pourvoyeuse de confort, se sentir responsable moralement, certes, mais matériellement aussi de son mari et de ses enfants, pouvoir mettre l'épaule à la roue, amener de l'eau au moulin pour alléger le fardeau de l'éducation des jeunes, être tremplin tout en demeurant tendresse, élégante et féminine dans un souci d'équilibrer harmonieusement les valeurs de surface et les richesses intérieures, ne pas bouder les responsabilités dans les associations susceptibles de l'épanouir, rechercher toutes les occasions qui lui sont données de se mieux connaître, de s'accomplir sans rien détruire, de sauvegarder les valeurs anciennes tout en tenant compte des exigences de l'heure, autant de possibilités, de ressources reliées à l'univers de la femme moderne. Quel sera votre rôle, demain?

Françoise-L. Roy

"Coucher tard, lever matin"

Dans la chanson de notre enfance, il s'agissait d'un cas exceptionnel: un ouvrier ambitieux qui, brûlant la chandelle par les deux bouts, s'obligeait à tirer fort, piquer fin, coucher tard, lever matin. La conclusion fatale n'était donc pas surprenante. Et la difficulté à gagner son existence pouvait donner une excuse à l'imprudent.

Mais aujourd'hui que nous sommes dans une "civilisation de loisirs", que les heures de travail obligatoire diminuent de lustre en lustre, nous devrions en profiter pour nous reposer davantage, et nous divertir avec modération. Toutefois, c'est trop souvent le contraire que nous constatons, surtout depuis une dizaine d'années. Et les spécialistes en maladies du coeur attribuent les trop nombreuses faiblesses cardiaques à cette fatigue et à cet épuisement que provoque l'absence de sommeil et de repos véritable.

Ainsi, il n'est plus de mise, dans trop de milieux, de se coucher avant deux heures le samedi matin, et avant quatre ou cinq heures le lendemain. Vous me direz que le dimanche retrouve ainsi un de ses anciens rôles: le jour du repos. Peut-être, si l'on ne tient pas compte que le sommeil diurne ne répare que très peu les effets nocifs d'une nuit blanche. Et devrait-on encore parler, selon l'ancienne formule, de "jour du Seigneur"? Pour beaucoup, le Sacrifice de la Messe est "sacrifié" au "surboum" de la veille. Pour les autres, cet office risque de devenir fade et insignifiant, dans tous les sens du terme, et de passer bien loin en arrière de tous les "shows" de boites de nuit et cabarets que l'on a pu se payer les deux soirs précédents...

Et comme il faut, sur semaine, se lever assez tôt, et que les programmes de télévision retardent le coucher, on ne reprend jamais ce que l'on a perdu. Pourquoi s'étonner alors de voir, au travail du lundi matin, des visages qui semblent encore en quête de repos et de sommeil, et d'apprendre que tel ou tel compagnon ou compagne d'ouvrage doit se payer le luxe d'une dépression nerveuse, ou s'imposer les aléas d'une cure de rajeunissement...?

André

Pourquoi madame dort-elle moins bien que monsieur?

Une des maladies les plus répandues à l'heure actuelle, lit-on dans Sélection du Reader's Digest de novembre dernier est le syndrome de la femme fatiguée — et il est dû en grande partie au manque de sommeil.

Pourquoi, se demande l'auteur, rencontre-t-on ce syndrome beaucoup plus fréquemment chez la femme que chez l'homme? D'abord les deux sexes n'ont pas le même type de sommeil. L'homme, d'ordinaire, laisse ses problèmes professionnels à la porte de son bureau ou de son usine. Pour une femme, cadre de vie et cadre de travail se confondent.

Un bruit dans la nuit — l'eau qui coule goutte à goutte d'un robinet, un volet qui bat, un enfant qui se plaint — peut amener un homme à une sorte de demi-conscience, mais quelques minutes plus tard il sera de nouveau plongé dans un profond sommeil. La femme, au contraire, se réveillera complètement, et elle aura souvent du mal à se rendormir.

Cela, joint aux soucis qu'entraîne le fait d'être cuisinière, femme de ménage, ravitailleuse, mère de famille et compagne d'un homme, explique que les femmes — et particulièrement les plus jeunes — tirent à découvert sur leur compte de sommeil. Et il arrive un jour où ce déficit permanent finit par engendrer des symptômes qui vont des crampes musculaires aux troubles digestifs et à une sensation d'épuisement continuel.

Par exemple, une comparaison entre les femmes qui dormaient au plus sept heures et celles qui dormaient au moins huit heures a permis de constater que les premières accusaient cinq fois plus de nervosité, sept fois plus de fatigue et 12 fois plus d'anxiété, sans compter divers autres symptômes.

L'article de Sélection, qui s'intitule "Dormez-vous assez?", contredit une croyance populaire. A tout âge, y lit-on, on a à peu près le même besoin de sommeil. D'autre part le fait qu'on ait du mal à s'arracher au lit le matin ne signifie pas nécessairement que l'on ait encore besoin de dormir: chez l'homme, les cycles vitaux ont des rythmes variables selon les individus, et c'est peut-être le signe que vous êtes de ceux qui atteignent leur meilleure forme plus tard dans la journée. Essayez de déterminer vos besoins en sommeil. Faites des expériences et voyez à quel niveau correspond votre rendement maximum.



La laitue et les sandwichs

Les sandwichs sont de précieux atouts dans la cuisine moderne. A maintes occasions, la maîtresse de maison puise dans le choix illimité et varié des sandwichs qui lui permet d'ajouter du piquant et du nouveau dans les menus quotidiens.

Aussi bien que le glaçage fait le gâteau, la laitue fait le sandwich. La laitue fraîche et croustillante apporte un contraste à la texture de la garniture, des vitamines et des sels minéraux et de plus elle aide à une bonne digestion. Sa jolie couleur verte attire l'oeil et sa saveur fraîche et délicate s'adapte à toutes les garnitures que vous pouvez imaginer.

Une merveilleuse et nouvelle version du sandwich ouvert vous est ici présentée. De la laitue croustillante et un apprêt à la Russe recouvrent une base de fromage Roquefort; du rosbif froid enroulé, complète ce savoureux plat.

Sandwich savoureux pour le souper

¼ tasse de beurre
¼ livre de fromage Roquefort, émietté
8 tranches de pain de seigle
½ livre de rosbif tranché mince
2 tasses de laitue brisée
¾ tasse de mayonnaise
¼ tasse de sauce chili

Bien mêler ensemble le beurre et le fromage; tartiner également les tranches de pain de seigle. Couvrir 4 tranches de pain de seigle avec le rosbif. Disposer la laitue sur les 4 autres tranches. Apprêter la mayonnaise avec la sauce Chili. Recouvrir la laitue avec cet apprêt. Servir comme des sandwichs ouverts.

Donne 4 portions.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Un rhume ordinaire non soigné durera une semaine, alors que celui que l'on soigne durera sept jours. A l'heure actuelle, il n'existe pas de médicament qui tue les virus du rhume. Il faut que le rhume suive son cours. Pour le moment, c'est encore le bon vieux traitement qui est le meilleur. Reposez-vous davantage; buvez plus de liquide, surtout des jus de fruits; mangez sagement et suivez un régime varié et bien équilibré. Ne vous mouchez pas trop fort, car en ce faisant, vous risquez d'étendre l'infection jusqu'aux oreilles ou aux sinus. Allez voir votre médecin si votre rhume persiste après une semaine ou deux.

✦ ✻ ✦

La nouvelle dactylo:
— Madame, s'il vous plaît, comment s'écrit "Hongrie", avec ou sans H?
— Vous n'avez qu'à regarder dans le dictionnaire.
— Bien, madame. A quelle lettre?

✦ ✻ ✦

Lorsque vous achetez des tomates recherchez celles qui sont charnues et lisses, fermes au toucher, de couleur uniforme et exemptes de meurtrissures. Vous pouvez les servir entières, en quartiers ou farcies de votre garniture préférée.

✦ ✻ ✦

Pour diminuer l'enflure immédiatement après la chirurgie dentaire, posez des compresses froides ou de la glace sur la figure à l'endroit de l'intervention. Gardez les compresses froides pendant 20 minutes, puis enlevez-les pendant 20 minutes. Recommencez autant de fois que cela est nécessaire.

✦ ✻ ✦

La vaisselle et les fines porcelaines se lavent ordinairement à l'eau savonneuse; mais il ne faut pas les réchauffer ou les refroidir brusquement parce que le changement trop brusque de température les fera craqueler.

✦ ✻ ✦

Deux médecins causent au cafétéria de l'hôpital.
— Juste à point, ma dernière opération, dit l'un d'eux. Quelques heures de plus et le patient guérissait sans mon intervention.

✦ ✻ ✦

Chez les enfants, les pieds grandissent très vite et il faut changer leurs chaussures dès qu'elles sont trop petites. Des chaussures bien ajustées pour les enfants ont des contreforts intérieurs droits, tiennent bien au talon et laissent suffisamment de place pour remuer les orteils à l'intérieur de la chaussure.

✦ ✻ ✦

Je ne connais que deux catégories d'hommes qui ne pèchent pas: ceux qui n'ont pas encore la raison et ceux qui ne l'ont plus. — Milleriot

✦ ✻ ✦

Votre rouge à lèvres tiendra infiniment mieux si vous l'appliquez, non pas sur des lèvres humides mais sèches: poudrées.

✦ ✻ ✦

— Tu as un bien petit jardin.
— Il me semblait petit à moi aussi avant que j'entreprenne de l'entretenir.

Vite fait



Un jumper pratique et seyant, encolure en forme de "V". Accompagnez-le d'une blouse.

Le patron 9135 se vend grandeurs: 10, 12, 14, 16, 18.

Prix: 65c

Envoyez votre commande:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Exemplaire, mais sans . . . permis

EDMONTON — Un agent de police, à la recherche d'un excellent conducteur de véhicule pour lui remettre le prix de $10 décerné quotidiennement par le Conseil de sécurité d'Edmonton, arrêta une voiture et offrit ses félicitations à la femme au volant.

Mais au lieu de se réjouir, cette femme éclata en sanglots. Elle n'avait pas de permis de conduire et n'avait jamais passé d'examen pour l'obtenir.

Le $10 a été offert à un autre automobiliste.

La nouvelle Miss Monde, Madeleine Hartog-Bell (miss Pérou) ne se prend pas pour une autre et fait preuve d'une sagesse admirable en 1967. Elle n'acceptera aucun contrat commercial, tels les films, avant d'avoir consulté sa mère. Et elle le dit publiquement!

* * *

L'actrice Julie Andrews a introduit une requête de divorce contre son époux de huit ans, Tony Walton. C'est malheureux que sa propre histoire ne se termine pas si bien que dans "The Sound of Music".

Quelques règles d'hygiène mentale

1 — Tâchez de ne pas vous en faire. Le temps est un puissant remède à tous les ennuis. Remettez à demain l'étude de ce qui vous tracasse tant aujourd'hui.

2 — Ne rêvez pas stérilement au passé. Pensez aux "lendemains qui chantent".

3 — Tâchez de saisir le bon côté de toutes choses. Rien n'est aussi désagréable qu'il semble à première vue.

4 — L'envie est un sentiment naturel. Efforcez-vous toutefois de limiter à des choses raisonnables vos ambitions et vos désirs.

5 — Apprenez à respecter les opinions et la vie intérieure de votre prochain. N'oubliez jamais qu'il éprouve des ennuis analogues aux vôtres.

6 — Développez votre sens de l'humour.

7 — Si vous avez quelque chose sur le coeur, dites-le franchement. Le garder pour vous ne ferait qu'accroître inutilement et votre tourment et vos ressentiments.

8 — Si quelque chose ne va pas, ne cherchez pas un bouc émissaire sur qui déverser votre bile. Faites plutôt une promenade, qui vous donnera le temps de vous calmer.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et
Conservez les timbres usagés et aidez aux missions
Bureau des timbres pour missions,
postez à: (Mlle) R. A. KORNE,
a/s Canadian Register,
Chambre 504 - 272, rue Main,
Winnipeg 1, Man.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 2

Son beau-père était malade depuis six ans, atteint de rhumatismes qui le paralysaient presque complètement, faisant de lui un invalide. Refusant de s'abandonner, luttant toujours, il essayait l'un après l'autre tous les traitements, dans l'espoir, toujours démenti jusqu'ici, de recouvrer assez de santé pour reprendre, avec la vie active, son métier d'ingénieur. Au début, Mme Dausse était là pour aider son époux dans la lutte contre la maladie. Mais émotive, sensible à l'excès, elle avait mal soutenu l'effort incessant de feindre un optimisme qu'elle n'éprouvait pas, s'y était épuisée, et une embolie l'avait enlevée aux siens neuf mois auparavant.

Pour Marie-Hélène, cette brutale disparition fut un effondrement et marqua la fin de la vie facile. Le chagrin l'avait laissée pour un temps inerte, sans réaction et désarmée, paralysant en elle jusqu'au goût de vivre. Elle ne pourrait plus être heureuse sur terre, lui semblait-il, puisque sa mère ne partagerait pas son bonheur. Puis elle s'était ressaisie avec courage, oubliant sa propre peine pour consoler son beau-père, pour qui le coup avait été rude. Avec tendresse, elle avait aidé le malheureux à surmonter le choc, à se raccrocher à l'existence jusqu'à retrouver la volonté de guérir, et elle y avait pleinement réussi. M. Dausse était maintenant dans une clinique près de Nice, pour y suivre un traitement de longue haleine: mécanothérapie, bains et douches d'eau de mer chaude, massages judicieusement alternés devaient amener sinon la guérison, du moins une nette amélioration dans la motricité des nerfs et une diminution très sensible des douleurs. Restée seule en face d'une situation financière obérée par la maladie, Marie-Hélène, sa licence en droit obtenue, était entrée en qualité de clerc dans une des principales études notariales de la ville.

Marie-Hélène abandonna son évocation du passé pour regarder autour d'elle. Hormis le centre de la ville, les rues s'endormaient dans une quiète solitude. L'air était calme, paisible, et les arbres bordant les trottoirs n'agitaient même plus dans leur sommeil le moindre rameau. Une chaleur douce pesait encore sur la ville en ce début de la nuit. La glace étant abaissée, Marie-Hélène recevait sur le visage la caresse de l'air qui la rafraîchissait après la touffeur des salons de Françoise, envahis par la foule des invités.

L'Austin stoppa devant la villa que M. Dausse s'était fait construire quelques années auparavant. Un lampadaire planté de l'autre côté de la rue, juste en face de la maison, projetait sa lumière brutale sur la villa, dont les détails ressortaient avec netteté sous la clarté crue de l'éclairage municipal. Il n'avait pas fallu beaucoup d'imagination à l'architecte pour concevoir cette habitation: un seul étage, des fenêtres régulièrement espacées, un toit très pointu qui mangeait les trois quarts de la façade. Aucune fantaisie, pas un ornement, une sobriété voisine de la banalité. Seuls trois oeils-de-boeuf, piqués dans la toiture pour donner du jour au grenier, en rompaient la monotonie. Pourtant, cette demeure avait un air amical; la terrasse accompagnant la façade principale sur toute la longueur était devenue, par les soins de Marie-Hélène, un jardin suspendu d'un effet charmant: roses trémières, soucis, oeillets, capucines grimpantes, asparagus, lierre, plantes grasses se côtoyaient sur un pied d'égalité, en pleine démocratie, dans un désordre gracieux, et quelques fleurs, curieuses, avançaient même la tête pardessus la balustrade pour regarder dans la rue. L'entrée se trouvait à l'extrémité ouest de la façade; on y accédait d'abord par un perron de huit marches aboutissant à la terrasse; celle-ci traversée en quelques enjambées, on trouvait une porte en bois massif, garnie en sa partie supérieure de carreaux de verre martelé et défendue par des barreaux de fer forgé.

En passant sur la terrasse, Marie-Hélène remarqua l'inclinaison accentuée, l'humilité de certaines plantes éprouvées par une journée chaude et beaucoup de soleil: avant de se coucher, elle aurait à arroser ses amies les fleurs. Puis elle fit entrer son cousin dans la maison. Depuis le départ de M. Dausse, chaque retour à la villa apportait toujours à la jeune isolée la même impression pénible de vide, d'abandon. Le bruit de sa clef tournant dans la serrure éveillait seul des échos dans la maison, et Marie-Hélène ne s'habituait pas à ce silence des choses, conséquence du départ des êtres.

Le salon était de dimensions moyennes, mais bien proportionnées. Cadre entièrement moderne: fauteuils bas, carpettes de haute laine aux tons soutenus, tablettes en fer forgé avec plateaux en mosaïque. Au milieu du panneau opposé aux fenêtres, une glace murale allant du sol jusqu'au plafond allongeait la perspective, et à ses pieds, d'un bac en marbre noir débordait un foisonnement de plantes vertes se reflétant dans le miroir. Quelques peintures à l'huile aux lignes imprécises et tortueuses accusaient le goût du propriétaire pour la peinture futuriste.

Laurent se laissa tomber dans un fauteuil, l'écrasant de tout son poids, et les ressorts brusquement malmenés gémirent. Le jeune homme réclama:

— Durant le trajet, j'ai respecté ton silence. Passons maintenant aux affaires sérieuses et revenons-en à ma prétendue paresse, réflexion que je n'ai pas encaissée. J'attends tes explications.

— Tu reconnaîtras vite que j'ai raison. Ainsi garderons-nous notre bonne amitié.

— Ça va!... Explique-toi.

Après avoir retiré son manteau, Marie-Hélène s'était assise en face de son cousin. Sa robe en voile rouge soutenue par un fourreau de même couleur avivait son teint mat et lui donnait un éclat que soulignait maintenant l'expression à la fois attendrie et un peu railleuse des prunelles fixées sur le visiteur.

— Tu prétends m'épouser, pourquoi? Je ne suis pas jolie. Le coup de foudre? Mais non. Tu as tout simplement peur des jeunes filles: il y en a trop autour de toi, et tu crains de te tromper en faisant ton choix. Faute d'imagination, de curiosité, tu ne cherches pas la femme qui te conviendrait, et pour t'éviter un effort, tu préfères t'en tenir à ce que tu as sous la main, c'est-à-dire à moi!... Reconnais-le donc, si tu es sincère!

— Non, tu es trop dure pour toi-même. Pas jolie? Quelle calomnie!... Quand tu souris, tu es irrésistible. Une petite fossette dans ta joue gauche, pas loin de la lèvre supérieure, te donne l'aspect d'une timide enfant qu'on voudrait prendre dans ses bras, à qui on offrirait volontiers un bonbon... et mon bonbon à moi, c'était l'usine Gatto et Fils, fabrique de macaroni, gnocchi, ravioli, etc.

Marie-Hélène se pencha sur le côté gauche pour se regarder dans la glace murale. Les compliments venaient de l'émouvoir, et quelle femme pourrait y rester insensible! Elle se tira la langue en guise de conclusion, puis reconnut:

— Admettons, Laurent. Mais cela ne change rien à l'affaire. Tu n'en es pas moins sur une voie de garage et je n'accepterai jamais d'en être le butoir. Tu vaux mieux que cela, cherche encore.

— Facile à dire. Je suis auréolé de macaroni, mais c'est lourd à porter, tu peux m'en croire. Le grand-père de papa, venu en sabots de son Piémont natal, a eu, un jour, l'idée heureuse de fabriquer des pâtes sur la table bancale de sa cuisine. Cette coulée de pâtes a commencé par atterrir chez les voisins, a gagné le quartier, puis la ville, se glissant ensuite dans tous les centres urbains, pour franchir enfin les frontières. La petite cuisine est devenue une énorme bâtisse, la table bancale a fait place à d'immenses machines, grâce à quoi les jeunes filles se ruent sur moi, pauvre malheureux!... Il paraît que j'ai tous les dons: beauté, élégance, esprit, et j'en passe... Tu ne connais pas la valeur du candidat que tu refuses si allègrement! Moi, j'ai peur de cette fringale féminine de manger du macaroni, et moi avec.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 30

A VENDRE — Chevrolet S. S. 65-2, portes. Excellente condition, peu de milles parcourus. $2,295 ou meilleure offre. **Téléphone:** 256-0203. 38-928-T.F.

A LOUER — Enfield Crescent. Logis non meublé, excepté poêle et réfrigérateur. 2 chambres à coucher. Salle de bain privée. **Signaler:** 233-2017. 39-934-39C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Pour personnes tranquilles. Près autobus. Libre: 1er février. **Signaler:** 233-1047. 39-936-40C.

CHAMBRE A LOUER — Pour homme qui travaille. Meublée. 3e étage. 541, rue Langevin, St-Boniface. **Téléphone: CEdar 3-6104.** 39-931-40C.

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A VENDRE ou A LOUER — Rue De la Morénie. Maison de rapport avec 6 pièces pour propriétaire. S'adresser à 532, rue St-Jean-Baptiste. 30-870-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 1,100 pieds carrés, 3 chambres à coucher, près église et école. Beau lot clôturé. Prix très raisonnable. Hypothèque à 6¼%. Pas d'agent. **Signaler:** 269-3285. 39-933-39C.

A VENDRE
St-Boniface, 372, rue Desautels. Maison: 10 pièces dont 3 composent logis privé. $2,000 comptant. Balance: termes. **Appeler: le jour WHitehall 2-0038; le soir CHapel 7-2457.** 14-658-T.F.

A VENDRE — Boulevard Provencher. Entreprise. Chiffre d'affaires: plus de $20,000. Profit net, plus que $4,000. Prix: $3,000, plus marchandise. **Signaler: 233-7552 après 7 h. p.m.** 39-932-40C.

Faites-vous une carrière plaisante avec Tupper Ware. Aucun investissement majeur. L'âge n'importe pas. Choisissez vos heures de travail. **Pour renseignements (en anglais seulement), appeler 589-1656 ou 775-6870.** 39-930-40C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

Chemin Pembina — 300 pieds sur chemin Pembina, 350 de profondeur. Site excellent pour entreprise commercial.

Parc Windsor — Maison, niveaux variés, 3 chambres à coucher, salle de récréation. Tapis mur à mur neufs. Cuisine finie bouleau. Garage double. Lot clôturé.

Des Meurons — Maison de famille. 2 ou 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. Possession: 1er mai.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
38-927-39C.

L'électronique au service des interprètes

Il suffit d'appuyer sur un bouton et l'auditeur d'une conférence l'entendra traduite dans la langue qui lui est familière. A l'heure actuelle, congrès internationaux et séminaires ne sont plus concevables sans un dispositif de traduction simultanée. L'Institut de langues étrangères et d'interprétariat de l'université de Mayence, situé à Germersheim (Rhénanie-Palatinat) dispose des installations les plus importantes et les plus modernes d'Europe pour l'étude de l'interprétariat. Grâce à un écouteur et à un microphone, le chargé de cours qui se trouve dans la salle de conférences a la faculté d'entendre aussi bien le texte original que la traduction qui en est faite par l'un des 750 étudiants de l'institut et qu'il peut ainsi corriger. Ces installations permettent aux étudiants, grâce à leurs appareils électro-acoustiques modernes, de vérifier régulièrement le niveau de leurs connaissances. Quatre techniciens suffisent pour faire fonctionner et pour surveiller l'ensemble de ces vastes installations techniques.

Winnipeg

Décès de Mme Anne Cloutier

C'est avec regret qu'on apprenait le décès de Mme Anne Cloutier, 379, rue Hargrave, Winnipeg, survenu au Sanatorium de St-Boniface le dimanche 31 décembre 1967, après une courte maladie.

Née à St-Frédéric-de-Beauce, Qué., Mme Cloutier vint, avec ses trois enfants, demeurer pendant quelques années chez ses grands-parents, M. et Mme Narcisse Marcoux, à Lorette. Elle établit ensuite résidence à Winnipeg où elle y demeura jusqu'à sa mort.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Arthur et Valérien, de Winnipeg; une fille, Rosa-Alma, au service de l'Assurance Chômage; une bru, Mme Arthur Cloutier; deux petites-filles, Mme Marshall (Lorraine), de Charleswood, et Mme Burns (Valérie), de Toronto, et deux arrière-petits-enfants, Robert et Patricia Marshall, de Charleswood.

Le service fut célébré en l'église de Lorette par M. l'abbé Henri Perron. Les porteurs étaient six cousins de la défunte, Armand, Jean, Omer, Albini, Roland et Ben Bédard. La quête fut faite par deux cousines, Bertha et Annie Marcoux. L'enterrement se fit dans le lot de famille du cimetière de Lorette. Le Salon funéraire Philippe Coutu était en charge des arrangements.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille Cloutier désire remercier sincèrement le personnel du Sanatorium, le R. P. J. Soulodre, O.M.I., du Sacré-Coeur, M. l'abbé Perron, de Lorette, les porteurs, les personnes qui firent la quête et tous ceux qui ont offert des messes, prières et tributs floraux.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

Norwood — 285, chemin Ste-Marie. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au sous-sol. Doit être vendu prochainement. Propriétaire déménage à Calgary. $2,500 comptant requis.

St-Boniface — 896, Archibald. Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 54' x 180'. Garage. Jardin. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Près hôpital. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Salle de récréation au sous-sol. Garage. Comptant requis: $3,000.

Norwood — Lyndale. Maison moderne: 8 pièces, 3 chambres à coucher, salles à manger et de récréation. Comptant requis: $3,-800.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
39-937-39C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

A VENDRE

PRECIEUX-SANG
Tout près nouvelle église. Maison très attrayante: 1½ étage. Très bon état. Grande cuisine, planchers "Corlon". Salon: tapis mur à mur très bonne qualité; salle à manger, 3 chambres à coucher. Nouvelle fournaise au gaz. Soubassement complet. Garage. Grand lot avec beaucoup d'arbustes. Prix très attrayant.

BOULEVARD PROVENCHER
Bungalow très chic: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Soubassement complètement fini, y compris salle de bain. Nouvelle fournaise au gaz. Garage. Beau lot. Prix seulement: $11,500.

RUE RITCHOT
Près de toutes commodités. Maison: 1½ étage. Salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Très propre. Belles armoires de cuisine, comptoirs en céramique. Prix réduit à $12,800.

RUE DES MEURONS
Près Centre Culturel. Duplex très moderne et en très bonne condition. 9 ans seulement. Lot boisé et clôturé. Prix très attrayant: $16,900. Propriétaire transféré.
38-926-39C.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
38-926-38C.

Activités artistiques

Continuant sa tradition d'offrir au public manitobain, surtout aux habitants des régions urbaines, ce qu'il y a de mieux en fait d'oeuvres d'art, la Galerie des Beaux Arts de Winnipeg a inauguré la saison de 1968 le 6 janvier dernier.

La collection de plus de cent oeuvres d'art de M. S. B. Nitikman de Winnipeg sera en montre. Elle est de portée internationale et comprend des sculptures d'Angleterre, des gravures japonaises, des peintures de Hollande, etc.

Une oeuvre d'art "OP" unique en son genre a été réalisée avec des bouteilles de Javex et a valu à son créateur, Iain Baxter, un prix de $3,000 à la Galerie de l'Ontario en juin dernier.

Des spécimens d'écriture "Spencerian" seront aussi en exposition jusqu'au 28 du mois. Avant l'invention du dactylographe, les commis et les hommes d'affaires consacraient des heures à la pratique de cet art.

Le MTC offre comme première pièce de l'année le chef-d'oeuvre de Chekhov "Three Sisters" à partir du 10 janvier jusqu'au 27. On peut se procurer les billets aux endroits habituels.

L'Orchestre symphonique de Winnipeg aura comme artiste invité le jeudi 11 janvier, Leonidas Lipovetsky, de Montevideo, Uruguay. Il jouera le "Concerto no 1 en Mi bémol" de Liszt.

Après une relâche pour les vacances, la série de films "Thursday Noon" recommencera dès aujourd'hui. Mlle I. M. Harff, conservatrice de la Galerie, montrera les diapositives qu'elle a prise au pavillon "L'Homme et son Univers" lors de l'exposition des Beaux-Arts à l'Expo '67. On apporte son déjeuner. Les dames du comité serviront le café. L'admission n'est que de 25c. Il y a deux représentations: 12 h. 20 et 1 h. 20.

Sept nouveaux conseils de la Reine

Sept éminents avocats manitobains ont été nommés Conseils de la Reine sur la liste des honneurs du Jour de l'An par l'hon. Sterling Lyon, C.R., procureur général de la province.

Ce sont: MM. Hugh Windsor Cooper, vice-président (droit) de The Investors Group, Winnipeg; Charles Gordon Dilts, de l'étude Thompson, Dilts and Company, Winnipeg; William Grimble, de l'étude Pitblado, Hoskin and Company, Winnipeg; William R. Martin, Le Pas, Man.; Donovan Anderson McCarthy, Conseil, Prudential Insurance Company of America, Winnipeg; Gordon Pollock, premier associé de l'étude Pollock, Nurgitz, Bromley, Myers and Hewak, et John H. Restall, Winnipeg.

Le gouvernement a le droit selon la loi de nommer quatre nouveaux conseils chaque année, en plus de remplacer ceux qui sont promus à la magistrature ou décédés.

Du Danemark en France à vélo

Désormais les passionnés de la bicyclette pourront emprunter des chemins peu encombrés ainsi que, pour la plus grande partie de l'itinéraire, des pistes cyclables et des sentiers traversant des champs et des forêts pour se rendre du Danemark en France en passant par l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique. Cet itinéraire a été élaboré par M. Theo Breider, responsable du génie urbain de Muenster et en même temps secrétaire général du "Presse-Paettkes-Klub" de Muenster, groupement de journalistes cyclistes. Il ne s'agit pas ici de chemins avec le fléchage traditionnel. A l'heure actuelle, il n'existe encore pour cette innovation que des ébauches de cartes rudimentaires et les renseignements essentiels concernant les caractéristiques des régions traversées et tout ce qui, sur la route comme dans les villes, présente un intérêt culturel. On y trouve aussi des indications au sujet des distances, des possibilités de logement et des communications. Cette piste cyclable est longue de 2 000 km et se scinde trois fois en Allemagne. Les tronçons principaux sont, au départ de Viborg (Danemark): Flensburg, Brême, Muenster ou Meppen, Arnhem (Pays-Bas), Louvain (Belgique), St-Omer et Calais.

En Allemagne tout au moins, ce guide comblera une lacune car il n'existe actuellement que quelques petits itinéraires de ce genre, alors que dans les dix dernières années, le nombre des cyclistes s'est accru de plus de 60 p. 100.

Production des véhicules GM en 1967

Au cours de l'année qui vient de s'écouler la Société General Motors du Canada a produit dans ses diverses usines 384,919 véhicules, une hausse de près de 30,000 unités par rapport à 1966. L'usine de Sainte-Thérèse-Ouest, pour sa part, a produit 57,367 voitures de marque Chevrolet au cours de la même période, contre 28,246 en 1966.

La production des véhicules General Motors en 1967 représente le deuxième plus haut niveau de production jamais atteint par la société canadienne et n'est dépassée que par celle de 1965, alors que General Motors avait fabriqué 419,723 véhicules, un total jamais atteint auparavant ou dépassé par la suite.

La production de 1967 se divise comme suit: 311,514 voitures de tourisme et 73,405 camions, à rapprocher de 285,984 voitures et 69,647 camions en 1966. Au cours de 1965, la production s'établissait à 351,303 voitures et 68,420 camions.

Les voitures de tourisme sont assemblées à Oshawa et à Sainte-Thérèse-Ouest, près de Montréal, tandis que les camions le sont à Oshawa seulement.

Un théâtre sans voix à Munich

FRANCFORT — La République fédérale compte environ cinquante mille sourds et un million cent mille personnes souffrant de surdité partielle. Certains d'entre eux parviennent, grâce à des appareils spéciaux, à écouter la radio par signe. Les concerts, les opéras, de même que les théâtres, sont pour eux un monde étranger et fermé, puisqu'ils ne peuvent entendre ni paroles ni musique. Mais ne vient-on pas de créer en première à Munich la transposition muette de la nouvelle de Pouchkine "Le maître des postes"!

Cette pièce est interprétée par des acteurs sourds-muets formés par une maîtresse de ballet et par un professeur de théâtre. Plusieurs de ces vingt-sept acteurs originaires de Stuttgart, Dortmund, Aix-la-Chapelle, Francfort et même de Hollande, ont déjà interprété des rôles dans des troupes amateurs. Ils ont en commun le don de mimer littéralement leurs sentiments; des gestes, pas de paroles, qu'il s'agisse d'exprimer leur passion, leur joie, leur ennui ou leur tristesse! Ceux qui ont le bonheur de disposer d'une ouïe normale apprécient les dons mimiques de ces acteurs à leur juste valeur, mais quelle joie les sourds et les muets ne ressentent-ils pas à les voir évoluer sur scène!

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	....	95.2	95.2	95.2	95.2
C.W. No 3	....	92.2	92.2	92.2	92.2
Fourrage No 1	....	91.4	91.4	91.4	91.4
Fourrage No 2	....	88.4	88.4	88.4	86.4
Fourrage No 3	....	85.4	85.4	85.4	85.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	....	133.6	133.6	133.6	133.6
C.W. No 3 6 rangs	....	131.6	131.6	131.6	131.6
Fourrage No 1	....	123.2	123.2	123.2	123.2
Fourrage No 2	....	120.2	120.2	120.2	120.2
Fourrage No 3	....	117.2	117.4	117.2	117.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	....	124⅝	124	125⅜	126⅝
C.W. No 3	....	119⅜	119	120⅜	121.4
C.W. 2 rej.	....	120⅜	120	121⅜	122⅝
C.W. No 4	....	108⅝	108.2	109⅜	110⅜
Ergot	....	98⅝	98.2	99⅜	100⅜
Sur voie net	....	124.2	123⅞	125⅛	126⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Janvier	....	232.2	232	235.4	235.6
Mars	....	233.6	233⅞	236.2	237
Mai	....	233.2	233	235.4	235⅞
Juillet	....	235⅝	233⅞	236	235.4
AVOINE —					
Mai	....	94⅞	94⅞	95	95
Juillet	....	94	94.4	94⅝	94⅝
Octobre					
ORGE —					
Mai	....	126⅝	126⅝	126⅝	126⅝
Juillet	....	126.6	126	126⅝	126⅝
Octobre					
LIN —					
Mai	....	356	353⅝	355⅞	356.4
Juillet	....	354	352.4	355	355.4
Octobre	....	340⅝	336	335.6	335⅞
SEIGLE —					
Mai	....	130⅝	130.2	131⅝	132⅜
Juillet	....	139⅝	129.4	130⅛	130⅝
Octobre	....	132	131.6	131.6	131.6

(Pour la semaine du 1er au 5 janvier 1968)

Au Sacré-Coeur

Soirée du 30 décembre

Tous ceux qui ont assisté à la soirée centenaire du 30 décembre s'accordent à dire qu'elle a été un succès.

L'atmosphère de franche gaieté et d'amitié qui a régné dans la salle contrastait avec le froid intense qui sévissait au dehors. Comme toujours, l'orchestre de Carmen LaRosa a su satisfaire tous les goûts.

Félicitations aux organisateurs de la veillée et à tous ceux qui ont contribué à en faire un succès.

Cours de Préparation au Mariage

A partir du dimanche 21 janvier, à 7 h. 30, une nouvelle série de huit cours de Préparation au Mariage sera donnée en anglais, dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur. Cette série de cours, sous la direction du Père Jean Soulodre, O.M.I., sera offerte sous les auspices du Centre de Pastorale de Winnipeg. Toutes les personnes intéressées sont priées de s'inscrire le plus tôt possible en téléphonant au presbytère (774-5863). Ces cours sont donnés en anglais dans le but d'atteindre un plus grand nombre de personnes. Veuillez donc en parler à vos amis et connaissances.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu Marie (Mary) Gervais, de son vivant de la ville de St-Boniface, au Manitoba, veuve.

TOUTES RECLAMATIONS contre ladite succession doivent être déposées par déclaration écrite, au bureau du soussigné, situé au numéro 304, 213 avenue Notre-Dame, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 23 février 1968.

DATE à Winnipeg, Manitoba, ce 3e jour du mois de janvier 1968.

GRAFTON, DOWHAN, MULDOON, LAFRENIERE & ROY,
avocats des exécuteurs.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of GEORGINA PARADIS, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Widow, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 15th day of February, A.D. 1968.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 5th day of January, A.D. 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Estate.

Rappel aux professeurs et aux étudiants

Le vendredi 12 janvier, à 1 h. 29 de l'après-midi, CBWFT présentera la première partie du film "Les Misérables". Ce roman de Victor Hugo est au programme de français des élèves de 8e année.

TRADUCTEUR

Une importante compagnie d'assurance-vie

demande un jeune homme ou une jeune femme pour son Service de traduction à son Siège social, Winnipeg, Manitoba.

Qualités requises:
- Age 21 à 35 ans
- Connaissance parfaite de l'anglais et du français
- Instruction universitaire de préférence
- Expérience de la traduction souhaitable

Nous offrons:
- Bon salaire initial selon instruction et expérience
- Excellentes augmentations de salaire
- Généreux avantages sociaux

Répondre en donnant tous détails d'âge, état civil, instruction et expérience à Case 929, La Liberté et Le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Manitoba.

L'Hôpital Notre-Dame demande:

Administrateur (trice)-comptable

- **Expérience en comptabilité et administration préférable mais pas essentielle.**
- **Salaire selon expérience et qualifications.**

Demandes reçues jusqu'au 1er février 1968.

Adressez-vous à:
M. Joseph Bazin, secrétaire,
Hôpital Notre-Dame,
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

On demande immédiatement

COMPTABLE

qualifié capable d'assumer la responsabilité de tous les livres et la préparation des comptes-rendus financiers.

Cette situation offre tous les bénifices aux employés et un salaire de base de $445.00 à $580 par mois selon les qualifications et l'expérience.

S'adresser par écrit en donnant toutes les informations, à Boîte 935, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Manitoba.